

**Québec poursuit
des riverains
pour récupérer
sa taxe spéciale**

Voir page B-14

LE CANADA FRANCAIS

FONDÉ LE 1^{er} JUIN 1860

8
RESTO
0

800, boulevard Iberville
Iberville 346-1558

137^e ANNÉE N 31 • LE MARDI 31 DECEMBRE 1996 • HEBDO DU HAUT RICHELIEU • SAINT JEAN SUR RICHELIEU • 64 PAGES

\$1¹⁴

Rue Moreau

Saint-Luc dézone pour 500 emplois



Photo Jacques Paul

ISABELLE SIMARD

Première phase: un marché Maxi et Cie. Deuxième phase: un magasin à grande surface spécialisée dans un domaine qui n'est aucunement rattaché à l'alimentation. Troisième phase: un centre commercial. Il n'y aurait donc pas que la chaîne Provigo qui songerait à exploiter la terre de Bernard Marcell située sur la rue Moreau à Saint-Luc. Les élus municipaux parlent de projets pouvant susciter la création de 500 emplois.

Lors de sa dernière assemblée, le conseil municipal de Saint-Luc a résolu de demander au ministère des

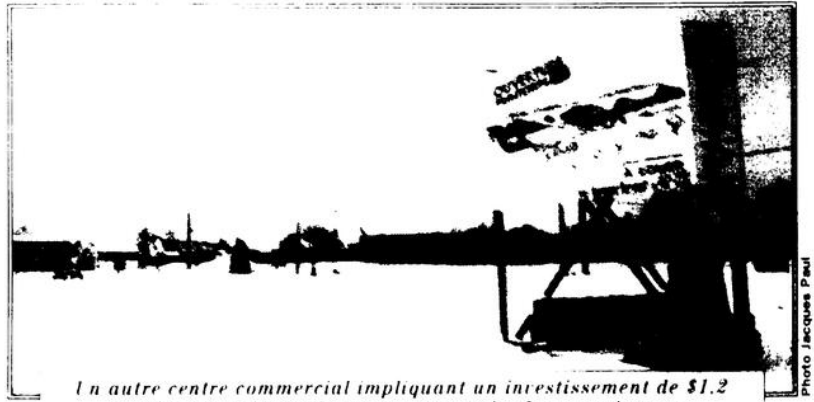


Photo Jacques Paul

Un autre centre commercial impliquant un investissement de \$1,2 million pourrait ouvrir ses portes à Saint-Luc ce printemps.

Transports du Québec l'annulation de la servitude de non accès qu'il détient sur le côté ouest de la rue Moreau, longeant tout particulièrement les lots

126, 127 et 128 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc

Suite à la page A-29

**Des
caméras
pour
surveiller
le
centre-ville**

Voir page A-6

À la sortie d'un bar
**20 coups
de couteau
pour un jeune**

ISABELLE SIMARD

Un jeune homme âgé de 23 ans de Mont-Saint-Hilaire a été agressé violemment par un groupe de Latins dans la nuit du 24 décembre à la sortie du Bar Subbass à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il a été poignardé à 20 reprises alors qu'il quitte le 315, MacDonald avec des copains.

L'agression armée est survenue entre 3 heures et 4 heures. À la fermeture du bar, un des suspects d'origine latine s'est dirigé vers son véhicule pour y chercher un couteau. Une bagarre s'en est suivie entre les deux groupes.

La victime a reçu une vingtaine de coups de couteau. Ses amis ont rapidement alerté les policiers. Une ambulance a conduit le blessé à l'hôpital Charles-Lemoyne. Ce dernier a subi des blessures graves et reposait dans un état critique.

Le groupe d'agresseurs a pris la fuite et les policiers sont toujours à leur recherche.



Mgr Jacques Berthelet

**Mgr Jacques Berthelet
s'occupera avant tout
de l'avenir des paroisses**

MICHEL PRUSSE

Mgr Jacques Berthelet succède à Mgr Bernard Hubert comme évêque du diocèse de Saint-Jean-Longueuil. Il devient ainsi le quatrième évêque à occuper cette fonction sur ce diocèse qui se veut le quatrième plus grand en importance au pays.

En entrevue au journal, Mgr Berthelet affirme que c'est avec comme principale

préoccupation l'avenir des paroisses du diocèse et leur aménagement pastoral qu'il amorçait son mandat.

Toujours au chapitre des priorités, il souhaite également donner une meilleure impulsion à tout ce qui touche l'initiation chrétienne des jeunes, sans oublier toute la question de la pastorale des vocations. «Il s'agit là de gros défis, souligne-t-il, heureusement, je suis bien secondé pour y faire face.»

Voir page A-6

SOMMAIRE

| | |
|------------------|------|
| Cinéma | B-7 |
| Économie | A-28 |
| Éditorial | A-10 |
| Nécrologie | A-26 |
| Petites annonces | B-16 |
| Sport | A-32 |

EN PLUS DE TOUS LES RABAIS EXISTANTS CHRYSLER

500\$

DE RABAIS ADDITIONNEL
Du 19 décembre au 4 janvier

Rabais sur tous les véhicules en inventaire
Super prix spéciaux sur démonstrateurs

Premier
PLYMOUTH-CHRYSLER Inc.
LE VRAI CONCESSIONNAIRE
CHRYSLER

390, rue Laberge,
Saint-Jean-sur-Richelieu
Près du Red Lobster

348-7366
Mtl: 856-7859

À lui seul, le marché Maxie et Cie donnerait du travail à 125 personnes

Le Suite de la page A-1

Ces lots appartenant à M. Bernard Marcil et rappelez qu'un promoteur aurait récemment déposé une option d'achat en vue d'acquiescer l'immeuble d'une superficie de 1,6 million de pieds carrés, lequel s'étend entre la rue Moreau et le chemin Bernier. Il projette d'y aménager un marché Maxi et Cie.

Le promoteur aurait par la suite réclamé à la Ville un changement de zonage afin d'adosser une zone commerciale à la zone industrielle de la rue Pierre Caisse.

Les élus municipaux ont demandé que soit autorisée l'ouverture d'une rue ayant accès à la rue Moreau, face à la sortie Pierre Caisse de l'autoroute 35. Ils souhaitent également obtenir l'autorisation de procéder au raccourcissement du boulevard Alexis Lebert à la rue Pierre Caisse.

La Ville de Saint-Luc se montre ainsi favorable au projet d'implantation du marché Maxi et Cie qui, à lui seul, per-

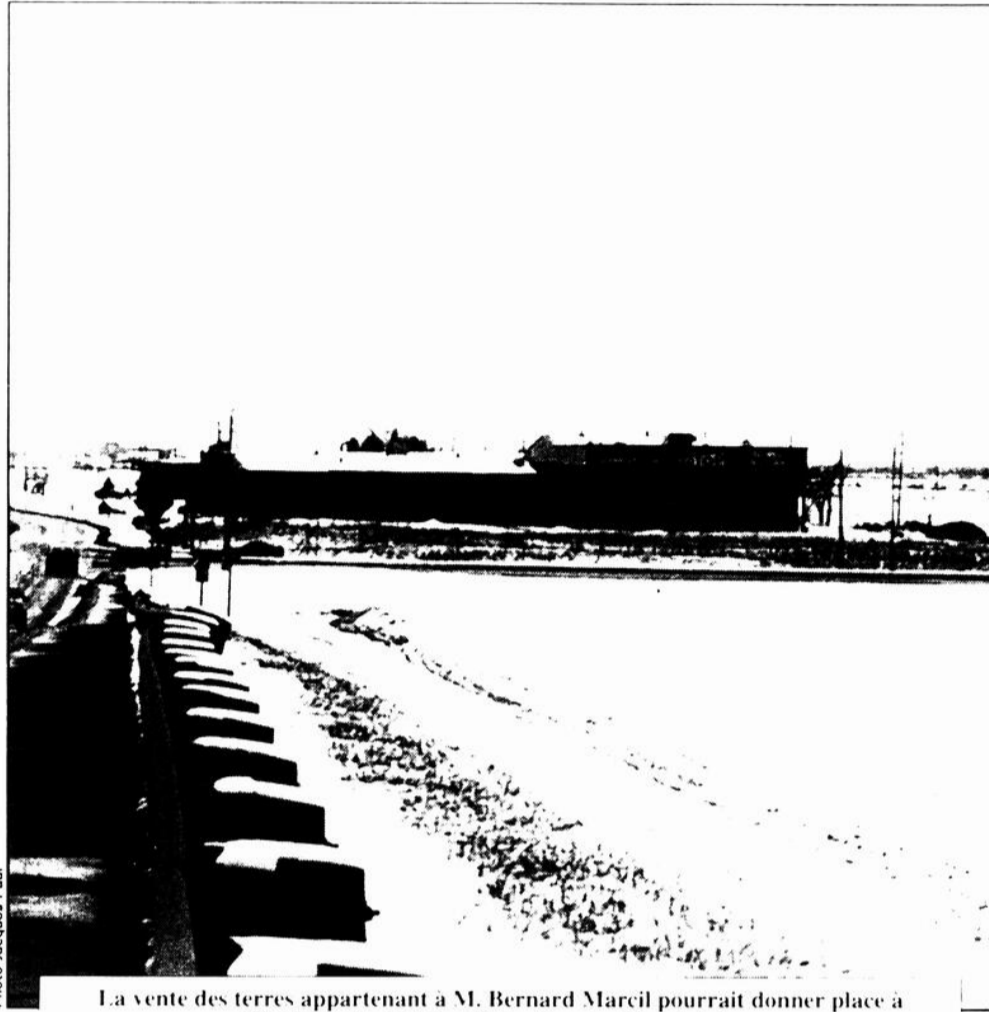


Photo Jacques Paul

La vente des terres appartenant à M. Bernard Marcil pourrait donner place à d'importants projets d'investissement à Saint-Luc.

mettrait la création de quelque 125 emplois.

Rejoint au téléphone en début de semaine, le conseiller Pierre Thibodeau a pour sa part affirmé que le projet d'implantation d'un marché Maxi et Cie à Saint-Luc était jumelé à deux autres

projets d'envergure, lesquels porteraient à 500 le nombre total de nouveaux emplois.

Le propriétaire des terres serait en pourparlers avec d'autres investisseurs. Par ailleurs, M. Thibodeau s'est refusé à dévoiler plus de détails sur

les deux dernières phases du projet, lesquelles consisteraient en l'implantation d'un magasin à grande surface et d'un mail composé de magasins à moyenne surface.

Selon M. Thibodeau, le projet d'implantation du marché Maxi et Cie nécessite à lui seul une

modification au zonage. «Les promoteurs sont sérieux avec le projet de Maxi. Ils sont agressifs et ils veulent que les choses bougent le plus tôt possible. Le Maxi pourrait bien être ouvert à la fin de l'été prochain», a-t-il précisé. /

L'ouverture est prévue pour le printemps prochain

Un promoteur songe à aménager un complexe commercial à Saint-Luc

ISABELLE SIMARD

Un promoteur de la région songe à aménager une station-service et un complexe commercial à l'angle de la rue Bernier et du boulevard Saint-Luc sur le site de l'ancien restaurant Miss Saint-Luc. L'établissement ouvrirait ses portes au printemps prochain.

Le complexe de \$1,2 million abriterait un restaurant Tim Horton's, un dépanneur, une station-service et un lave-auto. Les quatre intersections deviendraient alors un véritable «carrefour» de l'essence à Saint-Luc puisqu'on y opère déjà trois stations-services.

Le promoteur, Normand Perreault, est propriétaire des Dépanneurs Jour et nuit à Beauceville. Son commerce comprend notamment une station-service, un dépanneur et un restaurant Tim Horton's. Rejoint au téléphone samedi après-midi, M. Perreault a refusé de dévoiler les détails du projet qui sera mis en branle à Saint-Luc.

«Pour l'instant, je suis en train de finaliser certains détails. Je ne peux en dire plus pour l'instant. Je compte en faire l'annonce dès le début du mois de janvier», a-t-il affirmé. Il a tout au plus précisé que son projet sera réalisé en deux phases.

M. Perreault, entend par la suite développer une gamme de services en louant des espaces commerciaux.

Il a d'ailleurs procédé à la démolition de la bâtisse où logeait l'ancien restaurant Miss Saint-Luc. Un panneau y a été installé, présentant une ébauche du site envisagé et identifiant quelques secteurs comportant un potentiel de développement: alimentation, alimentation spécialisée, domaine de la santé, boutique vestimentaire, restauration, nettoyeur et autres commerces.

Aucune demande de permis

Selon Alain Paradis, conseiller municipal à la Ville de Saint-Luc, Normand Perreault s'est porté acquiesçant du site il y a environ un an. Il a ensuite fait part de son projet, évalué à \$1,2 million, aux membres du conseil municipal.

«Nous n'avons jamais discuté de ce projet en séance publique pour la simple et bonne raison que le promoteur n'a fait aucune demande de permis nécessitant l'adoption d'une résolution en assemblée publique. Depuis quelque temps, nous croyions qu'il avait abandonné son projet et fait détruire le bâtiment afin d'échapper à la taxation de 1997», d'expliquer M. Paradis. /

GRAND SOLDE DE JANVIER

Jusqu'à 50% de rabais

LES AMEUBLEMENTS

BOUPREUIL

dix versions

2, rue Saint-Georges
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-0331

347-8555
les petites annonces



Météo

Mardi
Ensoleillé et froid. Maximum: 10°C.

Mercredi
Ennuageux et froid, suivi de quelques flocons de neige. Minimum: 3°C. Maximum: 10°C.

Judi
Généralement ensoleillé et plus doux. Minimum: 12°C. Maximum: 14°C.

Vendredi
Plutôt nuageux avec quelques averses de neige dispersées. Minimum: 11°C. Maximum: 2°C.

Le Canada Français

Président et directeur: **Robert Paradis**
Vice-président: **Marjorie Rivest Gagnon**

Directeur général: Jacques Poirier
Directeur en chef: Michel Lefebvre
Directeur de l'information: Mar. G. Tremblay
Journalistes: Michel Paradis, Louise Rivest, Louise Rivest
Secrétaire: Louise Ars Dubois

Photographes: Jacques Poirier, Michel Lefebvre, René Robitaille, Daniel G. Hébert

Collaborateurs: Dany Simard, Daniel G. Hébert

PUBLICITÉ: Publicité nationale, Rescan Sélect

347-0331

Secrétaire: Catherine Agard, Mar. G. Tremblay
Publicitaires: Jean-Louis, Yvonne Gagnon
Sous-éditeurs: Luc Morin, Hélène Larocque, Michel Gagnon, Claude Rivest
Bibliothécaire: Robert Paradis
Webmaster: William Legault
Jean-François Perreault

Secrétaire: Marie-Louise Gagnon
Maison-Lavigne
Administratrices: Catherine Rivest, Lucie Rivest
Contrôleur: Roger Dufour
Comptabilité: Suzette Vincent
Impression: Imprimerie Québec St-Jean
Prompression
Les Ateliers Graphiques

21, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J1B 0X1 • Téléphone: 347-1589

du Haut-Richelieu
Contrôleur: Rose-Annette Lemoine
Filmographe: Québec Couleur inc.
Contrôleur: Stéphane Gauthier
Distribution: Les Messageries Saint-Jean inc.
Directeur: Paul Fendleton
Encartage: Poly Encarts inc.
Directeur: Claude Rivest

Membre de l'Association des journaux de langue française du Québec (AJLQ) et de l'Association des journaux de langue française du Canada (AJLFC).

Le exemplaire \$1.14



ACTUALITÉ

LE CANADA FRANÇAIS

La direction et les employés de
Premier
PLYMOUTH-CHRYSLER inc.
vous souhaitent une Bonne Année

390, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-7366
Adresse internet: HTTP://BLIZZ.9c.ca/PREMIER/

Un «boxing day» cousu d'or pour les marchands

ISABELLE SIMARD

Le lendemain de Noël, comme le veut la tradition, des milliers de personnes se sont ruées dans les centres commerciaux en quête d'achats. Une folie furieuse a envahi les commerces et les marchands ont une fois de plus bouclé des affaires d'or.



Le «boxing day» provoque toujours autant d'effervescence dans les commerces. Pour une journée seulement, les consommateurs se permettent d'oublier leur budget largement défoncé durant le temps des Fêtes et accourent dans les magasins, histoire de profiter des meilleurs rabais.

Cette année, le «boxing day» a eu lieu jeudi. Dans plusieurs magasins, les ventes du lendemain de Noël se sont poursuivies durant toute la fin de semaine.

«Il y avait beaucoup de monde. Plusieurs commerçants affichaient des rabais allant jusqu'à 60%. Dès midi, les visiteurs ont envahi le centre commercial et l'agitation n'a pas cessé jusqu'à 21 heures. Le Carrefour Richelieu regroupe 120 commerçants et la plupart des commerces étaient ouverts», soutient Marcel Blouin, directeur du Carrefour Richelieu.

Le magasin Wal-Mart a pour sa part enregistré une hausse d'achalandage de 15% par rapport à l'année dernière lors du «boxing day».

«Le magasin était ouvert de 13 heures à 21 heures. Des dizaines de personnes faisaient la file à l'extérieur. Lorsque nous avons ouvert les portes, ils ont défilé pendant environ 40 minutes à l'entrée», raconte le gérant de Wal-Mart, Jean-Guy Brunette.

Le magasin affichait des spéciaux allant jusqu'à 50% sur divers articles, notamment sur les décorations et la literie de Noël.

Chez Canadian Tire, les visiteurs ont profité des nombreux spéciaux, plus particulièrement des rabais de 50% à 70% dans la section des jouets et des décorations de Noël.

«Le boxing day entraîne beaucoup d'effervescence dans le magasin. Plusieurs clients profitent des bas prix, mais nombreux sont ceux qui profitent de cette journée pour retourner de la marchandise», souligne Robert Blanchard, propriétaire du magasin Canadian Tire au Carrefour Richelieu.

Un jouet brisé, un défaut de fabrication, une couleur qui ne plaît pas...

Les raisons qui motivent certains clients à échanger un cadeau sont multiples. Les employés étudient chacun des cas en tenant compte de la politique établie par leur patron en matière d'échange de marchandises.

«L'ambiance est spéciale durant le boxing day. C'est la folie furieuse. Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de servir adéquatement la clientèle en raison de l'affluence, et ce, même si une trentaine d'employés se trouvent sur le plancher», avoue M. Blanchard.

Au centre-ville, les marchands semblent satisfaits du déroulement de cette nouvelle édition du «boxing day». «Chez nous, l'achalandage et les ventes ont été de 20% supérieurs à l'année dernière. Quelques personnes attendaient à l'extérieur du magasin avant l'ouverture. Nous avons vendu beaucoup de bottes et de chaussures», mentionne Pierre Fraser, propriétaire des Chaussures Pierre Roy.

Les spéciaux variaient entre 20% et 50%. «Le boxing day est issu d'une longue tradition. Beaucoup de clients proviennent de l'extérieur de la région. Ils viennent ici pour profiter des bas prix. J'ai discuté avec d'autres marchands et tous semblent unanimes. Le boxing day a été très bon cette année», conclut M. Fraser.



Certains magasins du Carrefour Richelieu affichaient des rabais allant jusqu'à 70% lors du «boxing day».

Photo Jacques Paul

Ligne hydrique

Le ministre Cliche poursuit les riverains

GILLES BÉRUBÉ

A la veille de la nouvelle année, le ministre de l'Environnement et de la Faune vient d'entreprendre des poursuites judiciaires contre des riverains du Richelieu qui n'ont pas payé leur loyer pour le terrain qu'ils occupent en bordure du Richelieu. L'Association des riverains interprète cette mesure comme un geste d'intimidation au moment où elle poursuit des négociations avec le ministère. Le député Roger Paquin, lui, explique qu'il s'agit d'une procédure pour éviter que les comptes en souffrance ne soient rayés.

Depuis 1991, faut-il le rappeler, le ministère de l'Environnement et de la Faune est engagé dans une partie de bras de fer avec une partie des riverains du haut Richelieu. Il leur réclame un loyer ou il propose de leur vendre une parcelle de terrain qu'ils occupent depuis des années en bordure du Richelieu. Concrètement, il veut établir la limite des propriétés en bordure de la rivière. La portion de terrain qui empiète sur la rivière à la suite de remblayage serait vendue ou louée aux riverains.

Les propriétaires n'ont pas d'objection à cette opération. Tout le litige repose sur l'endroit où se trouve la limite qui sépare la pro-

priété privée de la propriété publique, qu'on appelle couramment la ligne hydrique. Il existe une règle de droit foncier qui fixe la ligne hydrique «au niveau des hautes eaux naturelles en dehors de la période de débordement». Normalement, le changement de végétation est visible à l'endroit où se situe le niveau des hautes eaux naturelles. Les deux parties reconnaissent cette définition.

Cependant, le ministère établit la ligne hydrique au niveau où se trouvent les eaux au printemps. Les riverains ne sont pas du tout d'accord. À cette période de l'année, le Richelieu déborde. Ils ont d'ailleurs fait faire une étude par un expert en hydraulique, M. Fred Parkinson. Ce dernier établit le niveau des hautes eaux au tout début de l'été, quand l'eau est plus basse et qu'elle s'est retirée des terrains. Pour certains riverains, la différence est importante, la bande de terrain revendiquée par le ministère étant 50 pieds moins large. Jusqu'à ce jour, le ministère n'a déposé aucune expertise scientifique contredisant le rapport Parkinson.

Le dossier s'étire depuis quatre ans. L'Association des riverains de la rivière Richelieu en est à son troisième ministre comme interlocuteur. L'été dernier, elle a convenu d'un processus d'arbitrage avec le ministre Cliche. Chacune des parties doit nommer un arbitre qui doivent en choisir un troisième coopté. Les riverains veulent que le

comité soit formé d'experts en hydraulique. L'association propose M. Parkinson comme représentant alors que le ministère veut y déléguer un arpenteur. En outre, les deux parties ne s'entendent pas sur le mandat à confier au comité d'arbitrage.

Assemblée

Le 5 décembre, le ministre a adressé une lettre à l'association l'enjoignant de réunir ses membres dans les trois semaines pour leur soumettre sa proposition de mandat. Trois semaines, cela voulait dire avant le 26 décembre, ce que l'association n'a pas encore fait. Selon le président, M. Claude Boiteau, à l'approche de Noël, ce délai était trop court. Au mieux, l'avis de convocation aurait pu être publié le 11 décembre. L'exécutif de l'association doit se réunir après les Fêtes et fixer une date pour convoquer l'ensemble des riverains dont certains ne résident pas à l'année le long du Richelieu. Le président veut que le ministre vienne lui-même expliquer sa position. Comme ça, son message serait transmis sans distorsion et M. Cliche pourrait mesurer la représentativité de l'association.

Actuellement, le dossier touche environ 450 propriétaires des municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, Iberville et Saint-Athanas. Il y a environ un mois, indique M. Boiteau, une propriétaire de



M. Claude Boiteau

Venise-en-Québec aurait reçu une proposition de bail. À sa connaissance, c'est la première fois que le ministère poserait un geste pour étendre sa démarche à d'autres municipalités. Chose certaine, les fonctionnaires ont ouvertement indiqué que le Richelieu serait un cas d'espèce qui s'étendrait aux autres plans d'eau du Québec.

Poursuites

Pour le moment, M. Boiteau ignore combien de riverains sont poursuivis. Quatre personnes l'ont avisé qu'ils l'étaient. Certains auraient reçu leur poursuite avant Noël. Me Boudrias, lui, s'est vu si-

gnifier la sienne hier matin, lundi le 30, vers 7h30. Ce dernier interprète le geste du ministre comme un moyen d'intimider les propriétaires. Selon M. Boiteau, peu de propriétaires ont payé un loyer au ministère ou ont acheté le terrain. De façon générale, les loyers en souffrance oscillaient entre \$2.000 et \$3.000 par propriété.

Pour sa part, le député Roger Paquin indique que le ministre l'avait prévenu avant les Fêtes que des poursuites seraient déposées. Selon M. Paquin, cette procédure vise à protéger les créances du gouvernement. Au-delà de trois ans, les comptes deviendraient caducs. «C'est pas des comptes, qu'ils envoient, réplique M. Boiteau, c'est des poursuites». Lui ne croit pas à cet argument. Il n'a jamais été poursuivi même s'il a toujours refusé de payer un loyer. Et cela fait bien plus que trois ans qu'on lui réclame un loyer.

Dans ce dossier, les motifs du ministère ne sont jamais apparus clairement. Le président de l'Association y voit une nouvelle source de revenus pour le gouvernement. À l'échelle du Québec, on parle de plusieurs millions de dollars de loyer. On peut constater aussi que le terrain revendiqué par le ministère correspond, du moins en partie, à la zone inondable. Pour des raisons environnementales, il est interdit de faire du remblai en zone inondable.

«Je pense avoir réussi ma vie»

-Gérard Ouellet

DANIEL SIMARD

Gérard Ouellet, un jeune retraité de 70 ans qui habite Saint-Jean depuis sa naissance, se dit satisfait de ce qu'il a accompli au cours de sa vie, tant sur le plan du travail, des loisirs et des hobbies qu'il a développés au cours des ans. «Après toutes ces années, résume-t-il, en une phrase toute simple, je crois avoir réussi ma vie.»

S'il n'est pas millionnaire, M. Ouellet confesse qu'il n'est pas dans la misère non plus. Il n'a jamais souffert d'insécurité. Comme il n'a jamais eu peur du lendemain. Il préfère jour de la journée qui commence sans appréhender ce qui peut lui arriver.

Cette façon de voir la vie lui a permis de traverser certaines périodes plus difficiles, comme ces congédiements injustifiés. Gérard Ouellet n'est pas du genre rancunier, ce qui ne l'empêche pas de conserver ces moments de vie en mémoire.

Il a passé plusieurs années dans la vente comme représentant. C'est avec ses deux frères, Jean et Philippe, qu'il a fait ses premiers pas dans leur établissement connu sous le nom de Saint-Jean Dactylo, à l'époque de l'apparition sur le marché des premières caisses enregistreuse informatisées qui faisaient un lot de calculs. «Nous vendions en même temps un système de comptabilité à notre client», se rappelle-t-il.

Puis, en juin 1967, il se retrouve chez Victor McCaskey à Montréal, où il se classe meilleur vendeur de tout le Québec cette année-là.

«J'avais atteint une sorte de record pour la maison, glisse-t-il. J'avais vendu 52 caisses en 52 semaines. Il était difficile de demander mieux.»

Il avait connu le même succès au Toit du Ventilateur durant trois ans. Auparavant, pendant cinq ans, de 1958 à 1963, il a travaillé comme auxiliaire social au Service social du diocèse de Saint-Jean, notamment auprès des jeunes en difficulté. Un travail qu'il a particulièrement apprécié, admet-il sur un ton qui dit tout.

Singer

Après ses études à l'Académie et quelques années au Séminaire, c'est chez Singer qu'il est arrivé sur le marché du travail. Il a passé



À travers son travail et son implication sociale, Gérard Ouellet a fait ce qu'il aimait. Ce qui lui permet de croire à soixante-six ans, qu'il a réussi sa vie, pour reprendre ses propres mots.



Gérard Ouellet, en 1962, le premier à gauche sur la deuxième rangée, avec ses collègues du Service social du diocèse de Saint-Jean où il a travaillé comme auxiliaire social de 1958 à 1963. Assis de gauche à droite: Jean-Marc Lebeau, Françoise Boivin, Rolland Morin, Mgr Laurent Brault, Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, Mgr Armand Abel, Richard Sarrazin, Rollande Tremblay et Bernard Desautels.

doize ans à cet endroit, de 1946 à 1958.

«J'ai appris la mon métier de machiniste, tout en travaillant, raconte-t-il. Les salaires n'étaient pas tellement élevés. Les quatre premières années, je gagnais un gros \$13 par semaine, soit 25 cents de l'heure. Malgré tout, j'ai bien aimé cette expérience.»

Ce qu'il a appris là lui sert encore aujourd'hui. Doué d'un talent naturel, il tenait de son père de ce côté-là. Gérard Ouellet est un bricoleur hors pair.

Pour le vérifier, il suffit de jeter un coup d'oeil sur sa chaise préférée dans la cuisine. Il fait tout de ses mains.

Il n'est pas seulement habile, il a de bons outils. Son atelier où il se sent réellement dans son élément, est bien équipé. Le talent et l'imagination font le reste.

Gérard Ouellet se tire fort bien d'affaire également en peinture. Il a réalisé des choses intéressantes. Même s'il ne se prend pas pour Picasso.

Pour lui, il s'agit tout au plus d'un agréable passe-temps. Comme c'est le cas pour la musique. Entre autres, il joue de l'orgue. Pour dépanner, il a été organiste durant un an et demi à l'église Saint-Edmond.

Tel est un aspect de sa personnalité. Il lui est difficile de dire non. Il a toujours aimé rendre service. Avec le résultat qu'il a consacré beaucoup de temps au bénévolat. Il en est ainsi depuis son adolescence.

Professeur de cuisine

Aujourd'hui, c'est encore aussi vrai. Depuis un an et demi, c'est au tour d'un groupe du Centre des Aînés Johannais de bénéficier de ses talents de professeur de cuisine.

C'est dans ce domaine qu'il a réellement trouvé sa voie alors qu'il n'avait pas encore 40 ans. Pour réaliser son rêve, Gérard Ouellet a pris les grands moyens pour ne pas rater son coup. Il a pris des cours dès 1968, sans s'arrêter. Depuis, il n'a jamais cessé de chercher de nouvelles recettes et d'inventer les façons originales de présenter ses plats.

Dernier d'une famille de douze enfants, M. Ouellet a grandi au cœur du Vieux Saint-Jean,

sur rue Saint-Charles, en brias avec l'école Marguerite-Bourgeoys.

Une de ses sœurs, Marguerite, religieuse de la Congrégation Notre-Dame, décédée il y a quelques mois, a fait figure de pionnière dans le monde de l'éducation. Avant de remplir des postes de responsabilité dans sa communauté, dont elle fut la supérieure générale.

Son père n'a jamais travaillé ailleurs qu'à la Singer. «Master Mecame» et contremaître par la suite, lui aussi, il était comme un poisson dans l'eau.

«Inventeur-patenteux», pour reprendre les propres mots de son fils, par son talent plus d'une fois il a réussi à dépanner son employeur. Quand plusieurs avaient échoué avant lui.

Inutile de le souligner, Gérard Ouellet a de qui tenir. De ses parents, il a hérité de leur générosité, sans oublier sa bonne humeur.

Chez lui, la table est toujours mise. Vingt-quatre heures par jour, du matin jusqu'au soir,

pour recevoir les invités. Même ceux qui arrivent à l'improviste, sans invitation. Tout le monde est bien reçu. Ce qui ne gâte rien, le café est bon.

Gérard Ouellet et son épouse, Denise, ont eu trois enfants, Danielle, secrétaire dans une multinationale à Montréal, est une aquarelliste renommée. Parmi les mieux cotées dans le milieu.

François est spécialisé en information de vol de Québec. Pour résumer, il refère à un contrôleur aérien un appareil qui doit changer son plan de vol pour différentes raisons.

L'autre fils de Denise et Gérard Ouellet, vous devinez de quelle façon il gagne sa vie. Oui, il est chef-cuisinier. Il est responsable et coordonnateur du travail de près d'une vingtaine de collègues. Il a autant de plaisir et de satisfaction à faire son métier que son père. C'est tout dire!

Il doit avoir aussi sa bonne humeur. Une question d'hérité dans la famille. /



Habile bricoleur, machiniste de métier, des pièces dont Gérard Ouellet est particulièrement fier. Des outils miniatures en acier, faits à la petite lime. Par temps perdu alors qu'il travaillait au Singer.

Heureux devant ses fourneaux!

DANIEL SIMARD

En 1969, Gérard Ouellet a réalisé un rêve. Il avait été embauché comme chef-cuisinier à la Brasserie du Foyer à Montréal, au coin des rues Craig et Côte de la Place d'Armes.

L'établissement était à la veille d'ouvrir ses portes. Il n'y avait pas de temps à perdre. Fallait faire vite pour compléter l'équipe et mettre la dernière touche au menu.

Tout était prêt pour l'ouverture. Le succès fut immédiat. Par exemple, sur l'heure du midi, la place ne se vidait pas entre 12 et 14 heures. Vous le devinez, les journées n'en finissaient plus. Surtout pour le chef-cuisinier.

C'était trop pour Gérard Ouellet. À ce rythme-là, ses nerfs ont cédé. Même si les choses allaient bien, au bout d'un an et demi, il n'en pouvait plus.

Il n'a pas été longtemps en chômage. Pour se retrouver cuisinier au Mess des Officiers de la Base militaire de Saint-Jean. «J'ai été le premier civil à occuper ce poste», fait-il remarquer.



Dans le cadre des cours de cuisine qu'il donne au Centre des Aînés Johannais, Gérard Ouellet explique une recette à des élèves intéressés: Romuald Bissonnette, Bruce Rollo et Gilles Lemaire. Antoine Léveillé s'est joint au groupe.



Avec la musique et le bricolage, la peinture est un de ses passe-temps favoris.

À son passage à la Base militaire, il se souvient en particulier de son examen avant d'être embauché.

«J'ai dû affronter un jury dont les membres étaient sérieux comme des papes, se souvient-il. Je ne savais pas trop ce qui m'attendait.»

«Parlez-nous du roux», lui a-t-on demandé comme première question. Une préparation pour compléter la pâte dans la décoration des pièces montées. Il a répondu par une autre question au piège qu'on lui tendait. Pour évaluer sa compétence.

«Voulez-vous parler du blanc, du blond

ou du brun», de répliquer Gérard Ouellet. Il n'a pas eu besoin de compléter sa réponse. Le jugement a été rendu sur blanc. Sans délibérer. Il fut engagé sur-le-champ.

Faut dire qu'il était bien préparé. Au moment qu'il a décidé de faire carrière comme cuisinier. «pour la vie», glisse-t-il, il a pris le moyen pour réussir.

«Tout d'abord, fait-il remarquer, même si j'ai toujours adoré faire la cuisine, j'en avais beaucoup à apprendre. Je m'en suis aperçu quand j'ai commencé à suivre des cours du Chef Beaulieu à Montréal. Une suggestion de Yvette Dolbec à qui j'avais demandé conseil.»

«Avec lui, j'ai appris les rudiments de la cuisine commerciale, économique et professionnelle. En ne perdant pas de vue une règle d'or que ne doit jamais oublier un cuisinier.»

«La poubelle est son pire ennemi», a-t-il encore frais à la mémoire. Il a réalisé l'importance de développer l'art de savoir utiliser «les restes». Il ne l'a jamais oublié.

Il a également fait un stage de quelques mois à l'École Wilton de Chicago. Pour suivre des cours de décoration en sucre, des fleurs, des grappes de raisins, pour décorer les gâteaux. L'endroit était fort recherché, puisqu'il lui a fallu attendre deux ans pour y être admis.

Après avoir quitté la Brasserie du Foyer, il a passé trois ans, toujours comme cuisinier, sur les navires de la Garde Côtière du Canada. Ces vaisseaux, des brise-glaces, le Radisson, le d'Iberville, le Rodger et le Beauport, faisaient la navette entre Sorel, Québec et Sept-Îles. Des problèmes de santé, quatre pontages l'ont obligé à réduire ses activités.

Il en fallait davantage pour lui faire perdre son goût de vivre. Surtout depuis qu'il donne des cours de cuisine au Centre des Aînés Johannais.

D'une durée de dix semaines, de 12h30 à 17 heures tous les lundis, ces cours s'adressent aux hommes seuls ou à ceux qui veulent libérer leur épouse de la corvée de préparer les repas, jour après jour.

Chaque fois qu'il se retrouve avec ses élèves, il est aussi enthousiaste qu'eux. En plus de ses connaissances, Gérard Ouellet doit certainement leur transmettre sa passion pour la cuisine et pour la vie!

Beaucoup de temps pour le bénévolat

J'ai probablement présenté les 800 films de l'Office National du Film (O.N.F.) à Saint-Jean dans la plupart des paroisses du diocèse de Saint-Jean, raconte Gérard Ouellet. Thérèse Trépanier, la soeur du dentiste, responsable de la cinémathèque locale de l'O.N.F. pourrait en témoigner.

Gérard Ouellet le faisait bénévolement, ce qui ne l'a pas empêché de suivre des cours de projectionniste. «Pour présenter les films comme du monde», tient-il à préciser.

Un film de l'O.N.F. l'a particulièrement marqué. Ce film avait pour titre «Les Brûlés». Il racontait l'épopée des premiers défricheurs de l'Abitibi. Une vie de misère.

Aujourd'hui, un de ses neveux travaille à reboiser ces terres abandonnées depuis belle lurette. «Il est inconcevable, déplore Gérard Ouellet, que les gouvernements n'aient pas appuyé ces pionniers qui s'étaient arrachés le coeur à peiner d'une étoile à l'autre pour rendre ces fermes productives.»

Les loisirs étaient rares

Il y avait aussi du cinéma à la Centrale Catholique et dans différentes salles paroissiales, avec les succès de l'heure: Séraphin et le Gros Bill. Gérard Ouellet était en quelque sorte le bras droit de l'abbé Yves Tremblay.

«Ensemble, fait-il remarquer, nous allions un peu partout présenter des films. Pour expliquer la popularité de ces séances de cinéma, faut se rappeler qu'à l'époque, les loisirs étaient rares, comme l'argent d'ailleurs. C'était aussi avant l'apparition de la télévision.»

Fallait également s'occuper des jeunes.

À part les cours d'école et la patinoire en hiver, il n'y avait pas grand-chose pour eux. «Pour soulager les parents un tant soit peu, il y avait le Samedi-Jeunesse, à la Centrale, de 13 à 17 heures dans l'après-midi. C'était au cours des années 1944-45.

«En moyenne, il y avait 500 jeunes dans la salle. J'étais maître de cérémonie. Le programme était varié. A part les jeux, il y avait les concours et la présentation de films. Sans oublier les concours d'amateurs. S'ajoutaient les soirées réservées aux parents avec des artistes invités.»

Il se souvient de certains noms: l'Orchestre d'Origène Fournier, le chanteur Normand Busque et la chanteuse Marie-Paule Lagacé, ainsi que le guitariste Germain Guimond. Les vedettes du temps.

Il va sans dire que Gérard Ouellet devait gagner sa vie. Inutile de le rappeler, ses moments libres étaient rares.



Marie-Paule Lagacé, chanteuse, artiste invitée au grand spectacle de Samedi-Jeunesse, réservé aux parents des enfants inscrits à cette activité.



Gérard Ouellet, au début des années 50, avec son blazer rouge vin et son pantalon gris, était l'animateur des représentations de Samedi-Jeunesse, présentées le samedi après-midi, 52 semaines par année, à la Centrale Catholique.

Le Coq Rapide vous offre 4 tables d'hôte en salle à manger

Quatre bonnes raisons
pour sortir de
la maison!

À partir de
7.90\$

Meilleurs
vœux
pour le
Nouvel
An

Tous les jours, à partir de 16h, samedi et dimanche à partir de 11h

365, BOUL. DU SÉMINAIRE, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU 348-1191

Mgr Berthelet se préoccupera d'abord de l'avenir des paroisses

MICHEL PHANEUF

C'est avec comme principale préoccupation l'avenir des paroisses du diocèse et leur aménagement pastoral que Mgr Jacques Berthelet amorcé son mandat à titre d'évêque du diocèse de Saint-Jean-Longueuil. Une préoccupation et une réflexion auxquelles il entend associer toutes les personnes touchées par cette question, depuis les prêtres et les autorités paroissiales jusqu'aux fidèles eux-mêmes.

«Nous avons moins de prêtres, moins de pratiquants et moins d'argent, nous a indiqué Mgr Berthelet quelques heures après l'annonce de sa nomination par le Pape Jean-Paul II, le 27 décembre dernier. Aussi faut-il lancer une importante réflexion dans les paroisses et inviter toutes les forces vives à apporter leur collaboration à la recherche de solutions.»

Sans vouloir présumer de ces solutions, le nouvel évêque du diocèse donne en guise d'exemples certaines rationalisations comme le jumelage de paroisses, la mise en commun des ressources, etc. Chose certaine, ajoute-t-il, nous voudrions que les gens soient partie prenante de cette réflexion et des mesures qui en découleront.

Toujours au chapitre des priorités,

il souhaite également donner une meilleure impulsion à tout ce qui touche l'initiation chrétienne des jeunes, sans oublier toute la question de la pastorale des vocations. «Il s'agit-là de gros défis, souligne-t-il; heureusement, je suis bien secondé pour y faire face.»

Le quatrième évêque

Mgr Jacques Berthelet succède à Mgr Bernard Hubert qui est décédé le 2 février 1996. Il devient ainsi le quatrième évêque du diocèse de Saint-Jean-Longueuil.

Natif de Montréal, quatrième d'une famille de neuf enfants, il est âgé de 62 ans. Membre de la congrégation des Clercs de Saint-Viateur, il a été ordonné prêtre en 1962. Après avoir fait son baccalauréat en pédagogie et fait des études en pastorale, il est allé étudier à Fribourg en Suisse où il a obtenu sa licence en théologie et son habilitation au doctorat en théologie. De retour au Québec, il a été professeur de théologie au Scolasticat Saint-Charles de Joliette, puis à la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal de 1967 à 1972.

En 1972, il est nommé vicaire général de sa congrégation, à Rome, poste qu'il occupe jusqu'en 1978. Il est alors élu supérieur provincial des Clercs Saint-Viateur de Montréal pour ensuite devenir président des Clercs Saint-Viateur canadiens. En 1984, le Chapitre général de sa con-

grégation l'élit supérieur général.

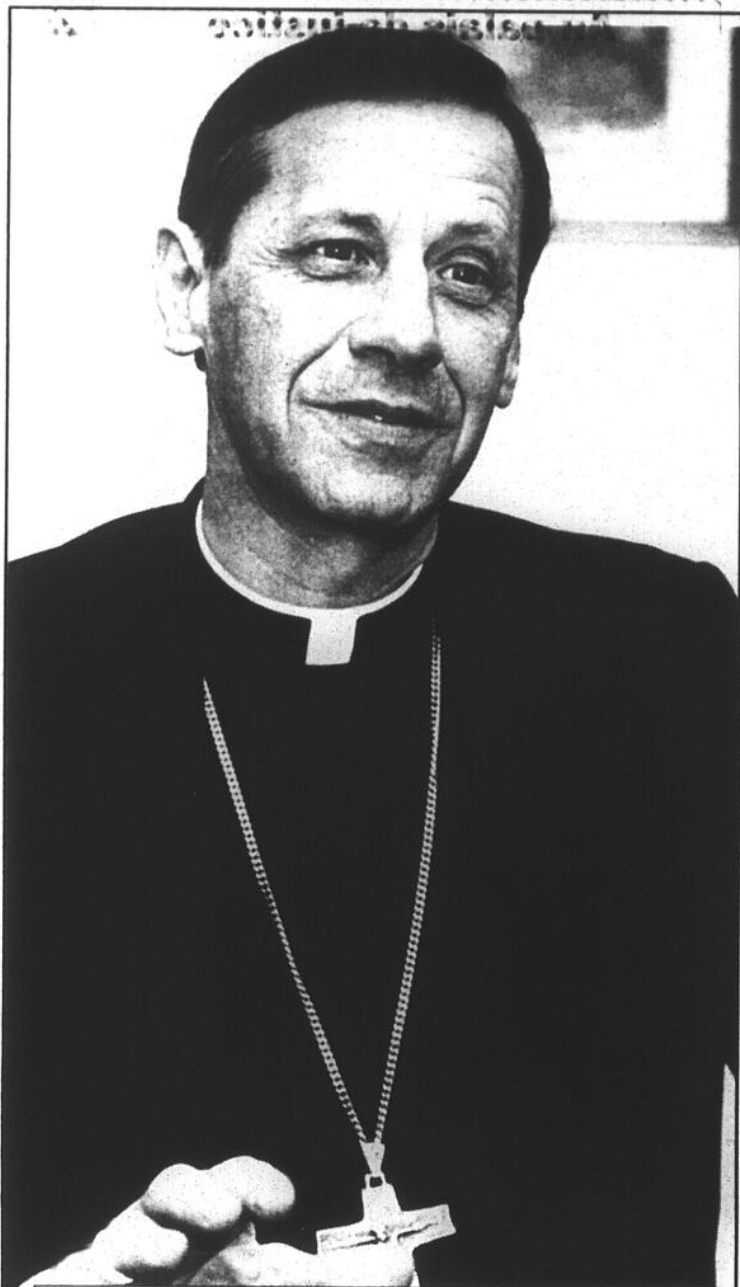
Mgr Berthelet est membre du conseil permanent de la Conférence des évêques catholiques du Canada et de la Commission nationale de liturgie. À l'Assemblée des évêques du Québec, il est membre du comité exécutif des ministères. En 1994, il a été délégué de la Conférence des évêques catholiques du Canada au Synode des évêques sur la vie consacrée.

Évêque auxiliaire de Saint-Jean-Longueuil depuis 10 ans, il assumait, depuis le décès de Mgr Hubert, le rôle d'administrateur diocésain.

L'entrée en fonction du nouvel évêque aura lieu le samedi 25 janvier prochain lors d'une cérémonie à la cathédrale de Longueuil. Une autre célébration se tiendra à la cathédrale de Saint-Jean le dimanche 2 février, premier anniversaire du décès de Mgr Hubert.

Le diocèse de Saint-Jean-Longueuil est le quatrième plus grand diocèse du Canada et le troisième plus grand diocèse du Québec. Il compte, sur une population d'environ 650,000 personnes, près de 530,000 catholiques répartis dans 93 paroisses.

130 prêtres diocésains et 50 religieux prêtres oeuvrent dans le diocèse. A ceux-ci s'ajoutent environ 250 agentes et agents de pastorale, de même que 577 religieuses et religieux.



Mgr Jacques Berthelet est devenu le 27 décembre dernier, fête de Saint-Jean l'Évangéliste, le quatrième évêque du diocèse de Saint-Jean-Longueuil.

Surveillance électronique

Saint-Jean songe à installer des caméras au centre-ville

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

À l'instar de certaines municipalités, notamment Hull et Sherbrooke, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu songe sérieusement à mettre en place un système de surveillance électronique à certains endroits stratégiques du Vieux Saint-Jean.

Lors de l'étude des prévisions budgétaires 97, le conseil municipal a prévu un montant de \$40,000 à son fonds de roulement aux fins de l'acquisition de l'équipement nécessaire à l'implantation d'un système de caméras de surveillance.

«Le projet est sur la table depuis trois ans», rappelle le directeur du service de police du Haut-Richelieu, Gaétan Vaillancourt. Il explique que les objectifs visés par l'installation d'un système de surveillance électronique sont la dissuasion de la criminalité et l'augmentation de la capacité d'intervention des policiers.

Dissuasion

En matière de dissuasion, la présence de caméras peut freiner les actes criminels (vandalisme, vols d'autos, bagarres à la sortie des bars, etc.) parce que les malfaiteurs craignent d'être identifiés sur la pellicule.

Les tribunaux, comme cela s'est produit à Hull, acceptent les pièces photographiques (vidéos) comme éléments de preuve.

Intervention

Sur le plan de l'intervention, la surveillance électronique favorise une meilleure efficacité des opérations policières.

À partir du poste de police, autant les répartiteurs que l'officier de garde peuvent jeter en permanence un coup d'oeil sur les appareils de télévision et intervenir immédiatement, autant dans les cas d'incidents violents que, par exemple, d'événements liés à la circulation (accidents, bouchons de circulation, etc.).

Libertés civiles

En ce qui concerne les libertés civiles, les tribunaux n'ont pas fait objection à un tel système de surveillance puisque ce sont des endroits publics qui sont scrutés par la caméra.

Et si quelqu'un se promenait sur la place publique avec sa maîtresse ou son amant, il n'aurait pas à craindre d'être ainsi filmé pour la postérité. Sa promenade amoureuse demeure, sur le plan légal, du domaine strictement privé.

De plus, selon les pratiques dans les municipalités équipées de ce moyen de surveillance, les services policiers n'archivent pas les cassettes vidéos. Elles ne les conservent qu'en cas d'incidents nécessitant leur production éventuelle comme élément de preuve devant la Cour.

Trois endroits stratégiques

Si le conseil municipal décidait effectivement d'investir les \$40,000 prévus dans l'acquisition d'un système de surveillance, le chef Vaillancourt précise que cette somme ne permettrait que l'achat des équipements minimaux.

Ce montant servirait à équiper le poste de police (appareils de télévision) et à installer une première caméra de surveillance dans le vieux Saint-Jean.

La première caméra de surveillance serait placée à l'intersection des rues Richelieu et Saint-Charles, un endroit où plusieurs incidents se produisent annuellement.

Les deux autres endroits visés sont la Place du Quai et l'intersection des rues Richelieu et Saint-Jacques.

Les caméras, précise M. Vaillancourt, seraient installées sur des lampadaires, sur des immeubles ou même à l'intérieur d'un immeuble, selon ce qui sera le plus approprié.

Enfin, d'une manière générale, il semble que l'efficacité de ces systèmes de surveillance soit mitigée.

Les systèmes de surveillance électronique rapporteraient des bénéfices limités pour la dissuasion de la criminalité mais procureraient des dividendes intéressants sur le plan de l'efficacité des opérations policières.



Le chef Gaétan Vaillancourt souhaite l'implantation d'un système de surveillance électronique en 1997. C'est sur la rue Richelieu que les premières caméras de surveillance seraient installées.

Le retard de 10% devrait être rattrapé

Nez Rouge se termine ce soir!

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Les automobilistes trop éméchés pour prendre le volant pourront pour une dernière fois, en cette veillée du Jour de l'An, profiter du service de «chauffeur privé» de l'Opération Nez rouge du Haut-Richelieu.

Le service «confidentiel et gratuit» de Nez rouge est offert entre 21 heures et 4 heures du matin. Pour rejoindre Nez rouge, il suffit de composer le 357-6011. Dans le sud du comté, il faut téléphoner au 246-2321 pour rejoindre le sous poste de Nez rouge à Lacolle.

L'Opération Nez rouge du Haut-Richelieu n'affichera pas de nouvelles statistiques record cette année. Tout indique que la clientèle s'est stabilisée.

Les automobilistes sont désormais mieux sensibilisés aux dangers de la conduite en état d'ébriété et le phénomène du chauffeur désigné au sein d'une famille ou d'un groupe d'amis



Sous la neige, jeudi soir dernier, c'était au tour du député péquiste de Saint-Jean et secrétaire régional de la Montérégie, Roger Paquin, d'appuyer les efforts de l'Opération Nez rouge du Haut-Richelieu. Sur notre photo, on reconnaît le constable Martin Antil, le député, sa conjointe, Christine Racicot, la responsable de la centrale de Nez rouge, Lucie Benoît, et le constable Éric Lebeau.

est maintenant une pratique qui fait partie des moeurs de plusieurs.

Selon le responsable des communications de Nez rouge du Haut-Richelieu, Jacques Meunier, il faut s'attendre à ce que les résultats définitifs soient, en bout de route, similaires à ceux de l'an dernier.

Baisse de 10%

En date du 28 décembre,

Nez rouge avait enregistré une baisse de 10% du nombre de accompagnements. Ce retard devrait être comblé puisque les activités durent deux jours de plus cette année.

Ainsi, quelque 1,625 automobilistes ont jusqu'ici fait appel à Nez rouge comparativement à 1,805 l'an dernier à la même date. Au total, 2,455 personnes (automobilistes et

passagers) ont été reconduites à bon port par les équipes de bénévoles.

Pourboires de \$12,864

Les pourboires sont plus généreux cette année que l'an passé. Le pourboire moyen a été de \$8,80 par accompagnement. Nez rouge a maintenant récolté \$12,864,60. Ces pourboires seront redistribués à des organismes d'aide à la

jeunesse de la région.

Les objectifs de début de campagne avaient été fixés à 2,300 accompagnements, à 3,500 personnes reconduites et à \$16,000 de pourboires.

L'an dernier, la campagne s'était terminée avec 1,959 accompagnements, 3,063 personnes reconduites et des pourboires totaux de \$13,740,87.

2^e Avenue à Iberville

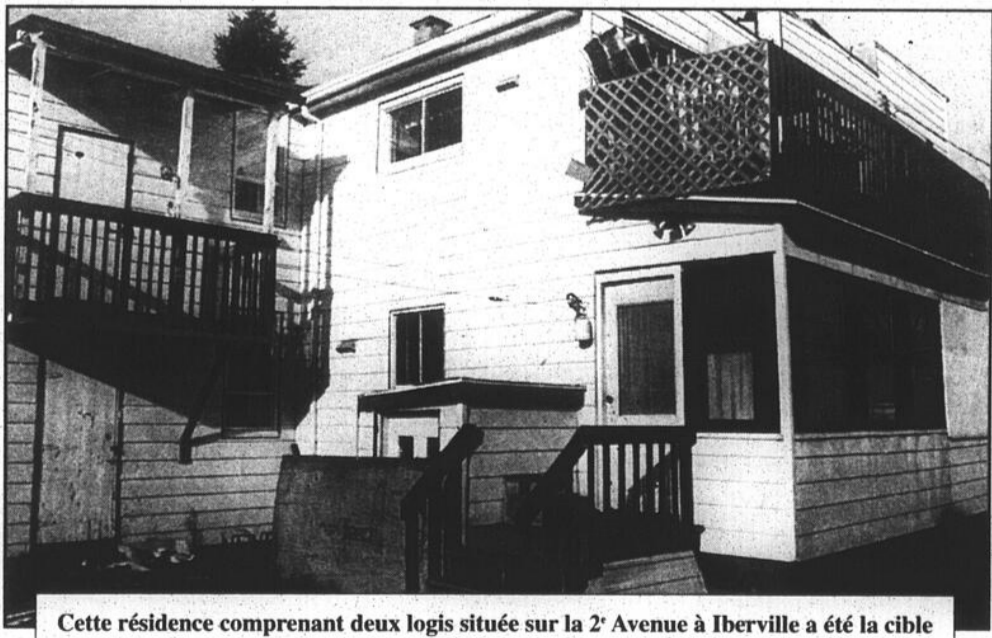
Une famille se retrouve sans logis le lendemain de Noël

ISABELLE SIMARD

Une résidence à deux logis située au 81, 2^e Avenue à Iberville a été la proie des flammes le soir du 25 décembre. Les résidents du rez-de-chaussée se retrouvent sans logis.

Les pompiers d'Iberville ont reçu l'appel à 20h30 le 25 décembre. Des voisins les ont alertés après avoir aperçu la fumée qui sortait du bâtiment.

Le feu a pris naissance au sous-sol. La cause probable est attribuable à une défektivité électrique. «L'incendie a débuté vers 17 heures. Le feu a fait beaucoup de dommages au sous-sol ainsi qu'au



Cette résidence comprenant deux logis située sur la 2^e Avenue à Iberville a été la cible

rez-de-chaussée», explique le chef de la caserne d'Iberville, Claude Proulx.

Les sapeurs ont éteint le feu avant que les flammes ne gagnent l'étage su-

périeur. Ils évaluent les dégâts à environ \$40,000.

«Les locataires se trouvaient en Beauce. Nous les avons rejoints le soir même et nous leur

avons expliqué d'attendre au lendemain pour revenir à Iberville puisque leur logis était devenu inhabitable. La mère, le père, leur fille de 14 ans et leur fils de 16 ans habitaient ce

logement», soutient M. Proulx.

Le logis situé à l'étage a été épargné par les flammes. Toutefois, des dommages ont été causés par la fumée.

Au palais de justice

Drogue

Le juge Claude Provost a suivi la recommandation des avocats et de l'agent de probation en prononçant un sursis de sentence, mais en obligeant Patrick Grenier, 34 ans, de Saint-Jean, à effectuer 80 heures de travaux communautaires. Dans le cas de André Tougas, 32 ans, arrêté au cours de la même opération policière, il a cependant ajouté une peine de 90 jours d'emprisonnement pouvant être purgée les fins de semaine.

C'est à la suite d'informations reçues que les policiers de la GRC effectuaient en mai 1995 une perquisition au logement de Tougas, à Saint-Jean. Ils y ont saisi 76 grammes de haschich, 19 grammes de mari et 33 grammes de champignons magiques. Une partie de cette drogue appartenait à Grenier et l'autre à Tougas, qui était l'individu visé par la perquisition.

Le procureur de la couronne s'est dit d'accord avec la suggestion de l'agent de probation de placer Grenier sous probation et de lui imposer des travaux communautaires, compte tenu du fait que l'accusé a repris sa vie en main et assume ses responsabilités.

Dans le cas de Tougas, Me Dominique Dudemaine, de la poursuite, a réclamé une peine d'emprisonnement considérant entre autres la conclusion du rapport d'évaluation qui n'écarte pas les risques de récidive.

L'accusé avait déjà été condamné à une peine de six mois d'emprisonnement en 1993. Mais la défense a répliqué que lui aussi s'était repris en main en poursuivant ses études. Me Gilles Peltier a fait valoir que l'emprisonnement de son client n'apporterait rien à la société et pourrait au contraire stopper les efforts de son client pour se réhabiliter. Le juge a finalement décidé de condamner Tougas à une peine d'emprisonnement qu'il pourra toutefois purger les fins de semaine. Il lui a imposé aussi une série de conditions à respecter.

Pas de cautionnement

Le juge Jacques Rancourt, de la Cour du Québec, n'a pas été rassuré qu'un résident de 30 ans, de Saint-Bernard-de-Lacolle,

respecte les nouvelles conditions que pourrait lui imposer le tribunal. Il a donc décidé la semaine dernière d'ordonner sa détention jusqu'à la tenue du procès le 15 janvier prochain.

L'homme qui a déjà été condamné à la prison en juillet dernier pour avoir eu des contacts sexuels avec la fillette de son ancienne conjointe, est accusé maintenant de l'avoir contacté en l'interpellant alors qu'elle prenait l'autobus d'écoliers le matin du 11 décembre dernier. Il lui était interdit de le faire en vertu de l'ordonnance de probation prononcée au moment de sa condamnation.

Par ailleurs, en septembre dernier, il était aussi arrêté pour harcèlement envers la mère de la fillette. Il avait été remis en liberté à la condition de ne pas communiquer avec son ex-copine ni avec les enfants de celle-ci.

Son avocat, Me Jean-Pierre Robillard, a annoncé que l'accusé entendait présenter une défense d'alibi, soutenant que le 11 décembre dernier il n'avait pas mis les pieds à Saint-Jean et ne pouvait par le fait même avoir vu l'enfant. Il aurait travaillé sur une ferme à Saint-Bernard-de-Lacolle. La fillette a raconté à la police qu'elle avait demandé au chauffeur d'autobus de fermer rapidement les portes. Puis elle aurait revu l'accusé une fois arrivée à l'école et à une autre reprise sur l'heure du dîner.

Malgré la promesse de l'accusé de ne pas entrer dans les limites de Saint-Jean où habite l'enfant âgée de 7 ans, le juge n'a pas été rassuré. Il faut dire que l'homme a plusieurs condamnations pour contraventions à des engagements pris devant la cour et aussi pour bris d'ordonnance de probation au cours des dix dernières années. Entre autres l'été dernier, il avait manqué à trois reprises de se présenter à la prison pour y purger une peine de fins de semaine.

C'est donc derrière les barreaux que l'individu passera le congé des fêtes en attendant la tenue de son procès. La décision du tribunal a plutôt déplu à l'accusé qui a adressé un regard hostile à l'enquêteur du Service de police du Haut-Richelieu qui venait de témoigner.

Limousine Krystal



990-6977/358-4040

INCLUS REPAS
Bouteille de moussoux
Transport aller-retour

FORFAIT RESTAURANT

RESTAURANT
HELENE
DU CHAMPLAIN
59⁹⁵\$
par personne

69⁹⁵\$
par personne

Réservez tôt pour vos «parties» de bureau ou toutes autres occasions durant les Fêtes De 8 à 20 personnes

Pour 10\$ de plus par personne, terminez votre soirée au CASINO de Montréal ou à un club de votre choix à Montréal.

POUR TOUTES OCCASIONS:
Baptême Soirée surprise Graduation Anniversaire de mariage Voyage d'affaires
Aéroport Promotion au travail Fête des Pères et des Mères Mariage etc.
10% d'escompte les lundis-mardis-mercredis
Tous nos forfaits sont basés pour un groupe de 8 personnes minimum

Saint-Jean a réduit de 58% ses immobilisations en 1997

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

La fin du programme d'assainissement des eaux et du programme de travaux d'infrastructures Canada-Québec permettront à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu de faire une pause dans ses dépenses d'immobilisations en 1997.

Le conseil municipal a adopté un programme triennal de dépenses en immobilisations de \$26,8 millions. Les investissements devraient atteindre \$5,251,000 en 1997, \$10,408,000 en 1998 et \$11,212,700 en 1999.

En 1996, l'assainissement des eaux (\$2,1 millions) et les travaux d'infrastructures Canada-Québec (\$6,2 millions) comptaient à elles seules pour \$8,3 millions. Le fardeau n'était cependant pas sur les seules épaules des contribuables johannais puisque Saint-Jean ne défrayait que 33% des

coûts des infrastructures.

Toutes les dépenses d'infrastructures Canada-Québec n'ont pas été réalisées en 1996. Il reste à compléter pour 1997 l'aménagement de la gare patrimoniale du Canadien Pacifique.

De l'ordre de \$5,2 millions, le programme d'immobilisations pour 1997 sera par ailleurs inférieur aux versements de \$5,8 millions que la ville effectuera pour le rachat de la dette à long terme. La dette totale de la ville s'élève à \$88,2 millions.

Le programme triennal 1997-1999 distingue les immobilisations en six catégories: projets visant l'entretien des équipements, projets souhaitables mais non essentiels, etc. (voir le tableau ci-annexé).

Le plus important élément du triennal est la réhabilitation des réseaux d'égouts et d'aqueduc qui nécessitera des dépenses de \$7,5 millions, principalement pour régler les problèmes de refoulement des égouts dans la plus vieille partie du quartier Saint-Gérard.

Le conseil municipal a d'autre part retardé d'une autre année la troisième phase des travaux de modernisation et d'agrandissement de l'usine de filtration. Il s'agit de travaux majeurs totali-

sant quelque \$4,1 millions. La ville prévoit y investir \$200,000 en 1997, \$2 millions en 1998 et \$1,9 million en 1999.

Le projet de modernisation du théâtre des Deux-Rives (\$8,5 millions),

dont la part de la ville s'élèverait à \$2,1 millions, a été reporté de deux ans. Prévu pour 1997, il est maintenant planifié pour 1999.

Le projet de construction d'une passerelle (\$400,000) pour piétons et cyclistes

entre la rue Champ-lain et la bande du canal Chambly dans le quartier Normandie a été maintenu pour 1998, tout comme l'aménagement de la section de la rue Carillon (\$600,000) à l'Est de la voie ferrée du CN, dans le quartier Saint-Eugène.

L'année 1998, rappelons-le, sera une année électorale. Il faut penser que les conseillers Jean Grimard, un aspirant à la mairie, et René Galipeau, dont la conjointe, June, souhaiterait prendre la succession, tiendront particulièrement à ce

que ces projets se réalisent.

On peut également penser que le conseiller de Saint-Gérard, Germain Granger, jouera toutes ses cartes pour assurer l'enclenchement des travaux de réhabilitation du réseau d'égouts.

Programme des dépenses en immobilisations 1997-1998-1999

| | 1997 | 1998 | 1999 | Total 97-98-99 |
|--|--------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Projets visant l'entretien des équipements et la prolongation de leur vie utile | | | | |
| Trottoirs et terre-pleins | \$ 50,000 | \$ 50,000 | \$ 50,000 | \$ 150,000 |
| Réfection pavage et trottoirs | \$ 605,000 | \$ 605,000 | \$ 606,000 | \$ 1,816,000 |
| Chaussée St-Eugène et N.D.L. | \$ 552,000 | \$ 400,000 | \$ 400,000 | \$ 1,352,000 |
| Chaussée quartier Nord | \$ 90,000 | \$ 100,000 | \$ 48,000 | \$ 238,000 |
| Équipement incendies | \$ 330,000 | -- | \$ 225,000 | \$ 555,000 |
| Piscine Parc municipal | -- | -- | \$ 82,500 | \$ 82,500 |
| Réfection aréna | -- | \$ 473,000 | \$ 300,000 | \$ 773,000 |
| Réhabilitation égouts, aqueduc | \$1,000,000 | \$3,500,000 | \$3,000,000 | \$ 7,500,000 |
| Réfection du garage municipal | -- | -- | \$ 41,200 | \$ 41,200 |
| Feux de circulation | \$ 115,000 | \$ 115,000 | -- | \$ 230,000 |
| Climatisation hôtel de ville | -- | -- | \$ 60,000 | \$ 60,000 |
| Amén. Bâtiment piscine St-Edmond | -- | -- | \$ 60,000 | \$ 60,000 |
| Chaussée St-Edmond | \$ 59,000 | -- | -- | \$ 59,000 |
| Total | \$2,801,000 | \$5,243,000 | \$4,872,700 | \$12,916,700 |
| Projets découlant d'une loi, d'un règlement ou d'une politique corporative | | | | |
| Frais de refinancement | \$ 275,000 | \$ 290,000 | \$ 315,000 | \$ 880,000 |
| Information des services | \$ 200,000 | \$ 200,000 | \$ 200,000 | \$ 600,000 |
| Total | \$ 475,000 | \$ 490,000 | \$ 515,000 | \$ 1,480,000 |
| Projets générateurs de revenus | | | | |
| Prolongement de services | \$ 610,000 | \$ 500,000 | \$ 500,000 | \$ 1,610,000 |
| Aménagement de l'aéroport | \$ 125,000 | \$ 200,000 | \$ 100,000 | \$ 425,000 |
| Usine de filtration | \$ 200,000 | \$2,000,000 | \$1,900,000 | \$ 4,100,000 |
| Rues parc industriel | -- | \$ 500,000 | \$ 500,000 | \$ 1,000,000 |
| Complexe C.-Raymond énergie | \$ 215,000 | -- | -- | \$ 215,000 |
| Réserves foncières | -- | \$ 300,000 | -- | \$ 300,000 |
| Total | \$1,150,000 | \$3,500,000 | \$3,000,000 | \$ 7,650,000 |
| Projets souhaitables mais non essentiels | | | | |
| Passerelle quartier Nord | -- | \$ 400,000 | -- | \$ 400,000 |
| Carillon partie est CN | -- | \$ 600,000 | -- | \$ 600,000 |
| Aménagement Musée régional | -- | -- | \$ 350,000 | \$ 350,000 |
| Théâtre des Deux Rives | -- | -- | \$2,175,000 | \$ 2,175,000 |
| Aménagement de piétonnières | -- | \$ 60,000 | \$ 60,000 | \$ 120,000 |
| Aménagement de stationnements | \$ 50,000 | \$ 100,000 | \$ 240,000 | \$ 390,000 |
| Total | \$ 50,000 | \$1,160,000 | \$2,825,000 | \$ 4,035,000 |
| Traitement des eaux usées | | | | |
| Eaux usées intercepteurs | \$ 150,000 | -- | -- | \$150,000 |
| Eaux usées usine | \$ 175,000 | \$ 15,000 | -- | \$190,000 |
| Total | \$ 325,000 | \$ 15,000 | -- | \$340,000 |
| Infrastructures Canada-Québec | | | | |
| Aménagement gare CP | \$ 450,000 | -- | -- | \$ 450,000 |
| Total | \$ 450,000 | -- | -- | \$ 450,000 |
| Totaux | \$5,251,000 | \$10,408,000 | \$11,212,700 | \$26,871,000 |



L'aménagement de la gare patrimoniale du Canadien Pacifique est le seul élément du programme d'infrastructures Canada-Québec qui restera à réaliser à Saint-Jean en 1997.

Un feu faisait rage au sous-sol

Une famille réveillée par le chien et le détecteur de fumée

ISABELLE SIMARD

Les résidents du 208, rue Saint-Michel à Saint-Jean-sur-Richelieu ont été réveillés en sursaut au cours de la nuit du 24 au 25 décembre. Leur avertisseur de fumée et les aboiements du chien les ont tirés d'un sommeil profond. Un feu faisait rage au sous-sol.

Après avoir constaté le début d'incendie, les occupants ont logé un appel à la caserne de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ils ont ensuite évacué les lieux.

Le feu a pris naissance dans le panneau de distribution d'électricité situé au sous-sol. Les dommages causés par l'incendie - évalués à \$10,000 - se sont limités au sous-sol. Le rez-de-chaussée a subi quelques dégâts à cause de la fumée.

St-Jean achète pour \$407,400 de pétrole!

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Avec une flotte d'environ 115 véhicules, allant des autos de police aux véhicules diversifiés du service des Travaux publics, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu assume annuellement une belle facture de produits pétroliers. En plus des véhicules, elle doit chauffer de nombreux bâtiments.

Les différents contrats d'achat de pétrole viennent d'être adjugés par le conseil municipal. La facture pour 1997 s'élèvera à quelque \$407,427 ou l'équivalent de trois cents du taux



La ville de Saint-Jean possède une flotte de 115 véhicules, incluant les automobiles du service de police.

de la taxe foncière.

Pour le propriétaire d'un bungalow moyen (valeur de \$91,300), l'achat des produits pétroliers pour les véhicules et les édifices municipaux représente \$27,39 sur l'ensemble de son compte de taxes.

À la suite de soumissions publiques, la ville a octroyé un contrat de \$178,727 aux Pétroles Sonic pour l'achat d'essence sans plomb et de \$177,287 au Groupe Pétrolier Olco pour l'achat de diesel.

Le contrat

d'huile à chauffage a été adjugé aux Pétroles Sonic pour un montant de \$51,416.

Contrats d'entretien

Par ailleurs, c'est la Plomberie Carrillon de Saint-Jean qui a décroché le contrat d'entretien

des systèmes de chauffage et de plomberie pour les années 1997, 1998 et 1999. Trois firmes se disputaient ce contrat.

Les taux horaires pour un maître plombier seront, en tout temps, de \$33 tandis que ceux de l'apprenti plombier seront de \$25.

Le contrat de trois ans pour l'entretien, l'inspection et la réparation des systèmes de climatisation a été accordé à la firme Climatization Mixair Inc. qui a présenté la plus basse soumission parmi six entreprises. Les taux de Climatization Mixair seront, en tout temps, de \$25 l'heure pour un spécialiste et de \$20 l'heure pour un apprenti.

Condos de St-Gérard: le règlement est retiré

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Le conseil municipal n'ira pas en référendum pour tenter de faire approuver le règlement de zonage no 2707 qui aurait autorisé la construction d'un complexe de 62 condominiums au-dessus du Centre Dorchester, dans le quartier Saint-Gérard.

Après avoir été battu par les électeurs de la zone concernée lors de la tenue de registre du 7 octobre, le règlement

no 2707 a finalement été retiré à la suite d'une résolution présentée par le conseiller du quartier, Germain Granger.

Ce dernier a précisé qu'il n'avait reçu aucun appel téléphonique après avoir publiquement demandé aux opposants de communiquer avec lui pour faire connaître leurs vues et expliquer leurs craintes face au projet.

M. Granger voulait connaître l'origine de leur opposition. Il désirait notamment savoir si

les signataires du registre s'opposaient au site choisi pour l'immeuble de condos destiné aux retraités ou préretraités ou s'ils en avaient contre la hauteur (quatre étages) de l'édifice projeté ou le nombre d'unités de condos.

«Je n'ai reçu aucun appel, ni pour ni contre le projet. Je demande donc au conseil municipal

de retirer le règlement de zonage», a-t-il dit dans une déclaration qui aura fait le bonheur du principal artisan de l'opposition au projet, Laurent Véronneau, qui pourra inscrire 2-0 sur sa feuille de pointage. M. Véronneau a déjà bloqué au même endroit un projet d'aménagement d'un entrepôt par la compagnie Singer.

Construction: encore des subventions en 97

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Saint-Jean-sur-Richelieu a décidé de reconduire en 1997 ses trois principaux programmes de subvention destinés à soutenir la construction sur son territoire et dans ses parcs industriel et aéroportuaire.

À l'aéroport et dans le parc industriel, le programme de revitalisation de la construction d'immeubles industriels, créé par le règlement no 2426, a été prolongé pour l'exercice financier 1997.

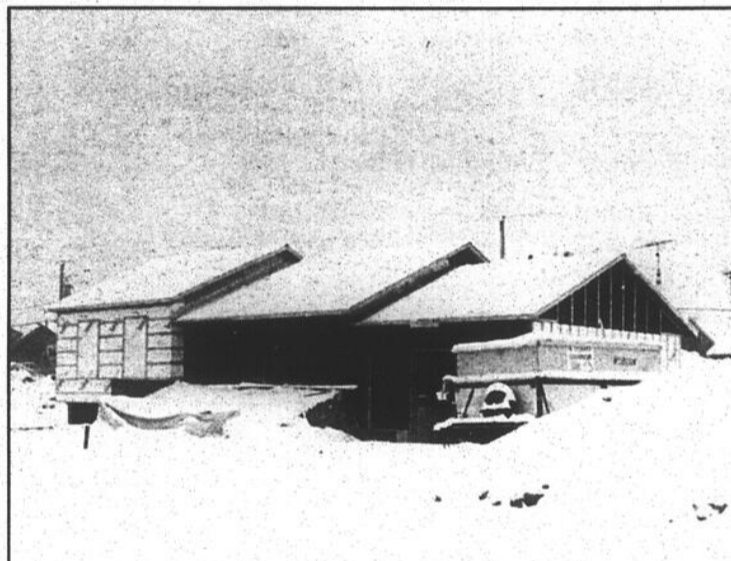
Le conseil municipal a adopté le règlement no 2728 qui accorde des subventions en rabais de taxe. Le programme compense l'augmentation de la taxe foncière résultant de la réévaluation

d'immeubles à la suite de travaux de construction.

Par ailleurs, les politiciens ont adopté les règlements nos 2726 et 2727, reconduisant pour 1997 les programmes de subvention à la revitalisation de la construction domiciliaire et à l'accessibilité à la propriété.

La ville offre des rabais de taxe pour de la construction neuve et des travaux de rénovation. Le règlement no 2727 touche plus particulièrement les vieux quartiers (territoire en redevelopment).

Les propriétaires désireux d'entreprendre des travaux de rénovation peuvent s'enquérir des dispositions des programmes de subvention auprès du service d'Urbanisme (357-2261).



La ville de Saint-Jean a reconduit pour 1997 ses programmes de rabais de taxes pour stimuler la construction résidentielle et industrielle sur son territoire.



Plutôt que d'aller en référendum, le conseiller Germain Granger a fait retirer le règlement de zonage qui aurait autorisé la construction d'un projet de 62 condominiums au-dessus du Centre Dorchester.

Arrérages de taxes

Le taux d'intérêt ramené à 10%

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Bonne nouvelle pour ceux qui financent une partie de leurs dettes en retardant le paiement de leurs taxes municipales.

Le conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu vient de ramener, à partir du 1^{er} janvier 1997, de 12% à 10% le taux d'intérêt exigé quant aux arrérages de taxes et à toutes les créances impayées.


Pour la ville, cette baisse du

taux d'intérêt demeure malgré tout une très bonne affaire. Elle encaissera un rendement de plus de sept points par rapport à un placement à la banque. Les taux d'intérêt sur des placements à court terme sont présentement inférieurs à 3%.

Le montant des taxes à recevoir oscille habituellement entre \$3,5 millions et \$4 millions. Au 31 décembre 1995, le montant de taxes municipales à recevoir (excluant les gouvernements) s'élevait à \$3,799,105.


Le Permanent
Le Permanent Saint-Jean en Courtois
Courtier immobilier agréé

Richard Boire
« grand maître vendeur »
347-7766 ÉTOILE



En cette période des Fêtes, je profite de l'occasion pour vous souhaiter bonheur et prospérité.

Que la nouvelle année qui vient, soit une source de joie dans l'accomplissement de vos rêves.



208727-c30-m

1997, une autre année de virage

Le temps des résolutions

Nous voici donc à la veille d'une nouvelle année. Faisons-nous comme à tous les ans à pareille date et prendrons-nous de courageuses résolutions que nous abandonnerons quelques semaines ou quelques jours plus tard?

C'est selon chacun, bien sûr, mais imaginons un instant quelles pourraient être les résolutions de nouvel an de quelques-uns de nos personnages publics...

Le député du comté de Saint-Jean à l'Assemblée nationale, M. Roger Paquin, souhaitera sans doute consacrer ses temps libres à faire du bénévolat à l'hôpital du Haut-Richelieu. Comme ça, il pourra vraiment aider les employés de cet établissement.

Le maire de Saint-Jean, M. Myroslaw Smereka, tentera pour sa part de convaincre tous ses collègues de travail de se remettre à fumer la cigarette. Il pourra ainsi s'adonner à son «seul vice» en bonne compagnie et ce à l'hôtel de ville.

Le député fédéral de Saint-Jean, M. Claude Bachand, continuera quant à lui de s'acquitter consciencieusement de son rôle dans l'opposition et pour ce faire retiendra de plus en plus les services de Poste Canada. Il rêve même d'une circulaire contenant toutes ses interventions en Chambre, circulaire qui serait distribuée dans tous les foyers du comté...

Enfin, plutôt que de se contenter d'un simple poste de directeur général à la ville de Saint-Jean ou au Conseil économique du Haut-Richelieu, M. Edouard Bonaldo se promet cette année de viser plus haut: son nouvel objectif sera de devenir pharaon d'Égypte! Ceci à condition bien sûr que la job lui soit offerte sans concours ou comité de sélection, et qu'une pyramide lui soit fournie avec son espace de stationnement.

Bonne et heureuse année!

-Michel Phaneuf

C'était beau

Le nostalgique ingénieur Pierre Monet se sert d'une ancienne photo illustrant le défunt Hôtel du Canada comme carte de vœux de Noël. C'était beau, à l'époque. Mais, faut-il le rappeler, il faut un certain nombre de conditions pour vouloir conserver les oeuvres du passé.

D'abord, il faut que ce qui en reste soit conservable, que cela mérite d'être conservé et que quelqu'un, un ingénieur par exemple, veuille bien y mettre les sous qu'il faut. Il faut se souvenir du passé, parfois pour son côté glorieux, parfois pour éviter que l'histoire se répète. Mais, de grâce, il faut éviter d'en faire une religion où toute poussée vers le modernisme devient péché.

Le centre-ville de Saint-Jean renferme un grand nombre de vieilles maisons du passé. Plusieurs d'entre elles sont bien conservées. Il serait probablement préférable d'en garder quelques-unes, belles, restaurées, et de jeter le reste par terre. Pour vivre, le centre-ville a besoin d'espace et de s'ouvrir abondamment sur la rivière.

Un conseil en passant aux administrateurs municipaux: plusieurs immeubles commerciaux pourraient être cédés gratuitement à la ville qui, en retour, s'engagerait à les démolir et, ainsi, aérer le centre-ville.

-Robert Paradis

Selon un sondage maison d'un quotidien montréalais, 56% de nous tous croient que 1996 a été une bonne année et 44% estiment qu'elle a été mauvaise.

Elle a été certainement bonne si vous êtes président de banque et plutôt mauvaise si vous êtes parmi les milliers de femmes employées de la même banque qui ont été remerciées. Évidemment, tout est question de point de vue. Mais est-il étonnant que ceux qui accordent une bonne note à 1996 soient à peine plus nombreux que ceux qui lui en octroient une mauvaise?

eut-être pas tant que ça puisque chacun voit les choses d'abord d'un point de vue personnel. Même si vous avez travaillé davantage pour le même salaire en 1996, sans doute vous estimez-vous chanceux puisque vous avez conservé votre emploi. C'est pourquoi l'année qui se termine, collectivement, n'est pas si mauvaise. C'est plutôt une année de passage et de virage. De virages collectifs.

C'est à coup sûr l'économie qui a dominé 1996. Croissance économique à peine positive et plus faible que prévu. Inflation à moins de 2% puisque l'économie est presque en récession. Taux d'intérêt en chute libre et incapables de relancer la consommation et les investissements de façon significative. Stagnation de l'emploi et même croissance du chômage. Un portrait somme toute peu reluisant... sauf pour les entreprises qui ont généralement réussi à améliorer leur position concurrentielle et leurs profits à la faveur de mises à pied massives.

Le problème de notre économie, c'est qu'elle ne se comporte plus comme on pourrait s'y attendre, comme on devrait s'y attendre. Elle n'est plus malade puisque la récession est terminée depuis deux ans. Mais son retour à la santé n'a jamais ramené les emplois perdus. Notre économie ne sera tout simplement plus jamais la même puisqu'elle subit à la fois des changements importants de l'intérieur et de l'extérieur.

Pendant des années, quand nous entendions le discours de la mondialisation des marchés, nous avons vu des débouchés nouveaux pour nos produits. Cela n'est pas complètement faux. Mais aujourd'hui tous savent que la mondialisation, c'est d'abord et



avant tout des centaines de milliers d'emplois non spécialisés qui ont disparu définitivement au profit d'une main-d'oeuvre meilleure marché ailleurs. Et il faut s'attendre à en perdre encore d'autres centaines de milliers.

À ces grands changements extérieurs à notre économie, nous devons ajouter ceux qui proviennent de l'intérieur. Notre population vieillit beaucoup plus vite qu'on ne s'en rend compte. Ces gens consomment moins et économisent davantage, ce qui fait que la bourse va de mieux en mieux et le commerce de détail de moins en moins bien. En outre il n'y a plus suffisamment de jeunes qui rentrent dans la vie adulte pour justifier une vigoureuse industrie de la construction, fer de lance traditionnel de notre économie.

Les changements dans l'économie finissent par entraîner d'autres changements dans la vie quotidienne de beaucoup d'entre nous. Bien sûr, il y a ceux qui perdent leur emploi et qui doivent en trouver un autre. Mais il y a aussi tous ces changements générés par les problèmes financiers de nos gouvernements. 1996 a aussi été, au Québec, la première véritable année de coupures dans les dépenses publiques. Juste à l'Hôpital du Haut-Richelieu, des millions ont été coupés et des centaines de personnes ont été affectées d'une façon ou d'une autre. Mais de façon générale, après en avoir parlé depuis des années, l'État providence est véritablement en train de mourir parce que nous n'aurons jamais plus les moyens de le faire vivre.

Peu d'entre nous n'auront finalement pas été touchés par l'un ou l'autre des grands changements de notre société depuis le début de la présente décennie. 1997 continuera sur cette lancée de changements importants. Encore du chômage et des coupures à l'horizon, entremêlés de bonnes nouvelles économiques. On peut même affirmer que nous en avons encore pour quelques années de ce régime.

Mais au-delà des nouvelles bonnes ou mauvaises, nous devons nous habituer à ce nouvel environnement changeant. Nous ne pouvons attendre les signaux habituels de reprise pour chasser la morosité ambiante et revenir à l'optimisme. Car notre optimisme ne dépend plus maintenant que de notre capacité à nous adapter à des conditions constamment en évolution.

Quelle que soit la tempête, si vous vous sentez capable de changer et de vous adapter, vous avez raison d'être optimiste. Car 1997 nous apportera à son tour d'autres grands changements.

Renel BOUCHARD



Un jeune pompier meurt à 31 ans

Plusieurs pompiers de la Ville de Montréal et d'autres sapeurs des villes avoisinantes ont assisté aux funérailles de François Nolin, un jeune pompier de 31 ans originaire de Saint-Jean-sur-Richelieu. M. Nolin oeuvrait sur le territoire de Montréal. Sa famille, ses collègues et amis lui ont rendu un dernier hommage le samedi 28 décembre en la Cathédrale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Bye bye 96!



Dans quelques heures viendra le temps de tourner la dernière page du calendrier. 1996 appartiendra à l'histoire. On s'en souviendra comme ayant été une année particulièrement difficile sur le plan économique et social. L'année des grandes coupures, du virage ambulatoire et des déboires de la Sainte Flanelle. Pauvre Mario! Pauvre Réjean! Pauvre de nous!

Si vous êtes de ceux qui haïssiez cette période de l'année consacrée aux rétrospectives, on vous fera grâce de tous les bons et de tous les moins bons moments de l'année qui s'achève.

Si vous ne souffrez pas d'Alzheimer, vous savez que les Hells n'ont pas été gentils, que l'humoriste Jean Chrétien s'est fait remarquer pour ses talents de pugiliste et que le jovialiste Jean-Marc Parent a fait des vagues tant sur l'eau que dans les journaux!

La Poune nous a quittés, mais Jean Raffa est resté pour continuer de nous instruire sur ce merveilleux sport qu'est la pétanque. Il y a aussi eu un gros coup d'eau au Saguenay qui a incité Pierre Péladeau à signer un chèque d'un million de dollars pendant qu'un autre Pierre, celui de La Presse, comptait ses sous en regardant La vie des gens riches et célèbres.

1996 aura aussi été l'année de Céline et de son beau René. L'année des Olympiques, de Réno Dépôt et de cette grosse plante verte aux allures humaines connue sous le nom de Pierre Bourque. L'année du Cosmodôme, de la fermeture de plusieurs hôpitaux et de la construction d'une rallonge pour le chic Casino.

La Poune est partie, Robert Bourassa aussi. Le bon peuple lui a alors parlé d'amour

comme jamais de son vivant. Autre disparition: celle de la subtile Sheila Copps. Après avoir expié ses fautes, elle est toutefois revenue hanter notre quotidien avec son drapeau canadien et ses crises d'hystérie à répétition. Stéphane Dion, lui, s'est tu. Dieu merci!

On se souviendra aussi de 1996 comme d'une année tranquille du côté des Américains. Ils ont bien tenté d'organiser des combats de rue, mais Max Gros Louis a refusé d'y affronter Jean Chrétien dans un combat à finir. Sage décision!

Sur la scène locale, le maire Myroslaw Smereka a continué de se comporter comme un stratège russe, avec pour résultat qu'Édouard Bonaldo est devenu son ami et que quelques-uns de ses conseillers jouent les Alexandre Lebed.

Richard Le Hir, lui, a fait beaucoup rire... de lui. Quant à Roger Paquin, il a continué de travailler fort pour ses électeurs de la Montérégie. On pourrait vous parler des ambitions politiques du maire Jean Rioux, mais le conseiller Paul Houde nous a poliment invité à le laisser tranquille! Passons outre.

Toujours sur la scène locale, on se souviendra finalement de 1996 comme ayant été l'année des ballons, des Backstreet Boys, de la policière Josée Laroche, du Capitol, de la fusion, de la démolition du Fontaine Bleue... et de Lassie!

Et que nous réserve maintenant la prochaine année? En temps normal, nous aurions posé la question à la pétillante JoJo Savard, mais la déesse des ondes n'est plus. Snif et resnif!

Bonne année à tous! ☺

Gilles LÉVESQUE

Prendrez-vous de bonnes résolutions cette année?



«Oui, bien sûr! Je pense travailler un peu moins, mais aussi finir tout ce que j'ai commencé.»

Louise Labelle, St-Pie-de-Bagot



«Premièrement, je voudrais respecter celles de l'an dernier. Ensuite, manger un peu plus souvent à la maison. J'aime un peu trop les restaurants...»

Maryse Drapeau, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Je n'en prends jamais, je n'arrive pas à les suivre! Essayer de faire du bien autour de moi, c'est tout ce que je peux promettre.»

Gilles Normandin, Saint-Jean-sur-Richelieu



«J'en prends toujours, même si ça ne donne pas grand-chose. Certains devraient le faire, ça ferait du bien d'arrêter la chicane un peu partout.»

James Fall, Saint-Jean-sur-Richelieu



«C'est sûr qu'on va prendre des bonnes résolutions, des résolutions à vocation économique, en mettant l'accent sur la continuité.»

Marcel Beaugard (Chambre de commerce du Haut-Richelieu), Saint-Jean-sur-Richelieu



«On veut essayer de créer le plus d'emplois possible, de continuer la relance économique. On a un beau bilan, pour 96.»

Claude Perron (Conseil économique du Haut-Richelieu), Saint-Jean-sur-Richelieu

La langue le miroir de l'âme d'un peuple



À l'occasion du nouvel an, je nous propose une seule résolution importante et primordiale, une résolution qu'il nous faudra tenir durant toute l'année: corriger quotidiennement notre langue parlée ou écrite, surveiller notre élocution, trouver les mots et les expressions justes, justifier nos accords et somme toute nous assurer que la phrase dite exprime exactement le fond de notre pensée.

Oui, comme Georges Dor le dit, je bafouille mon français et comme lui j'avoue «qu'une phrase correcte reste pour moi un travail, et non une chose naturelle». Au niveau du langage, rien ne me vient facilement. Je dois chercher les termes exacts dans les dictionnaires, restructurer des phrases boiteuses et faire corriger les fautes d'orthographe et de grammaire qui comme des épingles se glissent sans qu'on les voit dans mes textes.

Hélas, quelle pensée pouvons-nous véhiculer si nous ne possédons avec maîtrise notre langue, puisque la seule façon d'exprimer ce que nous pensons se fait à travers le langage? La pauvreté de notre langue reflète-t-elle la pauvreté de notre pensée? Georges Dor pense que la déstructuration de notre langue commença lors

de la Conquête. Coupés de la France, éloignés des progrès et du renouveau de langue française, nous avons cessé, sans nous en apercevoir, de nommer les choses: l'expression des sentiments par interjections et marmonnements colorés a remplacé doucement le langage rationnel, le reflet de la pensée. Maintenant, on devine et on assume ce que l'autre veut dire. Plutôt que de le comprendre, on le devine.

Pour contrer cet effet d'emmurement, cette incapacité de communiquer que provoque la pauvreté de notre langue, apprenons, avec passion, au cours de l'année à nommer les choses et à distinguer les nuances des expressions et des mots. Malheureusement, chez moi, toutes les choses étaient des affaires, mais aucune de ces affaires n'avait de mots pour l'exprimer. Pourtant, nous savions ce que ma mère voulait dire, mais notre paresse face à la langue nous empêchait de rechercher le mot exact. Ce n'est qu'en faisant la connaissance de voisins français que j'ai découvert cruellement la pauvreté de mon vocabulaire. Il était déjà bien tard. «T'sé veux dire?»

Je nous propose aujourd'hui et pour l'année de faire des efforts soutenus pour sortir de notre «misère langagière». Au lieu de cultiver nos ànonnements, de louer les vertus de notre joul monosyllabique, au lieu de lancer jurements ou blasphèmes du genre «colice, s'ti,

tabernacle» pour renforcer nos idées, prenons le temps de réfléchir à ce que l'on veut dire. Ne tolérons plus notre paresse et notre pauvreté intellectuelle, jurons sans retour de surveiller sans répit notre vocabulaire rachitique, nos structures bâtarde, notre élocution flasque. Cela ne veut pas dire se mettre la bouche en trou de poule et de faire des manières, mais simplement de maîtriser l'habileté de bien dire ce que l'on veut dire.

Soignons notre langue avec amour afin qu'elle révèle un peuple fier, un peuple fort. Il ne faudrait tout de même pas que se réalise ce que Georges Dor prédit: «au lieu de former un peuple, nous serons bientôt reconnus comme une société distincte... parlant de façon indistincte».

Je vous souhaite une année au français impeccable.

Georges Dor, Anna brailé ène shot. (Elle a beaucoup pleuré), Essai sur le langage des Québécois, Lanctôt, éditeur, 1996.

P.S. N'oubliez pas de critiquer la langue du journal, nous vous en serons reconnaissants. ☺

Maryse RACICOT-GAGNON

En souvenir d'un ami disparu

Monsieur le directeur,

«Les mots ne sont jamais de trop
Et s'ils ne sont pas assez beaux
J'attendrai»
Claude Mayrand, L'ouvre-cœur

J'écris ces mots en souvenir de mon ami
Marc Élément, mort bêtement à 35 ans, le
14 décembre dernier à l'intersection du

Chemin Saint-André et de l'Autoroute 10.
Le mardi suivant, je rencontre par hasard
Roger Alexandre qui me dit qu'il s'agirait
peut-être de «notre» Marc (son homonyme
serait paraît-il un résident de Saint-Luc).
Je ne peux y croire. Le soir même un coup
de fil me confirme que c'est bien du nôtre
qu'il s'agit. J'hésite à aller au salon mor-
tuaire ce soir-là, même si c'est pour moi la
dernière chance de le «voir». Justement je

ne veux pas le voir. Je préfère conserver
l'image vivante de lui ce soir où, une se-
maine plus tôt, nous étions assis côte à
côte, discutant et riant comme on peut dis-
cuter et rire quand on n'a pas le souci de sa
mort prochaine. L'idée de le voir étendu
dans un cercueil me répugne. Ce qui me
décide finalement à y aller c'est la néces-
sité de dire à ses parents le bon gars qu'il
était, l'artiste qui était de notre famille.
Parce que Marc était un artiste. Oh pas
connu, non! Mais un artiste qui vit sa diffé-
rence, un peu rebelle et cherchant des fa-
çons différentes d'être et d'agir dans sa
communauté. Un des rares à apporter une
originalité, une fantaisie et une conscience.
Un de ceux qui font un travail invisible aux
médiats et hors de l'actualité. Plusieurs
l'auront connu pour avoir amené des en-
fants et des personnes handicapées à s'ex-
primer par l'art. Quant à moi, je l'ai connu
d'abord à la galerie où il a été gardien pen-
dant un an. Je me souviens de son enthousiasme,
de son désir de comprendre l'art
actuel et d'élargir ses horizons. Son at-
tachement pour la galerie et sa fidélité me
touchaient beaucoup. Après s'être trouvé
du travail ailleurs, il passait me voir régu-
lièrement pour me dire bonjour, pour me
dire qu'il viendrait au prochain vernissage
ou me poser des questions. Dernièrement,

nous nous étions rapprochés, partageant
avec d'autres quelques heures de création à
l'Atelier du Libre Défi. J'ai peine à croire
que je ne le croiserai plus dans les rues du
Vieux Saint-Jean, que je n'entendrai plus
ses éclats de rire bien à lui, que je ne verrai
plus s'encadrer dans l'embrasement de mon
bureau sa tête bouclée et ses yeux rieurs,
portant comme nul autre un pantalon jaune
bouffant comme une gifle au conformisme
ambiant.

J'aimais bien ses peintures, car j'y re-
connaissais une expression personnelle
particulière et ne cédant en rien à la faci-
lité. J'avais plaisir à le voir progresser,
cheminer, cerner d'un peu plus près son
langage pictural. Je l'encourageais dans sa
recherche. Il écrivait aussi des poèmes
qu'il tentait sans succès de faire éditer. Où
iraient ces plages de sensibilité? Nous som-
mes quelques-uns à s'en préoccuper. Un
artiste est mort. Dans notre petite commu-
nauté artistique, il en manquera désormais
un. Oui, un artiste est mort et nous sommes
quelques-uns à le regretter. Salut l'artiste.
Adieu l'artiste. ☺

Marie-Josée DAUPHINAIS
Directrice de Action art actuel

Il y a pénurie de vrais dirigeants

Il n'est pas étonnant que le Parti québé-
cois se soit finalement incliné devant Lu-
cien Bouchard et la loi 86 de trahison lors
de ce récent congrès national.

Tout le monde, pour ainsi dire, sait que
le PQ ne pouvait se permettre de résister à
son chantage à la démission, car il n'y
avait personne d'autre pour le remplacer,
du moins pour le moment.

Par ailleurs, et je suis à peu près sûr de
mon coup, les jours de Lucien Bouchard
en tant que président du Parti québécois et
même en tant que Premier ministre sont
maintenant comptés. Et ce, très principale-
ment en raison de la loi 86 qu'il ne veut
absolument pas abolir mais que son suc-
cesseur, lui, sera d'avance contraint d'abo-
lir afin de rétablir l'affichage unilingue
français au Québec.

Le drame du Parti québécois et du peu-
ple québécois dans son ensemble tient à un
fait brutal: la relève n'y est pas! Au Qué-
bec, en effet, il y a une pénurie de vrais diri-
geants politiques et surtout de futurs diri-
geants. Et comment veut-on qu'il en soit
autrement quand on sait que depuis les an-
nées 60, les Québécois ne laissent plus
leurs enfants venir au monde? Et quand on
sait aussi qu'il y a eu au-delà de cinq cent
mille (500,000) avortements au Québec
depuis 1965? Je mêle les choses? Pas du
tout!

La revanche des berceaux a été rempla-
cée par la revanche des tombeaux! Alors...
entre vous et moi et la boîte à bois, où

croyons-nous aller avec ça? Ne sommes-
nous pas un peuple qui a été évangélisé et
civilisé?

Pour s'être égaré de la sorte, le peuple
québécois se retrouve aujourd'hui aux pri-
ses avec lui-même en plus de l'être avec
les autres! Les forces lui manquent! Non,
je ne mêle pas les choses! C'est que dans
notre grande cause, tout se tient!

Un chef politique ayant des principes et
de vraies convictions nationales? Dans le
Québec d'aujourd'hui? Essayons d'en
trouver un pour voir! Nous risquons de
chercher assez longtemps! Et il y a des rai-
sons à cela! Je crois les avoir mentionnées
dans mon quatrième paragraphe!

Il est vrai que tant qu'il y a de la vie, il
y a de l'espoir! À condition, toutefois, que
le redressement moral et familial qui s'im-
pose ne tarde plus à se manifester, sans
quoi je n'ose penser au naufrage qui attend
le seul peuple francophone organisé en
tant que tel en Amérique du Nord! Ce se-
rait la négation de l'Histoire chrétienne et
française dont nous sommes issus. Le Bon
Dieu nous aime bien mais... il pourrait finir
par se fatiguer de nous tenir lui-même en
vie malgré nous! Notre inconscience natio-
nale, il doit commencer à en «r'venir»,
vous pensez pas?

Heureuse année 1997, valeureux com-
patriotes du Haut-Richelieu. ☺

G. BROUSSEAU

Tolérance zéro

Monsieur le directeur,

L'organisation des Nations-Unies a pro-
clamé 1996 l'Année internationale de
l'abolition de la pauvreté, l'élimination de
la misère... L'ONU avait choisi 1995 l'An-
née internationale de la tolérance. Vous en
avez entendu parler? Nos objectifs ont-ils
été atteints?

En 1997, allons-nous continuer à tolérer
l'appauvrissement? Notre gouvernement
québécois veut atteindre le déficit zéro!
Mais leurs stratégies vont accentuer la ré-
duction de notre pouvoir d'achat. Nous se-
rons des pauvres dans un pays riche. Si un
déficit zéro c'est bon pour le gouverne-
ment, nous réclamons nous aussi un déficit
zéro.

Que chaque Québécois et Québécoise
ait le droit et le pouvoir d'atteindre un dé-
ficit zéro. En d'autres termes l'équilibre
budgétaire. Pour cette année, nous pour-
rions nous souhaiter tolérance zéro, à la
pauvreté et à l'appauvrissement, la bonne
volonté ne suffira pas. La détermination
dans l'action pourra peut-être sensibiliser

nos dirigeants, les institutions financières
et les profiteurs des autres. Solidarité po-
pulaire du Haut-Richelieu vous souhaite
fierté, dignité, prospérité, si possible du
travail. ☺

Pierre CAJOLAIS,
Solidarité populaire du Haut-Richelieu

Merci mille fois!

Monsieur le directeur,

Lors de la journée du vendredi 20 dé-
cembre en bataillant devant le filet du Por-
neuf, Martin tomba sur le patin du gardien
de but et fut coupé au visage, coupure qui
nécessita 55 points de suture.

Grâce à l'intervention rapide du Dr Éti-
enne Belzile, joueur de défense des Dra-
gons, présent au Palladium d'Iberville, des

Monsieur le directeur,

À la Résidence familiale Saint-Luc, on
a fêté Noël en grand grâce au soutien fi-
nancier du Club Lions Saint-Luc et surtout
de leur présence active au succès de cette
soirée. Ils ont su divertir et faire danser au-
tant de cœur que de pieds.

Grâce au talent des cuisiniers de la rési-
dence, on a eu droit à un repas typique du
temps des Fêtes. Les tables bien garnies,
chandelles, vin, musique de Noël, rien ne
manquait.

Les résidents, hommes et femmes,
étaient habillés de leurs plus beaux atours.
Après le repas, c'était au tour du chanteur
et musicien Alain Gauthier. Il a su divertir
et faire danser avec entrain les personnes
du 3^e âge.

Rien ne manquait, le Père Noël et la
Mère Noël sont venus donner un petit ca-
deau à chaque résident.

Je tiens à remercier tout le personnel de
la résidence Saint-Luc pour leur entrain et
leur joie de vivre. Ils ont su divertir et faire
chanter tout ce beau monde avec amour, et
cela 365 jours par année. Un merci spécial
à Denise Girard pour son dévouement et
l'amour qu'elle sait apporter, et cela 365
jours par année.

Félicitations au nouveau propriétaire

conséquences graves auraient pu survenir.

Au nom de la Ligue de hockey semi-
professionnelle du Québec (1996) inc. et
en mon nom personnel et au nom de Mar-
tin, merci mille fois au Dr Belzile, aux per-
sonnels de l'urgence de l'Hôpital du Haut-
Richelieu. Trop souvent le travail de ces
personnes est relié aux oubliettes. ☺

Gilles LEFEBVRE

Pierre Robert et à son épouse Francine qui,
en si peu de temps, ont su créer une atmo-
sphère remarquable.

Je suis heureuse de voir vieillir ma mère
dans une atmosphère de sécurité, de paix et
d'amour.

Bonne et heureuse année à tous les rési-
dents et au personnel. Qu'il en soit ainsi
tout au long de la nouvelle année. Santé et
Paix. ☺

Denise M.

Si M. Desjardins voyait ça!

Monsieur le directeur,

Pour répondre aux inquiétudes de M.
Gaboriau, c'est vrai pour les aînés et ceux
qui sont en difficultés, qu'on ne peut pas
toujours avoir l'aide, comme c'est vrai le
dérapiage dans le mouvement Desjardins.

Pauvre M. Desjardins, s'il revenait
faire un tour dans ses fameux bâtiments
de luxe, je crois qu'il en mourrait subite-
ment. Il ne voudrait pas voir ça une mi-
nute de plus, même s'il en a été le fonda-
teur.

Pour la Caisse d'Iberville, les aînés
devraient la boycotter et retirer leur ar-
gent, ce qui serait un exemple. Sinon les
autres caisses vont faire comme eux et
nous aurons de moins en moins de choix.

Bien à vous, ☺

Germaine DESRANLEAU,
Clarenceville

Selon le maire Smereka

Les infrastructures, l'enjeu urbain du début de 2000

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Selon le maire-économiste de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, la réhabilitation des infrastructures (aqueduc, égouts, etc.) sera le principal enjeu urbain du début des années 2000.

«Ce n'est pas par hasard si, à travers le Canada, les maires poussent tellement pour obtenir une seconde phase du programme fédéral-provincial d'aide au financement des infrastructures», déclare-t-il.

Le maire de Saint-Jean considère que la problématique des infrastructures urbaines deviendra un gros débat en raison de l'étendue du phénomène du vieillissement des réseaux d'aqueduc et d'égouts dans des municipalités dont la croissance a suivi la même courbe.

Les besoins de réparations majeures et



«Les municipalités vont bientôt être confrontées à des dépenses d'immobilisations incroyables», déclare le maire Myroslaw Smereka.

de remplacement des infrastructures surviendront partout en même temps.

«On a pas idée de ce que ça pourra représenter en termes d'investissements. Les municipalités

vont être confrontées à des dépenses incroyables, à des dizaines de millions de dollars», ajoute notre interlocuteur.

Ces dépenses d'immobilisations auront un impact si-

gnificatif sur la croissance de la dette des gouvernements municipaux qui, croit M. Smereka, n'auront pas d'autre alternative que de se tourner vers les instances supérieures pour les financer. ☞



Photo Remy Boly

C'est Gaston qui va s'ennuyer!

C'est le citoyen Gaston Dupuis qui va se ronger les ongles d'ennui! Il lui faudra patienter jusqu'au lundi 20 janvier à 20 heures avant de pouvoir se présenter au micro pour la période de questions réservée au public de la séance du conseil municipal. Comme c'est son habitude, il pourra alors abreuver le maire Myroslaw Smereka de ses bons conseils sur la conduite des affaires johannaises.

SURVEILLEZ VOTRE COURRIER

La commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu invite la population à consulter leur annuaire pour l'hiver 1997. Il a été fait conjointement avec le CEGEP Saint-Jean-sur-Richelieu et est présenté sous un format 8 1/2" x 11". Il sera distribué par courrier vers le 3 janvier 1997.

| INSCRIPTIONS POUR SAINT-JEAN ET IBERVILLE | | | |
|---|---------------------------|------------------|-------------------|
| Polyvalente C.-A. Racicot 940, boul. Normandie | Formation générale | } 8 janvier 1997 | 17 h 30 à 20 h 30 |
| | Formation professionnelle | | |
| | Education populaire | | |
| INSCRIPTIONS POUR FARNHAM | | | |
| Pol. J.-J. Bertrand 255, rue Saint-André Sud | Formation générale | 6 janvier 1997 | 19 h 30 à 20 h 30 |
| INSCRIPTIONS POUR MARIEVILLE | | | |
| Mgr Euclide-Théberge 677, rue Desjardins | Formation générale | 7 janvier 1997 | 19 h 30 à 20 h 30 |

SESSION HIVER 1997 OFFRE DE COURS

JOUR
359-8411
9 H À 16 H
SOIR
348-0413
19 H À 22 H

La Commission Scolaire
Saint-Jean-sur-Richelieu

Service des
activités éducatives
aux adultes

OFFRE DE COURS AUX ADULTES



NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

COURS À TEMPS PARTIEL SUBVENTIONNÉS

Des tarifs réduits (voir minimas) sont prévus pour les cours à temps partiel subventionnés. Toutefois, pour être accepté à ce type de financement et de formation, les personnes devront respecter les conditions d'admission suivantes:

- Ne pas être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP)
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent

OU Posséder les unités de français, de mathématiques et d'anglais de 4e secondaire.

Lors de l'inscription, présenter votre certificat de naissance ainsi que le dernier relevé de notes du ministère de l'Éducation du niveau secondaire.

Exposition de poterie et vaisselle: St-Jean donne son appui au Musée

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

La ville de Saint-Jean vient d'appuyer par résolution les démarches du Musée régional du Haut-Richelieu qui demande une subvention de \$15,000 au gouvernement du Québec pour la présentation d'une exposition portant sur le thème de la céramique.



En présentant dans une exposition son impressionnante collection de poterie et de vaisselle, le Musée régional du Haut-Richelieu cherchera à se faire reconnaître comme le Musée québécois de la céramique.

En 1995, le Musée régional du Haut-Richelieu a fait l'acquisition d'une importante collection de poterie et de vaisselle qui avaient été fabriquées à Saint-Jean-sur-Richelieu et à Ibergville.

Cette collection comprend quelque 2,295 pièces (Farrar, etc.) et constitue l'élément le plus ri-

che de la collection du Musée, tout en étant un témoignage éloquent de l'histoire régionale. «Cette collection, tant par sa qualité, sa quantité, sa rareté et la santé des objets constitue un ensemble unique au Québec», souligne-t-on.

La présentation d'une exposition sur la poterie et la vaisselle de Saint-Jean-

sur-Richelieu et d'Ibergville permettrait de mettre en relief l'un des joyaux de notre patrimoine et procurerait au Musée une visibilité au sein de l'ensemble des Musées du Québec.

Pour les dirigeants de la corporation, cette exposition définirait davantage la personnalité du Musée et

lui servirait à se positionner comme le «Musée québécois de la céramique».

La demande de subvention a été présentée dans le cadre du programme de soutien à la mise en valeur du patrimoine des municipalités du ministère de la Culture et des Communications. ☞

LE MANU 21 DÉCEMBRE 1996 • LE CANADAIN FRANÇAIS

Budget en baisse pour la MRC du Haut-Richelieu

GILLES BÉRUBÉ

La MRC du Haut-Richelieu vient d'adopter un budget de \$4,596,495 pour l'année 1997, une légère baisse d'environ \$15,000 par rapport aux prévisions pour l'année qui s'achève. De ce montant, \$3,552,259 sont versés pour la gestion des déchets. C'est donc avec un peu plus d'un million que la MRC mènera ses activités habituelles au cours de la prochaine année, soit \$200,000 de moins qu'il en a fallu en 1995.

Cette année, le ministère des Affaires municipales impose un formulaire simplifié pour la présentation du budget annuel. Moins volumineux, le document a par contre le désavantage de ne plus présenter les résultats estimatifs de l'année qui se termine. Ces résultats donnent généralement une meilleure idée de la situation réelle que les prévisions déposées un an plus tôt.

En 1997, la MRC prévoit affecter un montant de \$379,807 à l'administration générale, ce qui inclut la rémunération des maires. Le poste hygiène du milieu, qui porte essentiellement sur la gestion des déchets, atteindra \$3,552,259, une légère baisse par rapport aux \$3,581,413 budgétés en 1996. Notons que le budget de 1997 prévoit une provision de \$70,000 pour la recherche d'une solution à long terme pour l'élimination des déchets. Ces montants

sont versés à la société Compo-Haut-Richelieu, dont la MRC est actionnaire. Ce service touche seize des vingt municipalités du Haut-Richelieu.

L'aménagement, l'urbanisme et la mise en valeur du territoire représenteront des dépenses totalisant \$339,649. Ce poste budgétaire inclut \$100,229 pour l'aménagement et la révision du schéma d'aménagement, \$110,000 pour le développement industriel (contribution au Conseil économique, au Centre d'aide aux entreprises), \$64,500 pour la promotion touristique (Office du tourisme, Festival des montgolfières) et \$57,920 pour la gestion des cours d'eau. Enfin, \$310,780 seront affectés au service d'évaluation, qui gère les rôles d'évaluation foncière des municipalités rurales.

Sur le million nécessaire au fonctionnement de la MRC, \$579,400 sont affectés aux salaires et aux cotisations de l'employeur, \$169,800, au transport et aux communications et \$200,000 aux services professionnels et administratifs. Le reste doit servir à l'entretien et à l'achat de biens. Notons que la MRC n'affecte plus aucune somme à la dette depuis qu'elle a réglé à même son surplus le solde d'un emprunt pour la construction de l'ascenseur de son édifice administratif de la 4^e Avenue, à Iberville.

Recettes

L'essentiel des recettes de la MRC proviennent des municipalités, soit \$4,375,259. De ce mon-



Le maire de Saint-Paul, M. Maurice Langlois, a enregistré sa dissidence sur la partie de budget portant sur les déchets.

tant, la portion la plus importante (\$3,5 millions) vient des seize municipalités membres du service de déchets. Les municipalités rurales paient \$398,471 pour le service d'évaluation alors que l'ensemble des municipalités de la MRC, incluant les trois villes, se partage une note de \$427,430. Un montant de \$57,920 vient de certaines municipalités qui ont recours à la MRC pour la gestion des contrats de déneigement de chemins intermunicipaux.

Les autres recettes de sources locales (vente de documents, location de locaux, fourniture des rôles d'évaluation aux commissions scolaires) totalisent \$51,599. Enfin, les

recettes de transferts (subventions gouvernementales) ne totalisent plus que \$99,217, beaucoup moins que les \$150,000 que Québec vient de reprendre sur les remboursements de la TVQ.

L'adoption du budget a donné lieu à quelques échanges en assemblée publique. Comme d'habitude, les maires s'étaient réunis à huis clos, deux semaines plus tôt, pour l'étude du budget. Au moment de l'adoption, le maire de Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Gaétan Delisle, a soulevé une objection. Le budget inclut une dépense de \$6,500 pour le congrès de l'Union des MRC. Ce montant comprend une somme de \$2,000 pour une ac-

tivité à caractère social prévue au congrès. Vérification faite, cette dépense n'est pas autorisée. M. Delisle a insisté pour que ce montant soit retiré du budget.

Ses collègues ont fait valoir que de prévoir le montant n'impliquait pas de le dépenser, puisque l'inscription au congrès doit être autorisée par résolution. En retirant le montant du budget, il aurait fallu réviser plusieurs éléments du document budgétaire qui devait partir pour Québec au plus tard le surlendemain. Il ne s'agissait pas seulement de quelques chiffres, puisque toute la répartition aux municipalités rurales devait être refaite. Un maire a proposé d'affecter le montant à un autre poste dans la même partie de budget. Le \$2,000 se retrouve dans la promotion touristique sans qu'on soit toutefois certain de le dépenser. C'est finalement ce point de vue qui a prévalu.

Notons que le maire de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, M. Maurice Langlois, a enregistré sa dissidence sur la partie du budget touchant les déchets. Par résolution, son conseil s'est opposé à l'imposition de \$2 par ménage (le \$70,000 pour une solution à l'élimination des déchets) parce que ce montant s'est ajouté à la dernière minute au tarif de gestion des déchets annoncé quelques semaines plus tôt par Compo-Haut-Richelieu. Le conseil de Saint-Paul n'est pas contre cette provision. C'est plutôt le fait qu'elle ait été annoncée à la dernière minute qui agace les élus. Ces derniers ont reproché à la MRC de se comporter comme le ministre de l'Économie et des Finances, M. Bernard Landry, avec son annonce sur la TVQ. ☛

Saint-Jean

Hausse de 2,1% du coût du transport de la neige

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Le transport de la neige coûtera 2,1% de plus cette année à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le conseil municipal a en effet accordé la hausse de 6 cents du 100 pieds cubes qui lui était demandée par le «Sous-poste de camionnage en vrac Saint-Jean Inc.»

Le tarif du transport de neige pour la présente saison hivernale et pour la saison 1997-98 passera ainsi de \$2,74 à \$2,80 du 100 pi³.

Le transport n'est pas un mince item au budget d'enlèvement de la neige de la ville de Saint-Jean. Aux prévisions budgétaires de 1997, on a estimé que la facture pourrait s'élever jusqu'à \$200,000. Les caprices de



Lors d'une saison hivernale «normale», le transport de la neige coûte à lui seul plus de \$200,000.

Dame Nature en déterminent évidemment la facture finale. En 1996, alors que les bordées de neige ont été rares, le transport par camion n'aura coûté que \$47,000 en date du 19 décembre.

Dans son contrat

avec les 20 camionneurs artisans regroupés dans le «Sous-poste de camionnage en vrac Saint-Jean Inc.», la ville offre une garantie minimale annuelle.

Chacun des vingt camionneurs arti-

sans qui mettent leur véhicule au service de la municipalité lors de l'enlèvement de la neige (on parle ici de l'enlèvement avec les souffleuses) est assuré de toucher un revenu annuel minimal de \$3,000.

Futur pont Alburg/Swanton: St-Jean appuie Clarenceville

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu vient d'unir sa voix à celle de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville dans le dossier de la construction d'un nouveau pont traversant le lac Champlain sur la route 78, entre les municipalités américaines de Alburg et de Swanton au Vermont.

Dans une résolution adoptée à son assemblée du 16 décembre, le conseil municipal de Saint-Jean demande au ministre de l'Environnement du Canada «l'implication immédiate de la Commission internationale mixte sur les eaux limitrophes afin de régler la mésentente qui existe depuis trois ans entre le Vermont et les municipalités du Québec.» Considérant les millions de dollars déjà investis pour le nettoyage du Lac Champlain en

vertu de l'entente tripartite entre le Québec, le Vermont et l'État de New York, le remplacement du pont existant par un nouveau pont est considéré, des deux côtés de la frontière, comme la seule solution pour éliminer les problèmes de pollution causés par l'actuel pont.

Le remblai du pont existant provo-

que des accumulations de phosphore et la formation d'algues dans la Baie Missisquoi. L'eau est aussi rendue moins limpide en raison de la présence de ce pont.

L'État du Vermont projette la construction d'un nouveau pont de \$30 millions mais Washington a refusé les fonds. Les municipalités d'ici craignent

donc que le Vermont se tourne vers une alternative moins coûteuse de réparation du pont existant, ce qui ferait en sorte que le problème de pollution perdurerait et pourrait s'aggraver.

D'où la décision de demander à la Commission internationale mixte sur les eaux limitrophes d'intervenir. ☛

«Il n'y en aura pas de facile!»

Le CCU autorise des enseignes pour le Capitol

Pourrait-on imaginer un cinéma sans ses lumières et ses affiches? Le nouveau Capitol du Vieux Saint-Jean installera sous peu ses nouvelles enseignes.

Toutefois, comme rien n'est acquis dans le monde de l'urbanisme, le Capitol n'a pas échappé à la procédure. Les proprios du nouveau cinéma ont dû demander une dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme afin d'obtenir les autorisations nécessaires.

Ainsi, le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a accordé une dérogation mineure permet-

tant l'installation d'une enseigne qui sera apposée à plat sur la façade avant du bâtiment ainsi que deux enseignes qui seront installées de chaque côté de la marquise abritant l'entrée principale.

La résolution adoptée par le conseil municipal stipule que «l'enseigne fixée sur le mur ainsi que la marquise constituent, par leurs dimensions et leur construction, une signature respectueuse de l'architecture du bâtiment et s'harmonisant bien au cadre bâti environnant.» Ouf!

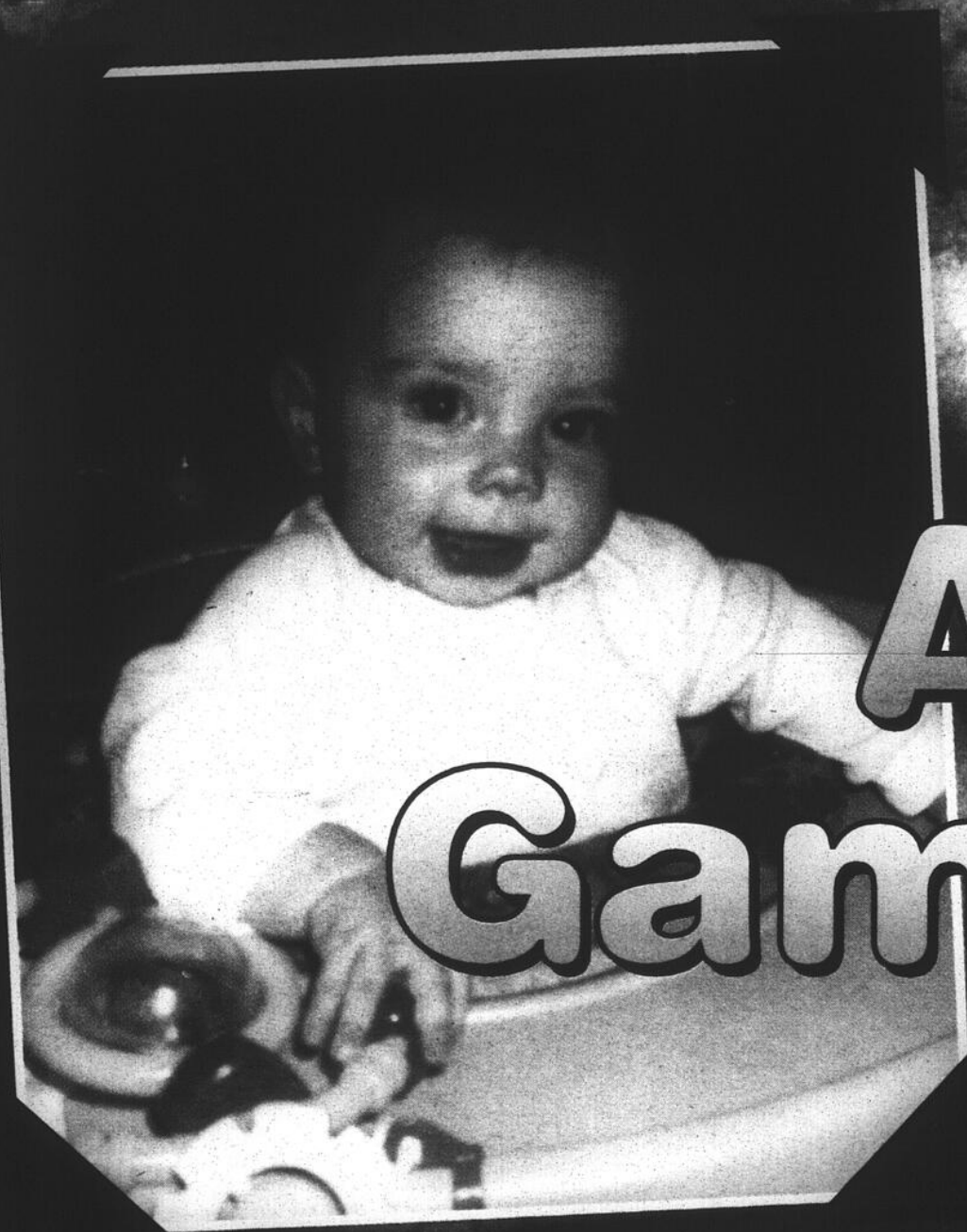
En urbanisme, comme on dit dans le monde du hockey, «il n'y en aura pas de facile!» ☛



LES bébés de l'année



*Notre bébé
de l'année
1996*



Alison Gamache

de
Saint-Jean-
sur-Richelieu

*Nous vous remercions de votre participation et vous
souhaitons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.*

**LE CANADA
FRANÇAIS**

84, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-0323

**SUPER
ESSAIM**

900, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-4931



Marianne Poulin



Alexandra Boudreau



Samuel Dauphinais



Tommy-Lee Martin



Samuel Chagnon



Alexandre Bonnette



Annabelle Giroux



Alexandra Rousselle



Véronique Sharp



Olivier Fabry



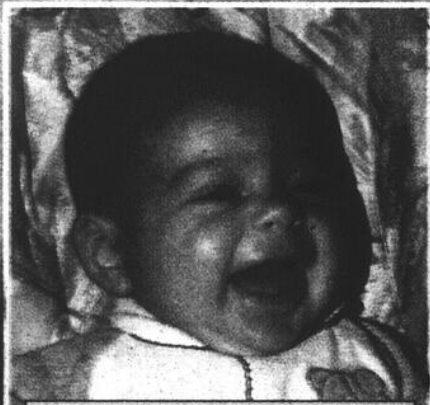
Jean-Charles Denis



Valérie Pellerin



Samuel Lussfer



Gabriel Demers



Simon Fournier



Bobby Dolbec



Jessica Patenaude



Alex Bayeur



Jessie Thériault



Karine Pendleton



Audrey Roy



Caroline Proteau



Rose Hébert



Magali Jolin



Joséphine Tran



Audrey Fragapane



Eric Jenneau



Thomas O'Leary



Pamela Brodeur Généreux



David Martel



William Falcon



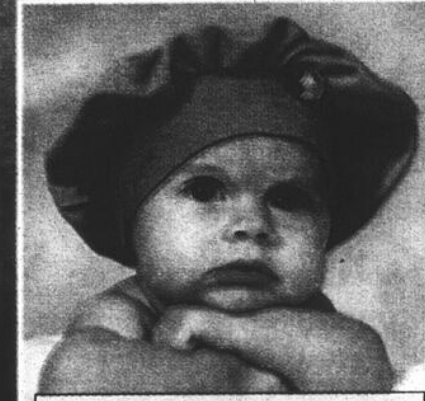
Anne-Sophie Santerre



Benjamin Rodrigue



Gabrielle Parent Lachance



Laurence Leroux



Samuel Bélanger



Yannick Poirier



Caroline Marion



Véronique Beaudin



Katherine Cajolais

Plusieurs événements ont marqué 1996 à St-Luc

ISABELLE SIMARD

Plusieurs événements ont marqué l'actualité dans la municipalité de Saint-Luc au cours de l'année 1996. Dans cette édition, LE CANADA FRANÇAIS dresse le bilan des activités ayant suscité le plus d'intérêt depuis les 12 derniers mois.

L'étude sur la fusion des municipalités, le dossier de l'échangeur à l'intersection du chemin Saint-André et de l'autoroute 35, la mésentente entre la police et la Ville de Saint-Luc, la construction du réseau d'égouts et d'aqueduc sur l'Île Sainte-Thérèse... Plusieurs dossiers ont défrayé la manchette du journal en 1996. Et si certains d'entre eux ont connu un heureux dénouement, d'autres ne sont toujours pas réglés.

Les grandes priorités pour l'année 1996

Au mois de janvier, le maire Gilles Dolbec annonce les grandes priorités de la Ville de Saint-Luc pour l'année 1996. L'année s'amorce sous le signe de la consolidation à Saint-Luc. La Ville entend assurer un suivi des dossiers en cours et examiner les avantages et les inconvénients d'une éventuelle fusion avec Saint-Jean-sur-Richelieu.

La Ville compte terminer l'urbanisation

de la Ville procède à une cinquantaine d'interventions sur son territoire. Plusieurs résidences des secteurs Dépelteau, Jean-Talon et sur la rue Des Merisiers sont affectées par les inondations. Un scénario semblable se reproduit les 8 et 9 novembre 1996. Une quarantaine de résidences situées sur les rues Saint-André, Dépelteau, du Centre, Jean-Talon, Dextrateur, Savard et Bernier subissent des inondations.

Projet d'ouverture d'un bar-terrasse sur le boul. Saint-Luc

Le 18 mars, une quinzaine de citoyens du secteur Place Poitier assistent à l'assemblée du conseil municipal pour manifester leur désaccord avec le projet d'ouverture d'un bar-terrasse sur le boulevard Saint-Luc. Or, la Ville ne peut interdire l'ouverture de ce bar si le propriétaire du bâtiment et les tenanciers du bar respectent la réglementation d'urbanisme en vigueur.

Les citoyens font entendre leur cause devant la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Ils obtiennent gain de cause après avoir fait la preuve que l'exploitation d'un bar sur le site projeté irait à l'encontre de l'intérêt public et serait susceptible de nuire à la tranquillité publique. De son côté, la Ville modifie ses normes sur les établissements de consommation afin d'éviter qu'une

l'été 1998 pour se poursuivre en 1999. Les citoyens pourront emprunter le nouvel échangeur vers l'automne 1999.

Parallèlement à l'aménagement de cet échangeur, la Ville de Saint-Luc ira de l'avant avec la construction du chemin de desserte, soit le prolongement de l'avenue du Parc jusqu'au Chemin Saint-André au coût de \$1,2 million.

Mésentente entre la Ville et ses policiers

À l'issue d'une sentence arbitrale entre la Ville de Saint-Luc et le syndicat des policiers, une première convention collective entre en vigueur le 4 juillet 1996. Les policiers touchent un salaire hebdomadaire maximum (5 ans d'ancienneté et plus) de \$1,000.

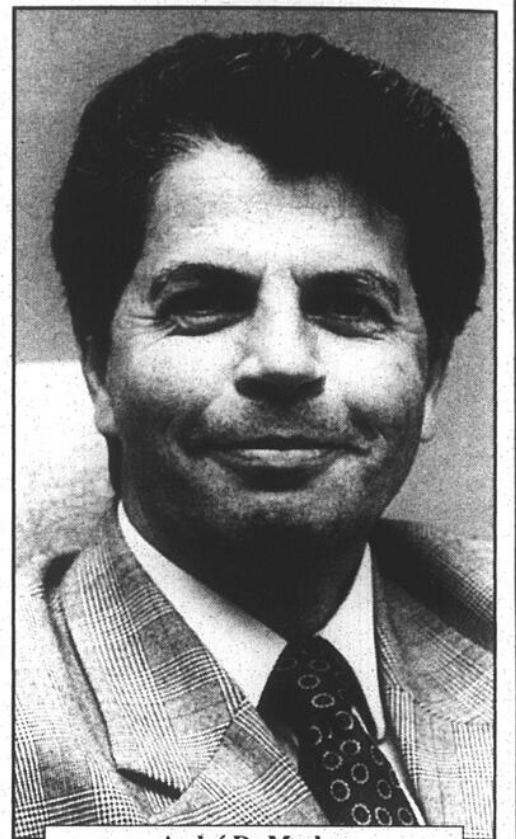
Les relations sont de plus en plus tendues entre la municipalité et le syndicat des policiers. Depuis l'entrée en vigueur de la convention collective, le 4 juillet 1996 dernier, 38 griefs ont été déposés par les policiers. La convention vient à échéance le 31 décembre 1996 et les policiers ont décidé de confier le mandat des négociations à la Fédération des policiers du Québec. Les 38 griefs seront entendus devant un tribunal d'arbitrage.

Par ailleurs, une étude portant sur le Service de police de Saint-Luc, réalisée entre le 10 et le 28 octobre 1996 par la firme Frappier, St-Denis et associés, révèle de nombreuses faiblesses dans l'environnement interne et externe du corps policier.

Le compte de taxes augmentera de \$40 en 1997

La Ville de Saint-Luc annonce que le

compte de taxes pour une maison unifamiliale moyenne à Saint-Luc (évaluée à \$98,000) connaîtra une hausse de 2,80%, c'est-à-dire de \$37,98. Le compte passera donc de \$1,354,90 à \$1,392,88. Pour le même type de résidence qui n'est pas desservie par le réseau d'égout et d'aqueduc, les taxes augmenteront de \$19,21 et passeront ainsi de \$1,033,59 à \$1,052,80. L'augmentation est due à la mise en opération de l'usine d'épuration de la Régie d'assainissement des eaux du Haut-Richelieu.



André De Marbre



du centre-ville et intensifier ses démarches auprès du gouvernement afin d'obtenir une aide financière pour la construction d'un échangeur à l'intersection du chemin Saint-André et de l'autoroute 35.

La construction d'un viaduc traversant le boulevard de la Mairie fait également partie de la liste des priorités, ainsi que la poursuite des travaux d'assainissement, la réalisation d'un «super parc» près de l'usine d'épuration et la construction du réseau d'égouts et d'aqueduc à l'Île Sainte-Thérèse.

Les travaux se terminent sur l'Île Sainte-Thérèse

Les travaux de construction du réseau d'égouts et d'aqueduc sur l'Île Sainte-Thérèse se terminent au cours de l'automne. Les élus municipaux constatent qu'ils ont coûté moins cher que prévu, c'est-à-dire \$8,4 millions au lieu de \$9,1 millions. En conséquence, la facture réservée aux résidents de l'Île est d'environ 10% moins élevée.

Plusieurs sous-sols inondés à Saint-Luc

Le 19 janvier, le front chaud et la pluie abondante créent un branle-bas au service des travaux publics de la Ville de Saint-Luc.

situation semblable se reproduise.

La Ville de Saint-Luc nomme son nouveau directeur général

À l'issue d'un processus de sélection échelonné sur six semaines, la Ville de Saint-Luc accorde à André De Marbre le poste de directeur général de la municipalité. Originaire de la Rive-Nord, M. De Marbre détient une maîtrise en administration publique. Il est directeur général de Loretteville depuis 1990. Il a exercé les mêmes fonctions à Mascouche, de 1972 à 1980. Le directeur général touchera un salaire de \$75,000 en plus des avantages sociaux. Il occupera son nouveau poste dès le 12 août 1996.

Aboutissement du dossier de l'échangeur

Le 7 octobre, le député de Saint-Jean-sur-Richelieu à l'Assemblée nationale, Roger Paquin annonce aux élus municipaux de Saint-Luc que le ministère des Transports du Québec vient de reconnaître la nécessité de construire l'échangeur et met en branle ce projet évalué à \$4 millions. Les plans et devis seront réalisés en 1997 et les appels d'offres seront lancés en 1998. La construction de l'échangeur devrait débiter au cours de

Spécial Lancement 1997

LE CLUB
multi-santé

Offre limitée à la santé des 200 premiers clients de chaque centre

50% de rabais sur les frais d'adhésion ET 4 MOIS GRATUITS

ou

10% de rabais sur la meilleure offre d'un compétiteur*

Abonnez-vous MAINTENANT!!!

Saint-Jean

LE CLUB
multi-santé

921, boul. du Séminaire Nord
(face à l'hôpital)
359-4838

* Sur abonnement annuel seulement, ces offres sont réservées aux 200 premiers nouveaux membres et ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. L'offre de 10% s'applique sur l'offre officielle des compétiteurs identifiés dans les centres.

Une année dramatique pour l'Hôpital et ses employés

GILLES LÉVESQUE

Dans le domaine de la santé, on se souviendra de 1996 comme ayant été l'année où les compressions répétées auront finalement affecté d'une façon dramatique la vie quotidienne de centaines d'employés à l'intérieur des établissements de santé, plus particulièrement à l'hôpital du Haut-Richelieu. Une année marquée aussi par une première fusion dans la sous-région de Saint-Jean, alors que le CLSC Vallée des Forts et la Résidence Champagnat en sont venus à la conclusion qu'il valait mieux s'unir pour maintenir leurs services et réduire leurs coûts.

On peut sans l'ombre d'un doute affirmer que la dernière année aura été la plus pénible à vivre pour les administrateurs de ces établissements. Il leur a fallu prendre des décisions difficiles pour compresser leurs dépenses et prendre le virage ambulatoire tout en maintenant la qualité des services offerts à la population.

À l'hôpital du Haut-Richelieu, un établissement aux prises avec un déficit accumulé de \$2 millions et un grave problème de sous-budgétisation, l'exercice n'a pas été de tout repos. L'entrée en scène du Dr Stephan Morgan, directeur des Services professionnels et hospitaliers, aurait toutefois permis d'éviter que le vent de découragement qui soufflait sur cet établissement de santé n'ait définitivement raison du moral des troupes.

Une profonde réorganisation et de nouvelles façons de faire ont permis de réaliser des économies importantes tout en maintenant les services. On peut même parler d'une amélioration dans le cas de la chirurgie d'un jour et de la médecine de jour.

Reste que ces grands chambardements

ont fait de nombreux écopés à l'intérieur de l'Hôpital: fermeture complète du sixième étage et de la buanderie, réduction importante des activités à l'hôpital gériatrique et fermeture de plusieurs lits de courte et de longue durée. Pas moins de 550 employés ont par ailleurs changé d'emploi, 600 autres ne travaillent plus ou presque plus et 95 employés permanents se retrouvent sur une liste d'attente.

Comme si ce n'était pas déjà suffisant, d'autres coupures sont à prévoir l'an prochain alors que l'Hôpital devra faire face à de nouvelles compressions d'au moins \$2 millions.

Fusion

De l'autre côté de la rivière, les administrateurs de la Résidence Champagnat et du CLSC Vallée des Forts ont pris bien du monde par surprise en annonçant en octobre dernier qu'ils avaient pris la décision de se fusionner. De ce projet sur le point d'être concrétisé naîtra un nouvel établissement connu sous le nom de «Les CLSC et CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts».

Encouragée par le ministre Jean Rochon et approuvée par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, cette fusion devrait permettre, de l'avis des administrateurs directement concernés, d'améliorer les services à la population tout en réduisant les coûts d'opération de façon appréciable.

Quelques semaines après l'annonce de cette fusion, en octobre dernier, les employés syndiqués de la Résidence Champagnat réagissaient bruyamment à ce projet de fusion en affirmant n'avoir jamais été consultés tout en laissant entendre que des coupures de personnel pourraient en résulter.



L'hôpital du Haut-Richelieu a traversé une année particulièrement difficile, comme en témoigne la fermeture d'un étage au complet.

Régie régionale de la santé et des services sociaux

Claude Boily succède à Yves Sanssouci

GILLES LÉVESQUE

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie à un nouveau directeur général. Il s'agit de M. Claude Boily, lequel succède à M. Yves Sanssouci à ce poste important.

Curieusement, la Régie a de nouveau fait appel à un professionnel du secteur de l'éducation. En effet, M. Boily occupait depuis dix ans le poste de directeur général du Cégep de Saint-Laurent.

Détenteur d'une maîtrise en psychologie, M. Boily a aussi assumé les fonctions de directeur général du cégep de Jonquière pendant sept ans en plus de faire partie de l'exécutif de l'Association des directeurs généraux des col-

lèges du Québec.

Durant toute sa carrière, M. Boily s'est illustré par son dynamisme et son leadership. La Régie régionale fait valoir qu'il a su apporter du renouveau dans les structures en place et les façons de faire dans le réseau de l'éducation. Il a entre autres eu à composer avec des situations financières à redresser et à élaborer des plans de développement à long terme.

Il est à noter que M. Boily, contrairement à son prédécesseur, possède une expérience dans le domaine de la santé et des services sociaux puisqu'il a oeuvré au Centre Domrémy comme directeur des services professionnels et de réadaptation pour ensuite accéder à la direction générale.

M. Boily entrera officiellement en poste à la mi-février.

GRANDS PRIX DE VENTE ANNUELLE
 débutant le 6 janvier

DIRECTEMENT DU FABRICANT DE

MATELASSIERS

Ens. Queen 60"
matelas/sommier
510 ressorts

Garantie
25 ans

429⁰⁰

Ens. simple
matelas/sommier

Éco foam

178⁰⁰

Ens. double 54"
matelas/sommier
312 ressorts

Garantie
15 ans

279⁰⁰

Plusieurs
autres
spéciaux en
magasin

En plus,
nous
payons
les taxes!

LE MATELASSIER
 640, boul. Industriel, suite 102 St-Jean
 Tél.: (514) 359-6019
 Sans frais: 1-800-665-6021
 ce termine le 31 janvier

QUALITÉ SUPÉRIEURE À DES PRIX INFÉRIEURS!



Au cégep de Saint-Jean

Un groupe d'entraide prêt à intervenir là où ses précieux services seront requis

DANIEL G. HÉBERT



En amorçant sa seconde année d'opération, le groupe d'entraide Vent d'espoir du cégep de Saint-Jean voit son équipe enrichie de jeunes adultes dynamiques qui perçoivent dans cette activité d'écoute et de référence beaucoup plus qu'un complément à leur champ d'étude. Triés sur le volet et nantis d'une formation de qualité, ils se disent prêts à intervenir là où leurs services seront requis.

L'idée de partager ses expériences sur le plan humain n'est pas neuve dans l'esprit de la population estudiantine. Il y a quelques années, au cours d'une «semaine du goût de vivre», proposée à l'occasion de la Saint-Valentin, plus de 4.000 lettres s'étaient échangées entre les murs de l'institution: des gens qui, tout simplement, avaient envie de se dire des belles choses.

Sur la lancée, beaucoup avaient exprimé le souhait de pousser plus loin la pratique. Pourquoi ne pas songer à une ressource maison, un service grâce auquel les étudiants pourraient en tout temps trouver un interlocuteur attentif? Particulièrement dans ces situations où l'on se sent à bout de souffle.

C'est grâce à l'implication de Mme Pauline Fortier, chargée de projet de prévention suicide du CLSC, de Mme Sylvie Dussault, infirmière du service de santé, de Sr Pierrette Matte, missionnaire de l'Immaculée Conception et bénévole au service de pastorale, et de M. Daniel Prévost, animateur du service de pastorale, que le projet a vu le jour il y a quelques années. On le devinera, la tâche n'a pas été facile. Mais, d'emblée, de nombreux étu-



Une partie du groupe d'entraide Vent d'espoir. Au premier rang, de gauche à droite: Sr Pierrette Matte, MIC, Audrey Brunet, Cathy Bessette, Annie Lebeau et Jennifer Villeneuve. Au second rang: Mélanie Robidoux, Pierre-Yves Bonneau, Andrée-Catherine Gamelin, Stéphane St-Louis et Daniel Prévost, animateur du service de Pastorale. Absents lors de la prise de photo: Mathieu Ferdais, Suzanne Landry, Julie Dechamplain, Mélanie Lafaille et Annie Roy.

dants se sont montrés intéressés.

Recrutement et formation

Cette année, comme au cours de la précédente, un appel a été lancé aux étudiants. Plusieurs se sont rendus à une réunion d'information, quelques-uns parmi eux ont complété le questionnaire remis sur place. Et finalement, les candidats retenus ont été rencontrés, entre autres pour entrevoir la question de leur formation.

Celle-ci n'est d'ailleurs pas une mince affaire. Vingt heures pour s'initier à l'entraide, sept heures en prévention suicide, trois heures finalement pour étudier la «réattribution».

Cette dernière thématique, moins connue, aborde notre façon souvent conditionnée de voir les faits, celle-ci pouvant entraîner par exemple la culpabilité et le stress.

L'apprentissage des jeunes intervenants ne s'arrête pas là. Régulièrement, ils se rencontrent pour échanger sur les divers problèmes que leur ont confiés leurs confrères, leurs amis, tout en respectant leur confidentialité. Et, à l'occasion, ils ont eux-mêmes besoin de discuter, histoire de «ventiler» un peu avant de succomber au stress.

Un service qui va de l'avant

Le groupe fonctionne actuellement avec

une quinzaine de jeunes et cinq membres du personnel. L'équipe profite d'un local, avantageusement situé près de l'entrée des étudiants. Celui-ci ne constitue toutefois qu'un pied-à-terre, une bonne partie des interventions s'effectuant dans les corridors.

Les intervenants, qui commencent à être connus, sont quelquefois abordés directement. En d'autres circonstances, ils offrent leur aide à leurs confrères, surtout s'ils semblent traverser une crise. «On se voit comme un filet de sécurité», explique Daniel Prévost. Pour les petits problèmes, l'entraide fonctionne bien. Pour les problèmes plus considérables, les idées de suicide par exemple, on tente de référer les personnes aux organismes appropriés.

On retrouve en effet parmi les procédures favorisées l'idée de donner aux jeunes la chance de parler les premiers, de les encourager à identifier eux-mêmes leurs forces et leurs difficultés à trouver des solutions, de les rassurer, de les encourager. On cherche de plus à faire connaître le service à l'aide de diverses activités.

Chaque intervenant doit consacrer au moins trois heures de son temps au groupe, chaque semaine, en plus de participer à une réunion bimensuelle. Malgré son caractère bénévole, il a besoin de ressources financières pour bien fonctionner. Au Cégep, le service aux affaires étudiantes paie la formation, une facture qui s'élève à \$1.500. Mais d'autres regroupements font aussi leur part: l'AGE, entre autres, qui contribue pour une somme de \$500.

M. Prévost nous confie, pour terminer, qu'on étudie présentement un projet visant à créer un réseau d'entraidents entre écoles. Ainsi, une formation reçue en ce sens au secondaire pourrait trouver son application au Cégep ou même, éventuellement, à l'université.

Programme Sports-études

Deux heures d'entraînement quotidien pour les nageurs

LOUISE BÉDARD

Sept filles et trois garçons forment le groupe de natation du programme sports-études à la commission scolaire de Saint-Jean. Ils se retrouvent dès 13 heures tous les après-midi de classe à la piscine du complexe sportif Claude-Raymond.

Après quinze minutes d'exercice à l'extérieur de la piscine, ils sautent à l'eau et nagent tous les après-midi de classe jusqu'à 15 heures. C'est un entraînement que même les nageurs d'élite du Club de natation du Haut-Richelieu ne font pas, explique Benoît Grenier, l'entraîneur-chef.

La commission scolaire a confié au Club la responsabilité d'organiser l'option natation dans le cadre du programme sports-études qu'offre la commission scolaire de Saint-Jean depuis septembre.

L'objectif du programme est de permettre à ces jeunes nageurs d'améliorer leurs performances sportives tout en maintenant

un bon rendement académique. Il permet de mieux harmoniser les études et l'entraînement qu'auparavant ces jeunes nageurs devaient suivre après les heures de classe. Il leur offre ainsi plus de temps de détente et de loisirs avec les copains.

Ainsi M. Grenier croit que la formule est de nature à favoriser une meilleure condition physique et une meilleure performance.

Ce sont des nageurs qui participent déjà à des compétitions régionales et provinciales. Éventuellement, la poursuite du programme permettra à des nageurs pouvant atteindre un calibre national de mieux combiner études et pratique intensive d'un sport.

Par ailleurs, le projet a aussi comme préoccupation de faire la promotion de la natation sportive en milieu scolaire. Il s'appuie aussi sur des valeurs pédagogiques cherchant à développer, par le biais de ce sport, l'autodiscipline chez l'élève et l'esprit d'équipe.



L'entraîneur Sébastien Messier et quelques participants de l'option natation du programme sports-études.

Du 7 au 11 janvier

Six cégépiens participeront au Forum étudiant à Québec

LOUISE BÉDARD

Six étudiants du cégep de Saint-Jean, Pascal Bachand, Ariane Beauregard, Maxime Dupont-Demers, Mathieu Laberge, Nicolas Paquin et David Quintin participeront à la 5^e législature du Forum étudiant qui se tiendra à Québec du 7 au 11 janvier. Michel Barrette, professeur de sciences politiques au collège, les accompagnera.

En novembre dernier, une simulation parlementaire avait été organisée au Cégep, ce qui avait alors permis de sélectionner les représentants de cette institution pour la législature du Forum étudiant.

Ils seront près de 150 jeunes de 30 collèges privés et publics du Québec à prendre part à cette activité organisée par l'Assemblée nationale en collaboration avec l'Association de sciences politiques du réseau collégial. Ce Forum permet aux jeunes de s'initier concrètement à la vie parlementaire.

Comme de véritables parlementaires, les cégépiens procéderont aux travaux de la Chambre en respectant les règles de procédure de l'Assemblée nationale. Ils éliront un président d'assemblée et verront à

l'attribution des autres fonctions: premier ministre, ministres, chefs de l'opposition, leaders parlementaires, adjoints parlementaires, critiques de l'opposition, whips, etc. Des étudiants y participent à titre de journalistes, d'attachés de presse, de fonctionnaires de l'assemblée.

Ils auront à préparer, à rédiger et à adopter trois projets de loi. Ils seront aussi appelés à prendre part à des débats, à des caucus et à des commissions parlementaires. Les étudiants seront appuyés et encadrés par des professeurs de sciences politiques, des professionnels de l'Assemblée nationale et du ministère de la Justice.

Projets de loi

L'un des projets de loi à débattre cette année concerne l'instauration d'un service civil volontaire compensant pour le paiement des dettes d'études. Les deux autres projets seront choisis en fonction de l'actualité ou encore en s'inspirant des thèmes suivants: l'instauration d'un protecteur de l'étudiant, l'établissement du principe pollueur-payeur, l'exercice du droit de vote à 16 ans, le traitement obligatoire des déchets toxiques industriels et l'interdiction de leur entreposage.

Le Forum étudiant veut offrir à ces jeunes la possibilité de compren-

dre et d'acquérir les notions de base du fonctionnement du parlementarisme. En même temps, cette activité leur permet de faire preuve de leurs habiletés en art de la communication orale et écrite, de développer certaines attitudes civiques et d'accroître leur intérêt pour la vie publique.

Le Forum étudiant a été créé en 1992 à l'occasion du Bicentenaire des Institutions parlementaires du Québec. Il est dans la continuité du cours «La politique au Québec et au Canada» dispensé au Cégep.

Simulation

En janvier, le Forum vivra la 2^e session de la 5^e législature. Deux groupes parlementaires s'affronteront. Chacun pourra choisir une orientation idéologique. Les principes du libéralisme politique et économique constitueront le fondement de l'orientation du premier groupe et ceux de la social-démocratie sociale-démocratie, celle du second. Aucune référence ne sera faite aux partis politiques existants.

C'est Michel Barrette, professeur au cégep de Saint-Jean, qui a préparé le document résumant les grands principes qui composent chacune des orientations idéologiques.



On dénombre 644 enseignants sur le territoire de la Commission scolaire de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Commission scolaire de St-Jean

Les services administratifs enregistrent une baisse d'effectifs

LOUISE BÉDARD

Le personnel des services administratifs de la commission scolaire de Saint-Jean est en baisse. Des données produites pour l'année en cours montrent une diminution du nombre d'employés par rapport au début de la décennie.

Ainsi, en 1991-92, on comptait 102 cadres, membres du personnel de soutien et des professionnels relevant des services administratifs de la commission. Il n'y a plus que 80,81 postes.

Une baisse importante peut être observée au service des activités éducatives pour les jeunes. En 1986-87, il y avait 21 personnes rattachées à ce service, dont trois cadres. Il n'y a plus qu'un cadre, 4,5 postes de professionnel au lieu de dix. Même le personnel de soutien administratif de ce service est passé de huit à cinq.

De même, au service des ressources matérielles qui a déjà compté 29 personnes il y a dix ans, il en emploie maintenant l'équivalent de 22,31.

Par contre le service de l'informatique est stable. Il y a dix ans, neuf personnes y travaillaient. Il y en a aujourd'hui dix. Il en va de même pour le service des ressources humaines qui a sept employés comme il y a dix ans.

Le secrétariat général et le service du transport scolaire placés sous la responsabilité d'un même cadre regroupaient cinq personnes il y a dix ans. Il en a déjà employé huit et en

compte maintenant six. Au service de l'éducation des adultes, douze personnes y trouvent actuellement de l'emploi, comparativement à onze il y a dix ans et à quatorze en 1991-92.

Tous les services administratifs confondus, la commission scolaire a compté 17 membres de personnel de direction en 1986. Les cadres sont maintenant au nombre de 13. Le personnel de soutien technique est relativement stable. Ils sont 15 et ils étaient 17 il y a dix ans. Par contre le personnel de soutien administratif est passé de 33 à 28 employés en dix ans.

Quant aux employés manuels reliés aux services administratifs, ils étaient 13 il y a dix ans et ils sont l'équivalent de 11,31 aujourd'hui. Le personnel professionnel est baissé de 15 à l'équivalent de 13,5 personnes sur la même période.

Enseignants

Au total, il y a actuellement 951,43 postes à la commission scolaire dont 644,66 d'enseignants. Le personnel de direction compte l'équivalent de 48,50 personnes.

On dénombre 395,23 postes de travail dans les écoles primaires qui accueillent 6,474 élèves. Il y a 308,62 postes d'enseignants. Dans les écoles secondaires, il y a 367,2 postes de travail dont 252,85 d'enseignants. Quelque 4,155 élèves fréquentent ces écoles.

Dans les centres de formation professionnelle ou pour adultes, 108,19 postes de travail sont occupés. Il y a 83,19 postes d'enseignants.

Des cadeaux au père Noël pour aider les plus démunis

ISABELLE SIMARD

Les enfants de la garderie La joyeuse épidémie à Saint-Jean-sur-Richelieu ont fait preuve de beaucoup de générosité à la veille de Noël. Le 20 décembre, chacun d'entre eux a apporté un cadeau au père Noël.

Avant de faire la sieste, les enfants ont écouté un conte de Noël. Par la suite, ils ont été invités à rencontrer le père Noël et à lui remettre un cadeau. Leurs

cadeaux étaient destinés aux enfants démunis de la région. Ils ont été remis à la Société Saint-Vincent-de-Paul.

Par les années

précédentes, les jeunes de la garderie recevaient un petit présent pour Noël. Les éducatrices ont jugé bon de faire le contraire cette année et l'idée a été chaudement accueillie par les parents.

Les enfants de 2 à 6 ans ont ainsi contribué à mettre un peu de soleil dans la vie d'autres enfants qui, comme eux, ont eu envie de débiter des cadeaux à Noël.



Les enfants de la garderie La joyeuse épidémie ont rencontré le père Noël. Chacun d'entre eux lui a offert un cadeau destiné aux enfants démunis.

AUTOBUS

EBULAF

- Confort
- Sécurité
- Economie

265, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-3666

Bonne et Heureuse Année!

AUTOBUS

Viers

- Confort
- Sécurité
- Economie

590, rue Yamaska
Ouest
Farnham
293-3129

Haut-Richelieu
358-4367

De la prévention pour une enfance meilleure

DANIEL G. HÉBERT

Le mouvement SEM, groupe de sensibilisation pour une enfance meilleure, a toujours misé sur une approche éducative et préventive pour contrer les diverses formes d'abus envers les enfants. En plus d'apporter son support aux familles en difficulté et de proposer des conférences à différents groupes sociaux, le mouvement offre ses services dans les écoles primaires et secondaires de la Montérégie. Nous avons suivi Lyse Denault, animatrice pour SEM, dans les ateliers de sensibilisation dispensés aux étudiants de 3^e secondaire des écoles Beaulieu et Marcellin-Champagnat. Tout près de l'âge adulte, ces jeunes sont en effet les parents de demain.

Enseignante de formation, Lyse Denault a connu au cours des dix dernières années une expérience similaire à celle de nombre de ses confrères: des heures de travail clairsemées et la difficulté à obtenir une permanence. Dans le but de se diversifier, elle a donc entrepris, il y a quelque temps, un certificat en intervention psychosociale qui pourrait éventuellement l'orienter vers des groupes d'étudiants en enseignement moral ou religieux.

Tout en demeurant disponible pour la suppléance, cette résidente de L'Acadie a par la suite été amenée à oeuvrer pour le mouvement SEM en tant qu'animatrice auprès des jeunes. C'est donc avec l'impression de se retrouver en terrain familier qu'elle a entamé une tournée de six mois dans les écoles secondaires de la Montérégie. La matière, toutefois, se révèle plus délicate et les groupes, toujours différents, recèlent parfois quelques

surprises.

Ainsi, dans une école de la Rive-sud, une jeune fille s'est levée en criant et en pleurant et a quitté la classe aussitôt qu'elle a entendu parler d'abus sexuel. Une autre, fortement ébranlée, est allée directement lui demander de l'aide après l'atelier. Mme Denault ne laisse jamais ces personnes à elles-mêmes. Aussitôt que possible, elle tâche de les rencontrer et de les référer aux organismes adéquats.

Un programme bien accueilli

L'atelier, amené comme une «réflexion sur la violence» débute par une présentation du mouvement SEM, immédiatement suivie par le récit d'un cas vécu, celui de Stéphane qui, après avoir subi un abus sexuel à l'âge de cinq ans, après avoir grandi dans des conditions difficiles, a commencé à se prostituer dès l'âge de 14 ans.

Suite à ce témoignage, les étudiants sont invités à répondre à diverses questions. A Champagnat, où nous nous étions rendus ce matin-là, les jeunes participaient avec beaucoup de sérieux. En fait, Mme Denault ne regrettait que la brièveté des périodes de 50 minutes, d'avantage habitée aux cours de 75 minutes offerts dans les écoles publiques.

C'est après avoir défini avec leur collaboration les divers types d'abus, sexuels, verbaux, physiques, ainsi que les négligences graves, qu'elle a abordé, toujours de façon interactive, la question des sentiments véhiculés par les victimes d'abus: honte, colère, confusion, culpabilité, mauvaise estime de soi.

Il a été ensuite question des différentes façons de fuir ces sentiments refoulés, suicide, dépression, drogues et alcools, prostitution et violence. Il est en effet trop fréquent

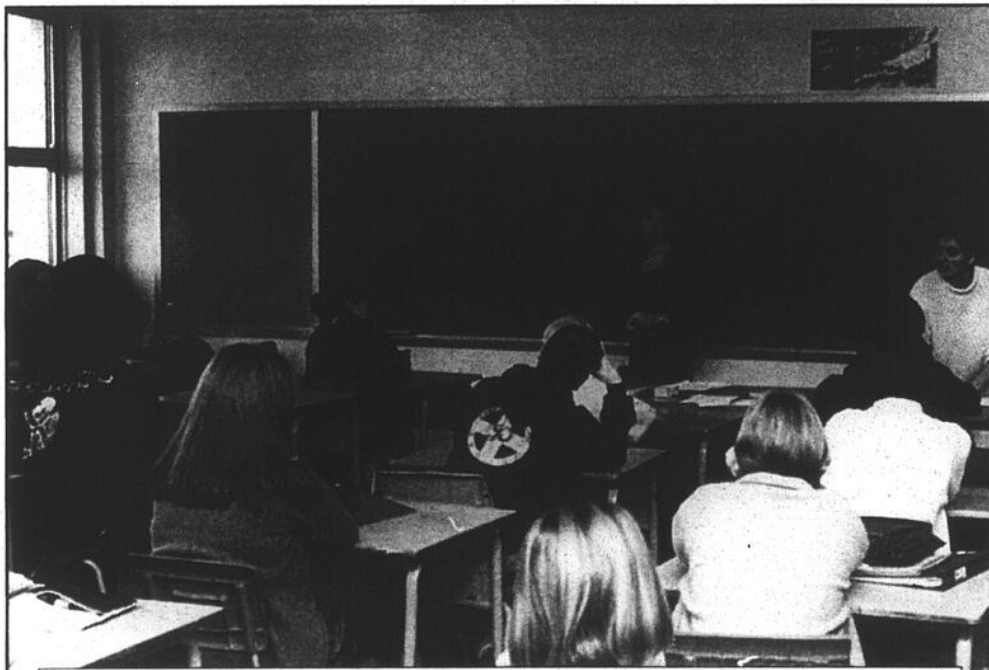
que les émotions ainsi écrasées explosent sous l'effet du stress, et se transforment en des gestes regrettables envers les enfants sans défense.

Un message important

C'est donc un précieux conseil que Lyse Denault laisse aux jeunes. Les diverses formes d'abus vécus au cours de la jeunesse laissent souvent des séquelles graves. Mais il faut apprendre à briser le mur du silence, à en parler avant que la pression ne devienne trop forte.

À cet effet, elle confie aux adolescents un simple feuillet où sont notés les numéros des diverses ressources de la région susceptibles de leur venir en aide. Au verso, ils demeurent libres d'inscrire les coordonnées de leurs amis, de leurs parents: il arrive effectivement qu'en pleine crise on ne sache plus où donner de la tête...

Mme Denault nous confie que, à l'instar de plusieurs animatrices de SEM, elle trouve dans cette activité de prévention un sentiment de gratification qui va au-delà de toute considération matérielle. L'enjeu est de taille: 10% des étudiants se disent victimes d'abus. Et encore, on ne parle ici que des cas signalés: on croit que la proportion pourrait atteindre les 17%. Sur une population étudiante de 1,800 étudiants, comme on en rencontre dans les polyvalentes de la région, cela représente environ 300 personnes. De quoi emplir 8 autobus scolaires... ☞



Lyse Denault, en compagnie de Nathalie Cloutier, sensibilise les étudiants de Beaulieu à la problématique de l'enfance maltraitée, et les enjoint à briser le mur du silence.

Info-champagnat

Championnat provincial de Génies en herbe

Du vendredi 16 mai au dimanche 18 mai aura lieu à l'école le tournoi provincial de Génies en herbe. L'an dernier, l'événement avait eu lieu à Drummondville. Cette année, l'école a accepté de recevoir les quelque 2,000 élèves de 1^{re} à 5^e secondaire qui participeront à ce tournoi. Ceci favorisera l'économie

locale et fera une publicité pour notre collège.

Lors de ce championnat, cinq équipes de l'école compétitionneront avec des élèves venant d'établissements privés et publics de la province. Les gagnants recevront des médailles spécialement conçues pour l'occasion par une élève de 5^e

secondaire: Marie-Ève Gladu.

Un comité formé de directeurs, de professeurs et d'élèves est déjà en place. Nous avons cependant encore besoin de quelques bénévoles pour ces journées. Si cela vous intéresse, renseignez-vous au local de la vie scolaire.

Isabelle Marchand ☞



Les élèves de l'école Marie-Derome ont présenté un spectacle devant 350 personnes.

Les étoiles de Noël à l'école Marie-Derome

ISABELLE SIMARD

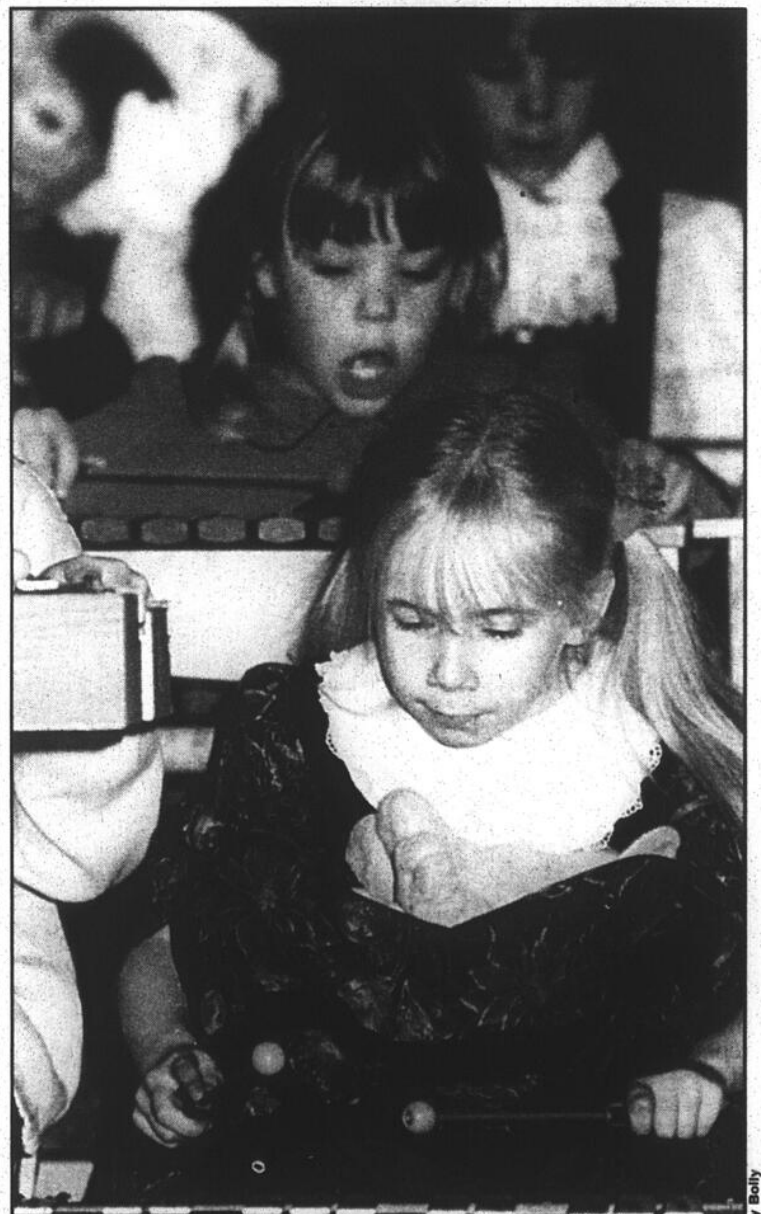
Les élèves de l'école Marie-Derome ont présenté un spectacle intitulé «Les étoiles de Noël» quelques jours avant de quitter l'école pour aller fêter Noël en famille.

Un peu plus de 400 élèves de la 1^{re} à la 6^e année ont offert des prestations de musique, des imitations et des monologues.

Des enseignants, la Direction et des bénévoles se sont joints à l'activité, laquelle s'est déroulée de 13h30 à 16 heures.

Le spectacle «Les étoiles de Noël» a eu lieu pour la 3^e année consécutive à l'école Marie-Derome. Un coût d'entrée a été fixé à \$3 pour les adultes et à \$1 pour les enfants.

Au total, 350 personnes ont assisté au spectacle et les fonds recueillis serviront aux activités de l'école. ☞



Quelques enfants ont présenté un petit concert à leur auditoire.

Un jeune résident de L'Acadie

John-Francis Lyons-McAlpin, champion d'échecs

DANIEL G. HÉBERT

Actuellement 6^e au Québec et 15^e au Canada dans sa catégorie, ce «fou des échecs», âgé de 11 ans, n'a aucune intention de mettre fin à son essor. Plusieurs bourses obtenues récemment lui permettront de parfaire sa technique auprès de grands maîtres, l'orientant en ligne droite vers les paliers supérieurs.

Pour John-Francis, l'histoire débute d'une façon toute simple. Son père, John McAlpin, un professionnel du golf, l'initie à l'âge de cinq ans aux mouvements de chaque pièce. Puis, ils s'amuse ensemble à d'innombrables parties, jusqu'à ce que, au fil des années, l'élève en vienne à dépasser son professeur.

Cela ne s'est pas fait en un seul saut de case, bien entendu. Suivant d'abord des cours avec le Club d'échecs de l'Acadie, c'est vers celui de Saint-Eugène qu'il s'est ensuite dirigé. Ayant rencontré dans ce dernier Mme Diane Mongeau, maître dans sa discipline, c'est finalement avec elle qu'il a entrepris des cours privés depuis quelques mois. Il est également membre du Club d'échecs de Saint-Jean, enfant parmi les adultes qui, à son avis, le traitent avec respect et bienveillance.

Entre temps, il participe à de nombreuses compétitions, dans la région mais aussi, de plus en plus, à Montréal, se classant toujours parmi les quatre premiers. Sa mère, Sonya Lyons, membre de la Ligue d'échecs Vallée des forts et participant elle-même à l'organisation de plusieurs tournois, nous spécifie que John-Francis, bien que classé dans la catégorie 6^e année, joue toujours selon

sa cote, ce qui l'amène à affronter des jeunes de tous âges.

Un talent reconnu

Depuis quelque temps, les progrès de John-Francis sont salués par d'heureuses distinctions. Les murs de sa chambre étaient déjà couverts de médailles, de rubans et de plaques quand il a obtenu, en mai 96 une bourse d'excellence de \$500 du fonds Claude-Raymond, catégorie science et éducation.

Cette première bourse lui a d'ailleurs permis de se lancer, puisque le montant a été consacré à l'achat de matériel, entre autres de livres avancés sur les échecs. Vers la fin novembre, c'est la compagnie Distributel qui, à son tour, lui a remis une bourse de \$1.000. Dans les cas précédents, c'est un dossier soumis par ses parents aux deux organismes qui lui a permis de décrocher ces sommes destinées à parfaire sa formation.

Le don de Distributel marque une étape importante dans sa jeune carrière. Suivant le conseil de son professeur actuel, Mme Mongeau, John-Francis disposera maintenant des ressources nécessaires pour aller étudier à Montréal.

Le 6 janvier, finalement, le champion de 11 ans, qui est depuis peu camelot pour LE CANADA FRANÇAIS, sera officiellement reçu à l'Hôtel de ville de L'Acadie. On lui demandera de signer le livre d'or avant de lui remettre une nouvelle bourse dont le montant sera alors dévoilé.

Plus d'«une tour» dans son sac...

John-Francis, malgré son jeune

âge, se voit comme un garçon relativement sérieux et tenace. Sa grande capacité à se concentrer, garante de ses succès scolaires, le porte naturellement vers les mathématiques et le français. Il demeure par ailleurs conscient du lien très étroit qui unit les mathématiques et les échecs. «C'est comme entre les maths et la musique, il y a beaucoup de logique».

Ce jeune résident de L'Acadie n'a toutefois rien de l'«intello» typique qui ne vit que pour ses petites cellules grises. Il nous dit adorer le golf, comme son père, et fait partie d'une équipe de hockey. On peut très bien imaginer la solidité de sa mise en échec...

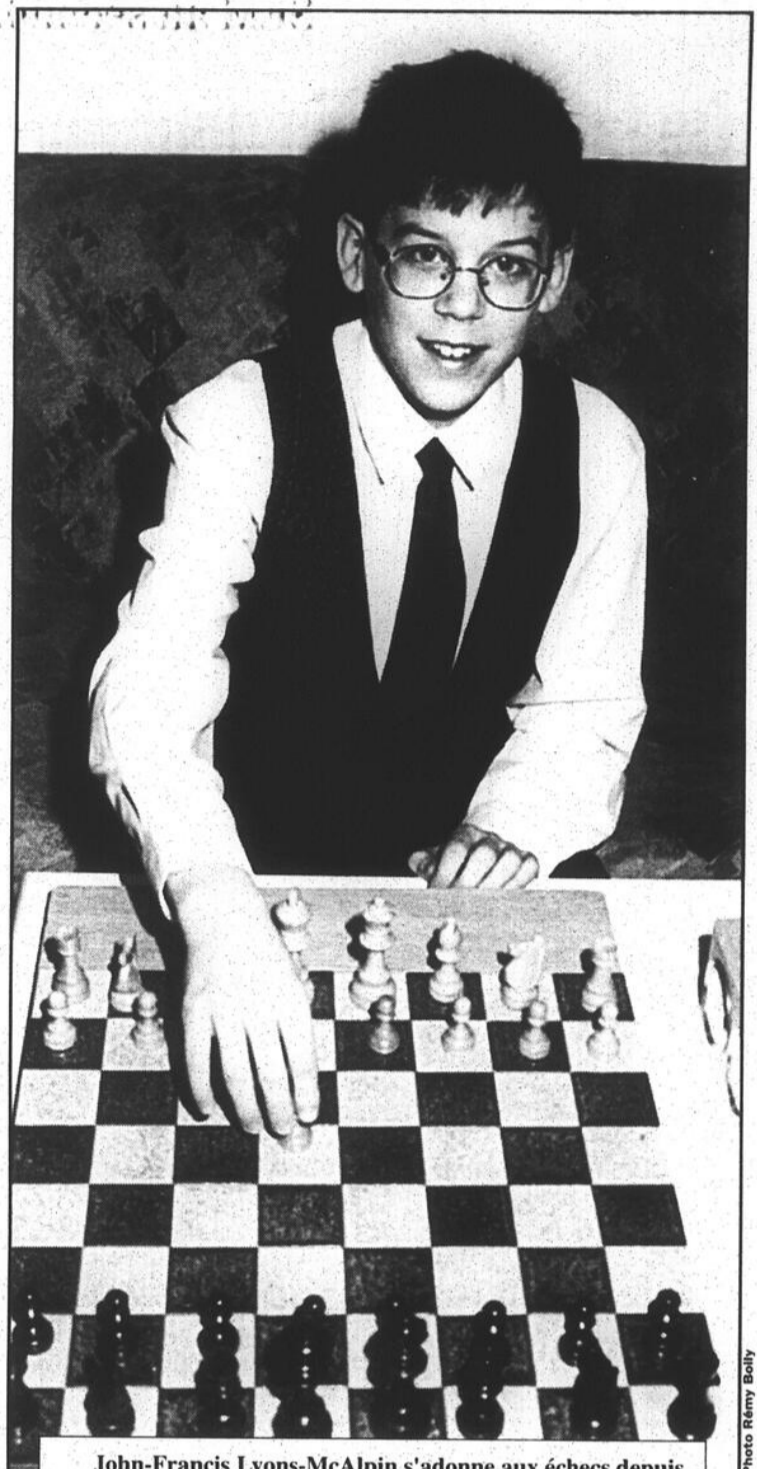
De plus, il s'adonne depuis quelques années au karaté, discipline où il a obtenu sa ceinture bleue. Sa mère perçoit d'ailleurs un heureux mariage entre les échecs et cet art martial qui favorise la concentration et la maîtrise de soi, très importante pour les tournois de haut calibre qui se profilent déjà à l'horizon.

Un entraînement ardu

À travers un sens de la discipline peu commun chez les garçons de son âge, John-Francis affirme consacrer près d'une heure chaque matin à la pratique de son activité préférée, simulant des parties dont il constitue le seul opposant.

Nous devons reconnaître que cet entraînement représente un spectacle impressionnant. Au moment de prendre la photo, nous lui enjoignons simplement d'avancer une pièce. Ce mouvement, tel un réflexe, a déclenché la riposte adverse, puis une contre-attaque.

Les échanges se sont poursuivis, de plus en plus rapidement, plu-



John-Francis Lyons-McAlpin s'adonne aux échecs depuis plusieurs années. Il s'apprête maintenant à étudier avec quelques grands maîtres.

sieurs déplacements s'effectuant en une seule seconde. Si nous l'avions laissé aller, la partie se

serait probablement terminée en quelques brèves minutes. Mais, au fait, qui aurait gagné? ♞

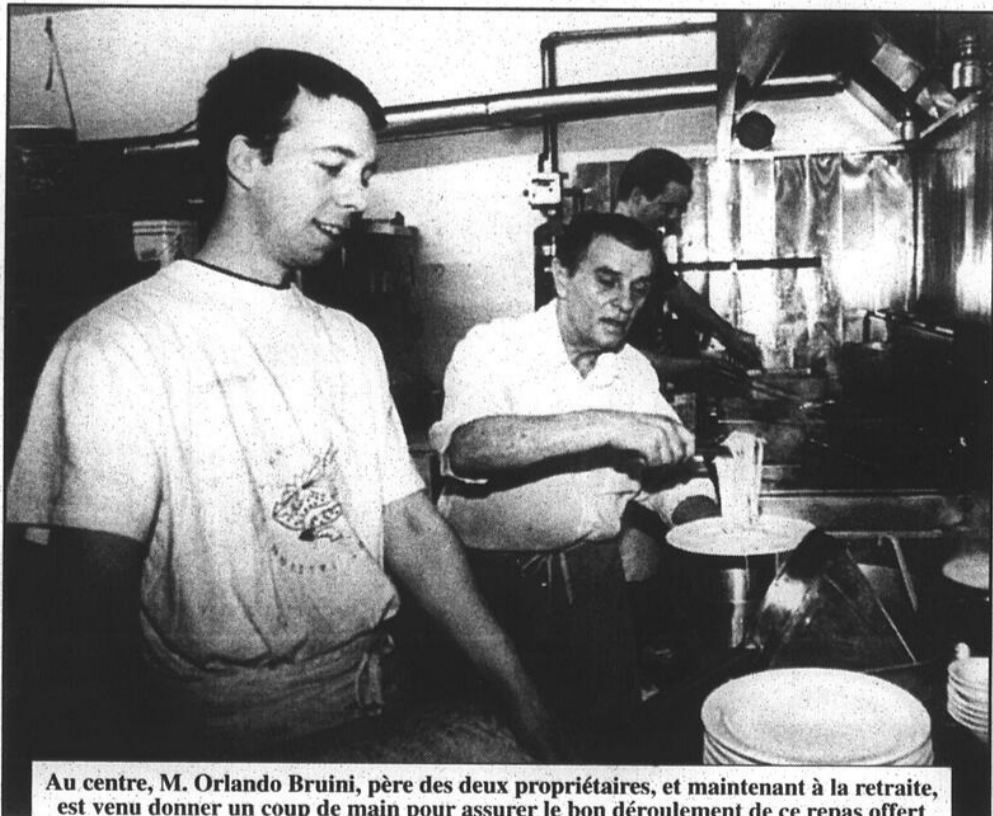
400 personnes profitent d'un repas de Noël gratuit

DANIEL G. HÉBERT

Le 20 décembre dernier, près de 1.000 résidents de la région d'Iberville recevaient, par le biais des paniers de Noël du Centre d'action bénévole, une invitation à passer un après-midi en agréable compagnie devant une chaude assiette de spaghetti, gracieuseté du restaurant Luigi pizzeria.

Rejoint au téléphone, M. Pierre Leblanc, instigateur du projet, affirmait s'attendre à la visite de 300 à 500 personnes et s'est dit pleinement satisfait de la réponse positive des 400 personnes défavorisées qui ont accepté l'invitation. Au point de souhaiter renouveler l'expérience dès l'an prochain.

C'est que, même si la pratique est courante dans la mé-



Au centre, M. Orlando Bruini, père des deux propriétaires, et maintenant à la retraite, est venu donner un coup de main pour assurer le bon déroulement de ce repas offert aux plus démunis.

tropole, elle constitue selon M. Leblanc une nouveauté dans la région. Un repré-

sentant de la Saint-Vincent-de-Paul a même salué son initiative, évoquant la

possibilité qu'elle serve de modèle à d'autres municipalités.

Le service a donc débuté, jeudi dernier, vers 12h30. À ce moment les 55

places du restaurant étaient déjà comblées et on a dû ouvrir une petite salle de façon à offrir 20 chaises supplémentaires. Le tout s'est terminé vers 18h.

Rappelons qu'au

cours de cet après-midi, tout le personnel du restaurant travaillait bénévolement. Certaines serveuses ont même accepté de payer pour faire leur part, assumant les frais de gar-

diennage pour les enfants restés à la maison. Toute l'organisation tient à remercier les commanditaires sans qui l'événement n'aurait pu avoir lieu. ♞

Bonne Année!

à tous nos clients et amis

Lefebvre, Payette & associés inc.
COURTIERS D'ASSURANCES

170, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu 347-7585

LE MARDI 31 DÉCEMBRE 1996 • LE CANADA FRANÇAIS A-23

Un métier vieux de plusieurs milliers d'années

DANIEL G. HÉBERT

Suite à notre appel, Luc Gazaille nous avait donné rendez-vous dans un restaurant de Sainte-Brigide. De là, nous l'avons suivi sur des chemins enneigés, jusqu'au rang du Vide, un nom terrifiant donnant presque l'impression que la route, après un traître détour, se terminera par un gouffre sans fond. C'est pourtant à une mignonne écurie que nous parvenons après quelques minutes, accueillis par un chien pataud et de gros chats gris en quête de caresses.



Peu de choses ont changé dans la pratique de ce que l'on peut presque appeler le plus vieux métier du monde, péripatéticiennes exceptées. Le coup que Luc Gazaille assène sur le fer chauffé au rouge, utilisant pince, marteau et enclume, est probablement assez similaire à celui que portait un forgeron de l'Antiquité. De même, nos ancêtres septentrionaux ont probablement, tout comme lui, utilisé la neige pour refroidir le métal brûlant.

Une des différences fondamentales que l'on remarque, toutefois, est la mobilité. Il y a quelques générations, il était de mise d'amener sa monture chez le maréchal-ferrant, comme on laisserait aujourd'hui sa voiture au garage. Aujourd'hui, les chevaux étant devenus plus rares, et regroupés dans des lieux spécifiques, le spécialiste doit se déplacer pour satisfaire à la demande, le cheval-vapeur venant ainsi au secours du cheval de randonnée.

C'est donc dans le coffre arrière de son véhicule (non, il ne s'agit pas d'une Cavalier, ni d'une Bronco...) que M. Gazaille transporte son four à propane et ses outils. Une fois sur place, il travaille ses fers ou évalue des spécimens usagés avant de s'atteler à la tâche auprès des chevaux. Selon ce résident de Saint-Blaise, ces semelles de métal, inventées à l'aube de no-

tre civilisation pour permettre à l'animal d'endurer de plus longs déplacements, sont aujourd'hui fabriquées d'un meilleur alliage, permettant des applications plus variées.

Des services étendus

De concert avec le vétérinaire, le maréchal-ferrant a développé toute une série de nouvelles techniques pour corriger les défauts dans la démarche des chevaux ou pour aider à prévenir la maladie. D'un seul coup d'oeil, Luc Gazaille évalue l'usure du fer et se trouve en mesure d'apporter les correctifs nécessaires.

Ainsi, on peut éviter que le sabot arrière ne percute le pied avant à l'aide d'un « trailer », un fer conçu pour ralentir légèrement la foulée de ce membre. De même, il arrive fréquemment que le maréchal-ferrant, au cours de son travail, aperçoive les signes d'une déformation en développement. On parle par exemple, d'une « fourbure », une déviation de la 3^e phalange typique chez les chevaux gras et qui peut être corrigée avec l'aide du vétérinaire si elle est prise à temps.

C'est en travaillant en position semi-accroupie, la patte de l'animal carrée entre ses cuisses que M. Gazaille nous fait montre de ses aptitudes. Après avoir arraché le fer porté depuis quelques mois, il pra-


tique un nettoyage avant de se livrer au « parage », une technique qui permet de travailler le sabot au couteau, de limer, de gratter, de couper pour contribuer à prolonger la vie du cheval. Celui-ci, après tout, en raison de la présence du fer, ne peut plus compter sur l'usure naturelle pour contrôler la taille de cette partie de son corps qui, comme nos ongles, pousse continuellement.

Luc Gazaille applique ensuite un désinfectant puis un vernis, avant d'apposer le fer à l'aide d'un marteau et de clous. Ces derniers ne causent aucune douleur à l'animal, pénétrant dans la partie insensible du sabot.

Trouver fer à son pied

Lors de notre visite, M. Gazaille procédait à un ferrage d'hiver, clouant un fer à crampons par-dessus une plaquette de caoutchouc, empêchant ainsi la neige de s'accumuler à l'intérieur du sabot. Une monture de randonnée est normalement ferrée à tous les deux mois, alors qu'un cheval de compétition doit l'être à un intervalle de 4 à 6 semaines.

Il existe également toute une série de fers pour les séances de dressage, pour les « courses de barils » ou les diverses disciplines d'équitation western, communément connues sous le terme « Gymkhana ». De tailles variées, ils sont généralement faits d'acier, mais quelquefois d'aluminium.

Luc Gazaille, pour conclure, nous apprend qu'il s'agit pour lui d'un métier passionnant mais physiquement éprouvant. La position de travail, loin d'être confortable, est très difficile pour le dos. Il ne faut pas oublier que le ferrage d'un seul animal peut prendre jusqu'à deux heures... 



Luc Gazaille, un résident de Saint-Blaise, pratique son métier de maréchal-ferrant à l'aide d'outils d'invention millénaire.

Photo Remy Boly



C'est dans cette position, peu confortable, que Luc Gazaille exerce une grande partie de son travail. Sa passion pour les chevaux, pourtant, est évidente.

Une tradition de famille

DANIEL G. HÉBERT

Luc Gazaille exerce sa profession de maréchal-ferrant à plein temps depuis 1990. Pour cet homme dans la trentaine, les chevaux constituent une véritable passion, un amour qui galope dans sa famille depuis quelques générations. Et cette adoration semble être réciproque, puisqu'un véritable sentiment de confiance semble s'être établi entre l'homme et la bête.

Son père et son grand-père possédaient des chevaux et les feraient à l'occasion, préférant généralement faire appel aux services d'un maréchal-ferrant. Luc, de son côté, a acquis sa première monture à l'âge de 15 ans, une jument qu'il possède encore aujourd'hui.

Malgré tout, c'est d'abord en suivant les traces de son père, propriétaire d'une épicerie, qu'il a fait son entrée sur le marché du travail, oeuvrant pendant quelques années dans le domaine de l'alimentation. Au fil de ses temps libres, il a entrepris sa formation, suivant d'abord un cours à La Pocatière, puis sui-

vant les conseils de plusieurs forgerons.

C'est au cours de nombreuses cliniques d'information qu'il a ensuite rencontré plusieurs spécialistes, maréchaux-ferrants et vétérinaires, dont certains arrivaient des États-Unis, de France et de Suisse, autant de gens qui l'ont aidé à progresser dans ses études sur la locomotion du cheval.

D'abord à califourchon entre deux métiers, Luc Gazaille s'est finalement décidé à suivre son cœur en consacrant tout son temps au ferrage des chevaux. Il est d'ailleurs une des seules personnes de la région à en faire une profession.


Une heureuse complicité

Au fil des heures passées auprès de ces équidés, Luc a développé un instinct sûr: il « sent » si le cheval est en confiance, ou s'il a peur. Selon lui, l'animal perçoit l'aura des êtres qui l'entourent et peut aussi ressentir leurs émotions.

Cette mutuelle compréhension est capitale: la monture qui se croit

menacée essaiera d'abord de fuir, son réflexe l'enjoignant à retrouver l'usage de son sabot, coincé entre les genoux du maréchal-ferrant. Dans une semblable situation, Luc s'est déjà trouvé projeté contre le mur par le mouvement de la bête. Mais, dans la plupart des cas, son instinct le prévient à temps pour éviter pareil incident.

Il arrive également qu'un cheval rétif tente de frapper le spécialiste accroupi près de lui. Il existe bien sûr des façons de procéder pour travailler en toute sécurité auprès de telles montures, mais le phénomène est rare. Dans la presque totalité des cas, c'est un mauvais traitement de la part de l'homme qui cause cette agressivité maligne.

Luc Gazaille est lui-même propriétaire de trois chevaux, il poursuit des cours d'équitation et participe régulièrement à des compétitions de « Gymkhana ». Ce résident de Saint-Blaise exercera probablement pendant quelques longues années ce métier qui le fascine, visiblement. Mais sa passion pour les chevaux ne le quittera sans doute jamais. 

N'oubliez pas cette semaine

Folklore au Centre des aînés

DANIEL G. HÉBERT

L'activité folklore reprendra au Centre des aînés, 125, Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu, dès le 8 janvier. Ces rencontres, ouvertes à tous, ont lieu chaque mercredi soir, et on peut se joindre au groupe en tout temps. L'enseignement est assuré par M. Germain Hébert. Pour information: 347-4500.

Bénévoles recherchés

Parents anonymes a besoin d'écouter des bénévoles pour travailler à son centre d'écoute qui vient en aide, notamment, aux parents en difficulté du Haut-Richelieu. On demande à chaque bénévole un minimum de quatre heures d'écoute téléphonique par semaine. La prochaine session de formation débutera en janvier. Pour information: Danielle Mongeau, au 288-1444.

Handicapés de Saint-Luc

L'assemblée générale de l'Association des handicapés de Saint-Luc se tiendra le 6 janvier, dès 14h, au Pavillon Jeunesse de Saint-Luc. Seuls les membres en règle seront autorisés à voter. Pour information: Cécile Tremblay, au 348-8174.

Session du PIPA

La Société d'arthrite organise une session du Programme d'initiative personnelle de l'arthrite (PIPA). Ce programme con-

siste en une série de 6 rencontres, à raison de deux heures par semaine. Durant ces séances, les thèmes de l'arthrite et la fibromyalgie, de l'exercice, de la douleur, du stress, de la dépression, et des médicaments seront abordés. La prochaine session débutera le 16 janvier, dans les locaux du Renfort, 315 rue MacDonald, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour information: Anne-Marie Labonté, au 1 800 321-1433.

Gardez vos vieux sapins!

Le Club Lions invite la population de la région à recycler leurs vieux sapins en venant les porter à la patinoire du canal Chambly, à Saint-Jean-sur-Richelieu. La collecte aura lieu le dimanche 5 janvier entre 10 et 17 heures, à l'angle des rues Notre-Dame et Champlain. Le personnel de la patinoire sera alors sur place pour recueillir les arbres de Noël à la retraite.

Les sapins seront d'abord utilisés pour décorer le site de la patinoire: plusieurs d'entre eux seront plantés sur la glace où seront aménagés des îlots avec foyer, pour le confort des patineurs.

Suite à la fermeture de la patinoire, ces conifères seront finalement recyclés dans le but de promouvoir la protection de l'environnement.

L'Arbre en joie du club Optimiste: une réussite qui dépasse les attentes

DANIEL G. HÉBERT

C'est au Carrefour Richelieu que le club Optimiste de Saint-Jean tenait cette année son Noël des enfants. Exploitant une formule originale, les trois partenaires se sont unis pour mettre sur pied «L'arbre en joie», une activité de collecte de dons sous forme de cadeaux.

Du 2 au 21 décembre, les clients du Carrefour étaient en effet invités à offrir un cadeau personnalisé à un enfant dont ils connaissaient déjà le prénom et l'âge. La participation des gens de la région à cet élan de charité a d'ailleurs dépassé de loin les espérances des organisateurs.

En tout, plus de 150 enfants issus de familles moins favorisées par le sort ont pu profiter de la générosité de leurs concitoyens. C'est lors d'une grande fête, organisée récemment en leur honneur, qu'ils ont reçu des mains du Père Noël un cadeau qui leur était personnellement destiné, en plus d'assister au spectacle d'un clown-magicien et de déguster un bon repas, comme



C'est grâce à une idée originale des Optimistes de Saint-Jean, et surtout grâce à la générosité des gens de la région, que cette jeune fille a pu vivre avec quelques jours d'avance la magie de Noël.

Il veut la tradition. Les organisateurs tiennent à remercier tous les participants qui ont posé ce geste bienveillant, contribuant à faire du Noël de ces 150 enfants une véritable fête.



Les Halles s'impliquent

Les Halles Saint-Jean ont fait leur part pour venir en aide aux plus démunis de la région. Au cours d'une semaine spéciale d'activités, ce centre commercial du quartier NDA a recueilli des dons de \$2,159 en plus de remplir la moitié d'un gros camion de denrées non périssables et de jouets. Cet événement sera repris l'an prochain. Il est à noter que le Père Noël était au rendez-vous, ce dernier ayant fait une entrée remarquée à bord d'un hélicoptère.



Le Centre vivre mieux sans fumer lance un projet de libération du tabac

Malgré l'abondance d'informations véhiculées par les médias au sujet des dangers du tabac, les jeunes dont les parents fument deviennent à leur tour fumeurs dans les mêmes proportions qu'avant. Les raisons qui poussent les adolescents d'aujourd'hui à imiter leurs aînés sont d'ailleurs les mêmes qu'à toutes les époques: l'influence des amis, le manque d'exemple parental, la sédentarité.

Il est à noter que les parents, lorsqu'ils ont commencé à fumer à l'âge de 15 ou 16 ans, dans les années 70, savaient bien peu de choses sur les dangers de la cigarette. Ils savaient que c'était défendu, mais le faisaient souvent en cachette, surtout quand leurs propres parents grillaient cigarette sur cigarette.

Serait-il possible que ce qui entraîne la cause puisse entraîner la guérison? C'est sur cette question que le Centre vivre mieux sans fumer de Saint-Luc, en existence depuis 83, lance l'idée d'un projet familial de libération du tabac.

À cet effet, et dans le cadre de la Semaine sans fumée qui se tiendra du 20 au 26 janvier, les responsables de l'organisme sont

présentement à la recherche d'une famille de la région désireuse de participer à ce projet entre la mi-janvier et la fin de juin 97. Pour répondre aux critères de sélection, la famille devra être domiciliée sous le même toit et être prête à participer aux activités et aux programmes de cessation recommandés par le Centre.

Le groupe sélectionné pourra bénéficier de plusieurs récompenses. D'abord, l'inscription à l'atelier de motivation et au programme «Vivre mieux sans fumer» offert par l'organisme, puis à un prix de \$370 par personne. Finalement, les membres de cette famille pourront mieux respirer, goûter les aliments, sentir les odeurs subtiles, monter les escaliers sans perdre le souffle, éliminer les toux matinales et par-dessus tout se sentir vainqueur de la cigarette.

Pour poser votre candidature et obtenir une entrevue, il suffit de téléphoner à Mme Myrène Collin-Stewart au Centre vivre mieux sans fumer, au 849-3804, avant le 16 janvier 97. Vos appels seront reçus du lundi au jeudi, entre 9h et 16h30.

INDEX DES DÉCÈS

- BÉLANGER, C.D. (Hermyle) (Fernand J.)
- BOURASSA BOUTIN (Roger G.) (Rollande)
- DAIGNEAULT (Joanne) (Bernard)
- SAULTRY (Ginette)
- DALPÉ (Serge) (Serge)
- VACHON (Fernand)
- DÉSAUTELS

BÉLANGER, C.D.
(Fernand J.)



À l'hôpital du Haut-Richelieu, le 27 décembre 1996 est décédé à l'âge de 74 ans, M. Fernand J. Bélanger C.D., époux de Mme Pauline Lapointe. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Marcel-Guy (Denise Coté), Solanges, Daniel-Robert (Lise Thibert), Julie-Louise (Pierre Savage), ses petits-enfants, Martine, Pascale, Geneviève, Nicolas, ses arrière-petits-enfants, Amy, Marie-Fleur, son frère et ses soeurs, Madeleine (Fernand Ostiguy), Claude (Suzanne Leroux), Pauline (Arsène Robert), feu Serge Bélanger (Iris May Fee) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposé au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LE SIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

le vendredi 3 janvier 1997 à compter de 14 heures. Les funérailles auront lieu le samedi 4 janvier à 14 heures en l'église Notre-Dame Auxiliatrice et delà au crématorium Le Sieur & Frère

BOURASSA BOUTIN
(Rollande)

À Iberville, le 24 décembre 1996, est décédée à l'âge de 76 ans, Mme Rollande Bourassa, épouse de feu Gérard Boutin. Elle laisse dans le deuil son fils, Gilles Hamel (Myrtha Rochon), ses petits-enfants, Denis Hamel (Nathalie Girouard), Pierre Hamel (Chantal Beaudry), Manon Hamel (Michel Messier), ses 4 arrière-petits-enfants, Pascal, Audrey, Sébastien, Myriam, son beau-frère, Réal Beaudoin (Jeannine Boutin) ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Exposée au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LE SIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

Une Célébration de la Parole a eu lieu le 27 décembre 1996 à 14 heures en la chapelle du Complexe funéraire. Les membres de la famille remercient sincèrement

toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

DAIGNEAULT
(Bernard)

À Iberville, le 27 décembre 1996 est décédé M. Bernard Daigneault, époux de feu Laurette Foisy. Il laisse dans le deuil ses enfants, André (Marie-Andrée Pagé), Luc (Manon Davignon), Francine (Marc Drouin), Lucie (Gilles Lévesque), ses petits-enfants, frères, beaux-frères, belles-soeurs. La famille a reçu les condoléances lundi dernier.

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
826, 1RE RUE
IBERVILLE
YVON DESROCHERS,
PRÉSIDENT
AIMÉ VEZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles ont eu lieu le lundi 30 décembre à 14 heures en l'église Saint-Noël Chabanel et delà au Crématorium Oigny & Desrochers.

DALPÉ
(Serge)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 28 décembre 1996, est décédé à l'âge de 58 ans, M. Serge Dalpé, époux de Mme Gaétane Boucher. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles, Marie-Josée (Robert Cloutier), Lyne (Marc Cloutier), ses petits-fils, Antoine, Marc-André, sa soeur, Mme Nicole Dalpé ainsi que beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Une Célébration de la Parole a eu lieu le lundi 30 décembre 1996 à 14 heures en la Chapelle du

COMPLEXE FUNÉRAIRE LE SIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

DÉSAUTELS
(Hermyle)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 25 décembre 1996, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Hermyle Désautels, époux de Adélina Paquette. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Clément (De-

nise Dubreuil), Pauline (Claude Dubreuil), Cécile (Henri-Louis Breault), Léo (Pierrette Robitaille), Denise (Pierre Piédalue), Robert (Hélène Bouchard), Louise (Jean-Paul Brunelle) et Berthe (Jacques Cadieux), 21 petits-enfants, 7 arrière-petits-enfants, son beau-frère, Gérard Charron, trois belles-soeurs, Annette Poulin, Léonie Paquette et Emérencienne Paquette et de nombreux neveux, nièces, parents et amis. Exposé aux Résidences funéraires

CLAUDE & EDGAR LE SIEUR
280, RUE JACQUES-CARTIER
NORD
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Les funérailles ont eu lieu le samedi 28 décembre à 14 heures en l'église Sacré-Coeur d'Iberville suivi de l'inhumation à la Patrie. La famille de M. Hermyle Désautels remercie sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

ROY
(Roger G.)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 25 décembre 1996, est décédé à l'âge de 66 ans, M. Roger Germain Roy. Il laisse dans le deuil ses frères, feu Yvan, Jean-Paul, Gérard, Roméo, André et leurs conjointes ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis. Exposé à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE LE SIEUR & FRÈRE
114, RUE SAINT-JACQUES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Une Célébration de la Parole a eu lieu le lundi 30 décembre 1996. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure. Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

POTVIN
(Joanne)

À Trois-Rivières, le 28 décembre 1996, est décédée à l'âge de 35 ans, Mme Joanne Potvin, épouse de Pierre Gagnon. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Yannick, Keven, Pierre Jr, sa mère, Mme Georgette Laurin, son père, M. Roger Potvin (Micheline), ses frères et soeurs, Ginette Bard (Alain Alarie), Gilles Laurin (Jeanne Leblanc), Serge Bard (Ginette Laramée) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces autres parents et amis. Les funérailles en présence des cendres ont lieu à la Cathédrale de Saint-Jean le mardi 31 décembre 1996 à 14 heures. Direction

LE SIEUR & FRÈRE LTÉE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

Des dons à la maison «Albatros 04 de Trois Rivières» seraient appréciés de la famille.

[SAULTRY
(Ginette)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 23 décembre 1996 est décédée Mme Ginette Saultry à l'âge de 40 ans, fille de Léo Saultry et feu Monique Gareau. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Stéphane, Martin, Daniel, Jean-Marc, son ami, Michel Jacques, sa petite-fille, Mégane. La famille a reçu les condoléances le vendredi 27 décembre au

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
110, RUE SAINT-GEORGES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
YVON DESROCHERS,
PRÉSIDENT
AIMÉ VEZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles ont eu lieu le samedi 28 décembre à 10 heures en l'église Saint-Edmond suivi de l'inhumation à l'Acadie.

VACHON
(Fernand)

Subitement à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 23 décembre 1996, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Fernand Vachon, époux de Manon Daniel. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils, Michel, son petit-fils, Erick, sa mère, Marie-Jeanne Barré (feu Lionel Vachon) ainsi que plusieurs frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, parents et amis. Exposé à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE CLAUDE & EDGAR LE SIEUR,
280, RUE JACQUES-CARTIER
NORD, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU,

Les funérailles ont eu lieu le mardi 24 décembre à 13 heures en l'église Saint-Gérard Majella de Saint-Jean-sur-Richelieu suivi de la crémation.

La famille de M. Fernand Vachon remercie sincèrement tous les personnes qui ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

1er anniversaire

DUBOIS
(Louis)

Spécialement pour te dire, Louis, que même si un an s'est écoulé depuis ton départ, tu seras toujours là où nous sommes, car nous te portons dans nos coeurs. Continue de veiller sur nous.

Ton épouse et tes enfants

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9^e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. G.D.

2e anniversaire
LABONTE
(Carmin)

Spécialement pour te dire, Carmin que même si deux ans se sont écoulés depuis ton départ, tu seras toujours là où nous sommes, car nous te portons dans nos coeurs. Continue de veiller sur nous.

Claire et ta famille

REMERCIEMENTS
TOUGAS
(Alain)

La famille de M. Alain Tougas remercie sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et prie de considérer ces remerciements comme personnels.

La famille

Pour un service personnel dans le respect et la dignité

Centre funéraire
Oigny & Desrochers



Yvon Desrochers
110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire
826, 1re Rue, Iberville 346-1124

À L'OCCASION D'UN DÉCÈS...

Faire un don à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu c'est si simple... et si utile

Renseignements: 359-5777

Livraison de certificats 346-6868

Formulaires «In Memoriam» disponibles dans tous les salons funéraires de la région.

Association pulmonaire du Québec POUR AIDER LES AUTRES À MIEUX RESPIRER

UN DON IN MEMORIAM

4837, rue Boyer, bureau 100, Montréal, Qc H2J 3E6
Bureau: (514) 596-0805 • Téléc.: (514) 596-1183
1-800-295-8111



Le Père Noël s'arrête à Saint-Blaise

L'Association des loisirs Saint-Blaise soulignait récemment de façon très colorée cette fête aimée de tous. Plus de 140 enfants ont ainsi pu être témoins de l'arrivée du Père Noël à bord du tout nouveau camion de pompiers de la municipalité, avant de recevoir un cadeau et d'assister à plusieurs spectacles, notamment celui de la troupe de théâtre Les Kamikazes et de la Chorale des jeunes de Saint-Blaise.



**Un
Père
Noël
courageux!**

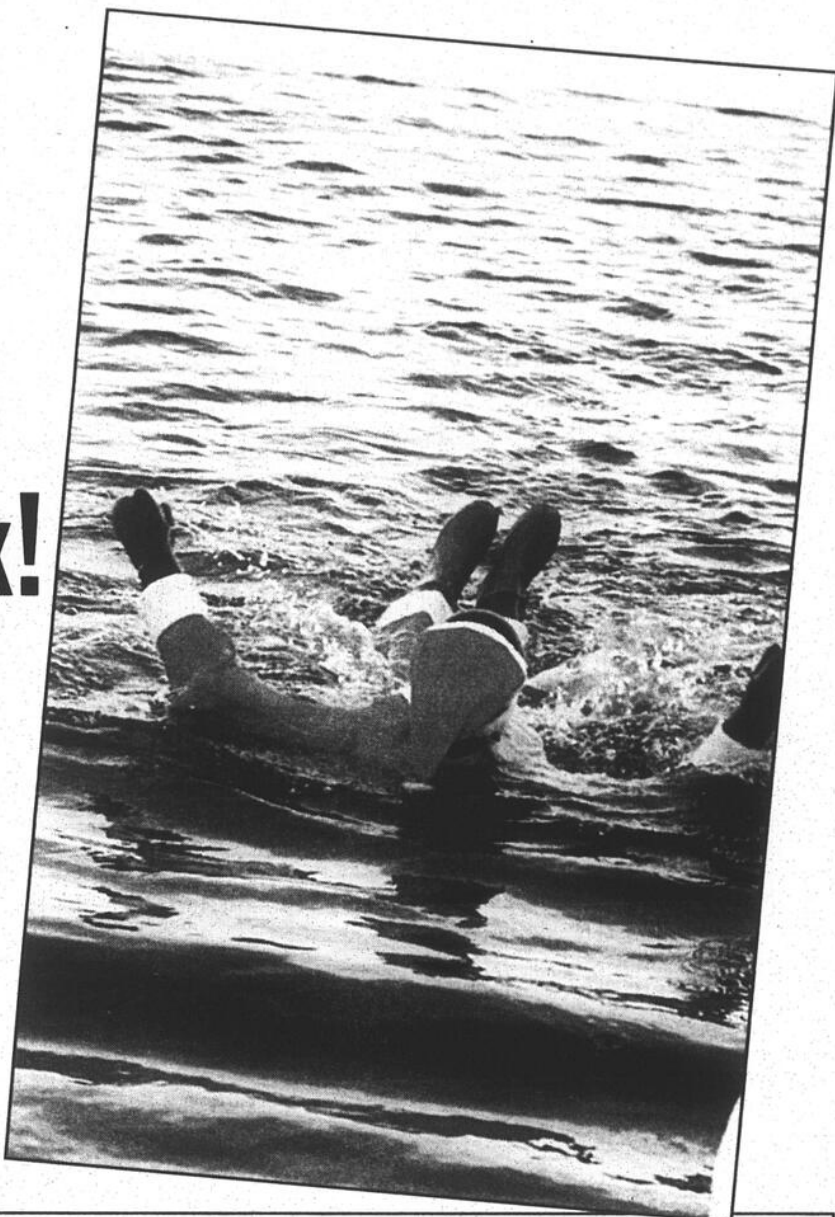
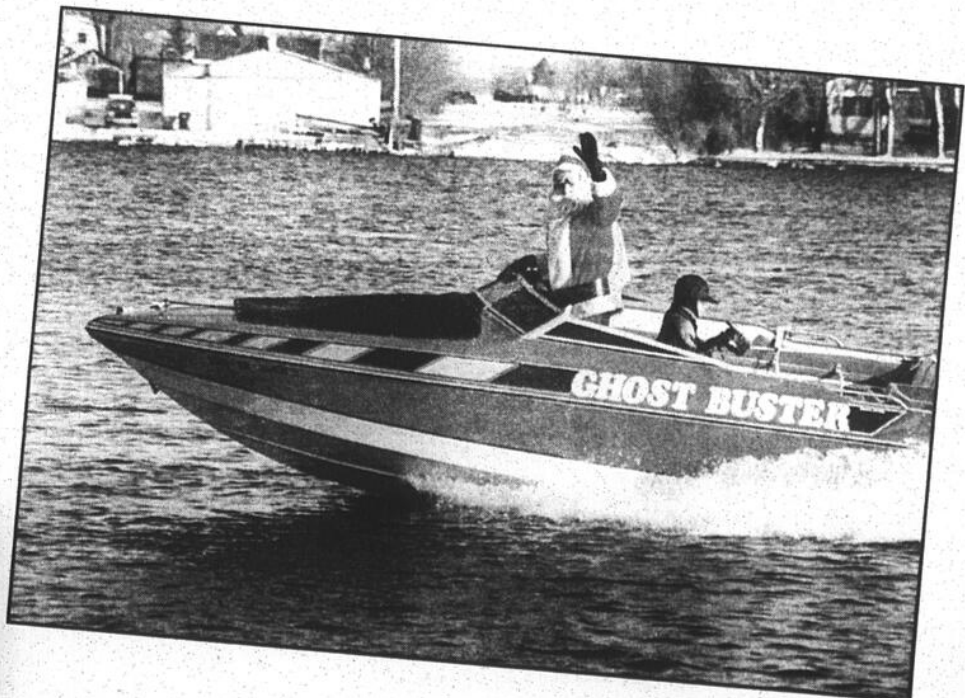


Photo: Rémy Bolly



des
aise
m-
très
e ai-
lus
ont
é-
vée
à
ou-
de
mu-
t de
eau
lu-
es,
ni de
âtre
et de
jeu-
aise.



Un résident de Sainte-Brigide développe un procédé de recyclage de produits dessiccateurs

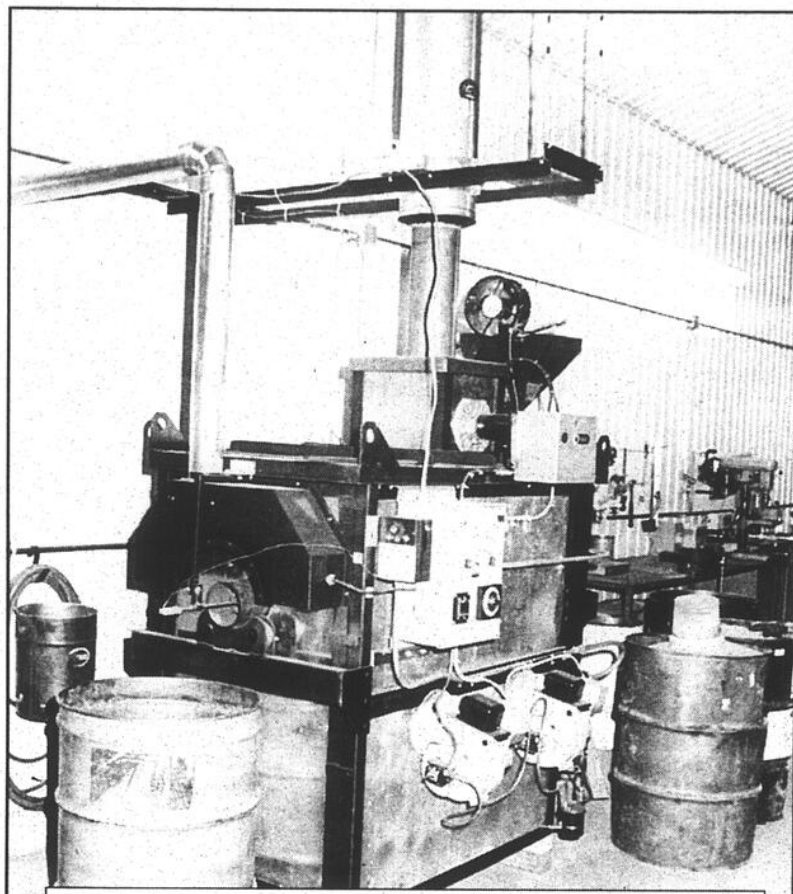
GILLES BÉRUBÉ

Un résident de Sainte-Brigide, M. Michel Piette, a mis au point un procédé pour décontaminer et recycler des produits dessiccateurs utilisés dans les filtres à air, mais aussi dans l'industrie pétrolière. Une multinationale s'est déjà assurée l'exploitation du système dans un créneau d'utilisation précis. Mais ce n'est là qu'un petit marché en comparaison de celui des pétrolières. Ce nouveau procédé présente des perspectives insoupçonnées. Pour l'industrie, on parle de centaines de millions de dollars d'économie.

Michel Piette est un patenteur. Dans son travail, il dirige une entreprise de recyclage de systèmes de freins à air pour les camions lourds, une entreprise qu'il a lui-même montée, il y a maintenant douze ans. Après avoir vendu sa compagnie à un distributeur de pièces de camions, il a continué d'y travailler comme directeur. C'est pour tenter de réduire les dépenses de l'entreprise, la compagnie Avant-Garde, qu'il a mis au point son système pour régénérer

des produits dessiccateurs.

Des produits dessiccateurs, on en retrouve généralement dans les emballages d'appareils électroniques (vidéo, radio et autres). Dans ces cas, il s'agit généralement d'un gel de silice dans un petit sachet de papier-tissu. Il existe d'autres formes de dessiccateurs comme la zéolithe et l'alumine activée. Dans tous les cas, il s'agit de minéraux, donc de pierres. Ces produits sont très poreux et ils ont la propriété



L'appareil qu'il a mis au point. Il peut traiter 250,000 livres de dessiccateurs par année.

d'absorber l'eau et l'humidité un peu comme une éponge. Ils dessèchent l'air, d'où le qualificatif «dessiccateur».

Les systèmes de freins à air sont munis d'un filtre utilisant de la zéolithe (environ trois livres par filtre) pour empêcher la condensation d'eau et le gel dans les conduites et le compresseur. Annuellement, il faut changer ce filtre parce qu'à la longue, la zéolithe devient contaminée par l'huile du système, ce qui annule ses propriétés absor-

bantes. Il faut remplacer le produit par du matériau neuf et disposer de la zéolithe usée. L'achat d'une livre de zéolithe neuve coûte \$4.20 et il faut payer \$1 la livre pour en disposer. Comme il s'agit d'un produit contaminé par des hydrocarbures, il faut l'acheminer à une entreprise accréditée par le ministère de l'Environnement pour l'éliminer. Ça, c'était avant.

Dépense

La compagnie Avant-Garde a

déjà recyclé jusqu'à 22,000 filtres de freins à air par année. Le remplacement du dessiccateur représentait une dépense appréciable. M. Piette s'est demandé s'il n'y avait pas moyen de réduire ce coût. Il existait déjà sur le marché des procédés de recyclage utilisant des produits chimiques. M. Piette se disait que si au moins il arrivait à décontaminer la zéolithe, l'entreprise aurait pu l'envoyer à n'importe quel lieu d'enfouissement, ce qui aurait déjà représenté une économie de 20%. Pas versé en chimie, il a pensé à un procédé thermique qui brûlerait les hydrocarbures contenus dans le dessiccateur.

Les premiers résultats ont été encourageants. Des tests ont démontré que le produit recouvrait environ 50% de ses propriétés absorbantes. M. Piette a alors commencé à penser qu'il était possible de régénérer complètement le produit. Avec le temps, en raffinant son système, il y est parvenu. Le produit recouvre 100% de sa capacité absorbante, mais il ne retrouve pas sa couleur blanche d'origine. Essentiellement, le principe consiste à chauffer le produit à quelque 1,800 degrés Fahrenheit. M. Piette a développé ses premiers prototypes avec des brûleurs au mazout, mais le processus fonctionne aussi au gaz, comme les deux systèmes actuellement en exploitation au Mexique.

Le procédé a été testé par des laboratoires reconnus et il est approuvé par le ministère de l'Environnement. L'appareil est breveté aux États-Unis et il est en instance de brevet au Canada. Le système est simple, peu coûteux, efficace, souligne l'inventeur, et il a un impact positif sur l'environnement. Dans le futur, il est même envisageable de récupérer la chaleur résultant de la combustion des hydrocarbures. Un seul appareil, observe M. Piette, équivaut à six fournaies de maison.



M. Michel Piette avec à ses côtés, une coupe d'un filtre de système de freins à air.

Un marché au potentiel insoupçonné

En se lançant dans le développement d'un appareil pour décontaminer la zéolithe, M. Michel Piette n'avait pas mesuré le potentiel réel de ce marché. Pour lui, il s'agissait de faire économiser son employeur. Un concurrent y a vite vu de l'intérêt. La multinationale Allied Signal est la plus importante entreprise de fabrication et de remise à neuf de pièces de camions au monde. Impliquée dans plusieurs domaines, dont l'aérospatiale, elle est surtout connue, dans le domaine du camionnage, par sa marque Bendix. Allied Signal faisait déjà traiter son dessiccateur par un procédé chimique. Elle l'a laissé tomber pour acquiescer de M. Piette, en septembre dernier, la licence mondiale exclusive de son procédé dans le créneau du traitement du produit destiné au marché des camions.

De son côté, M. Piette a fondé la compagnie Recy-Tech, qui détient les brevets sur le procédé. Recy-Tech a racheté d'Allied Si-

gnal une licence pour l'exploitation du marché québécois des dessiccateurs destinés au camionnage. Elle traite actuellement environ 75,000 livres par année pour Avant-Garde, de Sainte-Brigide, en plus d'une quantité de 10,000 livres d'alumine activée que la compagnie Sidbec-Dosco utilise dans ses assécheurs d'air. Recy-Tech charge un peu moins de \$2 la livre pour régénérer une livre de dessiccateur en comparaison d'un coût de \$5 la livre en utilisant un matériau vierge.

Mais le marché des dessiccateurs pour les camions est bien petit par rapport à celui de l'industrie pétrolière. À elle seule, une seule des applications qu'en fait la raffinerie Ultramar, en banlieue de Québec, nécessite trois tonnes par jour. En faisant une petite étude de marché, M. Piette a appris qu'il se consomme annuellement 325,000 tonnes de dessiccateurs en Europe et 100,000 tonnes aux États-Unis. 425,000 tonnes, c'est 850 millions

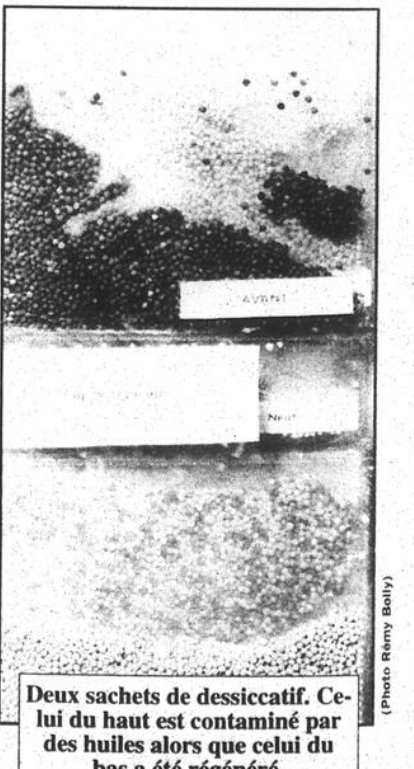
de livres. L'industrie pétrolière et la pétrochimie sont de loin les plus gros utilisateurs.

C'est vers ce marché que M. Piette se tourne. Il note que la transaction avec Allied Signal a donné de la crédibilité à sa technologie. Les pétrolières s'y intéressent maintenant. Il doit faire des essais pour Ultramar, Shell, Pétromont et Chemprox. Il doit aussi traiter des échantillons provenant d'Italie et d'Arabie Saoudite. Il a d'ailleurs accueilli une délégation d'Arabie venue voir la technologie. En outre, la société Recy-Québec lui apporte maintenant un soutien technique dans l'amélioration de la technologie pour d'autres types de dessiccateurs.

M. Piette s'attend à pouvoir traiter une partie des résidus des pétrolières avec son procédé actuel. Cependant, une partie de ces résidus sont contaminés par des métaux lourds. Recy-Tech doit

voir avec le ministère de l'Environnement, mais aussi avec les pétrolières comment il est possible de traiter ces produits et de les réutiliser.

En cédant sa licence, Recy-Tech a cependant gardé l'exclusivité de la fabrication des machines. Allied Signal exploite actuellement deux machines au Mexique. Chacune a une capacité de 250 tonnes par année. Dès 1997, elle prévoit en installer en Allemagne et au Japon. Jusqu'à maintenant, Recy-Tech a confié la fabrication en sous-traitance auprès d'entreprises de la région immédiate, mais aussi de la Métropole. Advenant une percée significative sur le marché, M. Piette envisage l'ouverture d'une usine d'assemblage. Pour la production des composantes, il continuerait vraisemblablement à faire appel à des sous-traitants pour des travaux d'usinage, de soudure, d'électricité et de fabrication du système de combustion.



Deux sachets de dessiccateur. Celui du haut est contaminé par des huiles alors que celui du bas a été régénéré.

Le taux de placement augmente avec le temps

GILLES BÉRUBÉ

Bon an mal an, 80% des participants au programme du Club de recherche d'emploi Vallée des Forts décrochent un emploi dans les trois mois suivant leur participation au cours. Trois mois, c'est pour les statistiques officielles. Mais si on gratte, si on regarde un peu plus loin, on constate que le taux s'améliore jusqu'à ce qu'il plafonne après cinq mois, comme s'il y avait là une barrière psychologique.

Le Club de recherche d'emploi a complété son exercice annuel à la mi-novembre. Il termine avec des résultats comparables aux années passées. Plus de 80% de sa clientèle trouve du travail à peu près dans le domaine recherché et souvent à un niveau de revenu comparable au dernier emploi. Le Club, rappelons-le, est un organisme supporté par le ministère fédéral du Développement des ressources humaines. Sa mission est d'aider des chômeurs à trouver un emploi.

Le programme s'étale sur trois semaines au cours desquelles un groupe d'une dizaine de participants suit de la formation sur les méthodes de recherche d'emploi, sur l'identification de ses atouts, sur la simulation d'entrevue et sur la façon d'établir des contacts et d'utiliser le téléphone dans la recherche d'un emploi. Le Club ne fait cependant pas d'orientation. En plus des aspects techniques enseignés aux participants, la dynamique du groupe constitue un soutien et un élément de motivation important dans la démarche de recherche d'emploi.

Autonomie

Pendant toute la durée du programme, les «membres» du club reçoivent le support de conseillères accréditées, mais chaque individu doit prendre en charge sa recherche d'emploi. Comme le souligne la directrice du Club, Mme Nicole Laberge, chaque partici-

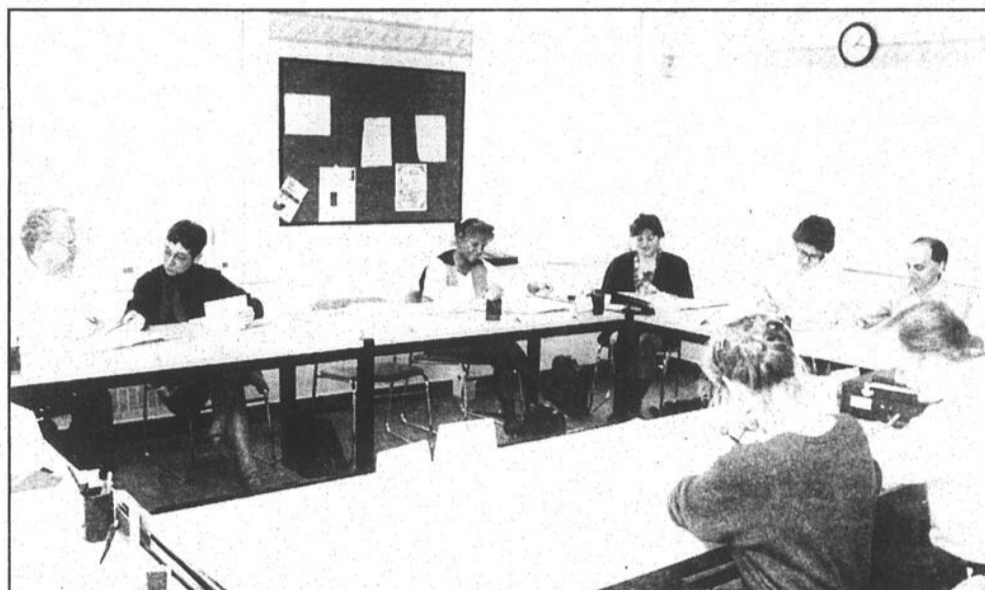
pant doit devenir autonome dans sa recherche d'emploi de façon à pouvoir éventuellement faire face à une nouvelle situation de chômage. Il doit apprendre à utiliser au maximum les ressources de son environnement pour obtenir de nouvelles pistes d'emploi, pour découvrir le «marché caché» de l'emploi. Il faut aussi que le chômeur fasse de sa recherche d'emploi, un travail à temps plein.

L'objectif est de regrouper quinze participants pour chacune des douze sessions de l'année. Au moment de clôturer l'exercice, les statistiques des dix premiers groupes étaient compilées. Durant cette période, le Club a accueilli 148 participants et tout indiquait qu'après douze sessions, il manquerait seulement deux participants pour rencontrer l'objectif annuel de 180. Au cours de l'année, 283 personnes sont venues s'inscrire. De ce nombre, 17 ont été placées en attente et 118 ont annulé leur participation pour diverses raisons.

Des 148 participants, 57% étaient des femmes et 43% des hommes. 45% étaient âgés entre 41 et 50 ans, 26%, entre 30 et 40 ans, et 20%, de moins de 30 ans. Les autres étaient âgés de plus de 50 ans. Seulement 2% n'avaient qu'une formation de niveau primaire. 47% détenaient leur diplôme de secondaire et 31%, un diplôme collégial. 20% avaient une formation universitaire. La presque totalité recevait des prestations d'assurance-chômage et étaient résidents de la région du Haut-Richelieu. 45% avaient été référés par le Centre d'emploi du Canada, mais près de 35% ont découvert le Club de recherche d'emploi par les pages du Canada Français.

Placement

Et qu'a fait tout ce beau monde sur un marché du travail saturé? L'objectif des clubs est d'atteindre un taux de placement de 75% dans les trois premiers mois suivant la formation. Le Club Vallée des Forts a réussi un taux de 80% pour les sept premiers groupes



Tout en bénéficiant du support technique du club et de la motivation du groupe, chaque participant doit prendre en main sa démarche de recherche d'emploi.

dont la période de trois mois était échu. Sur les 20% restant, 8% sont retournés aux études et 5% avaient trouvé du travail le quatrième ou le cinquième mois. En poussant son enquête, Mme Laberge a constaté qu'à partir du cinquième mois, le taux de placement de trois groupes sur quatre a plafonné. Le quatrième groupe avait atteint un taux de 100% au cinquième mois.

Pour les bénéficiaires du programme, les statistiques sont compilées sur trois mois. En allant au-delà de cette période, on voit que le programme continue d'avoir des résultats jusqu'à cinq mois. Après, il semble y avoir une barrière psychologique qui peut être brisée simplement en en prenant conscience.

Où se sont retrouvés les travailleurs? Seulement 6% dans le secteur public, surtout dans le secteur municipal. Le reste a trouvé du travail dans l'entreprise privée. Quatre personnes ont décroché un emploi agricole.

Dans 41% des cas, les emplois sont dans le secteur manufacturier, la construction, les transports ou les communications. Le commerce a fourni seulement 11% des emplois et les services financiers, 6%. Les services aux entreprises ont donné 4% des emplois du club et les autres services, incluant la restauration, 19%. Les autres participants ont trouvé du travail dans les gouvernements, dans l'enseignement et la santé.

Fait remarquable, 61% des emplois ont été trouvés sur le «marché caché», c'est-à-dire par de la sollicitation téléphonique, par les contacts et par les amis. Le marché ouvert (annonces, journaux, centre d'emploi) a fourni 26% des emplois. Les autres sont retournés chez un ancien employeur ou ils se sont lancés à leur compte. Dans un cas, un emploi a été décroché grâce à une agence.

Les personnes intéressées par les activités du club peuvent appeler au 346-3044.

Femmes en recherche d'emploi

Nouvelle session du COFFRE en janvier

Le COFFRE, le Centre d'orientation et de formation pour femmes en recherche d'emploi, lancera une nouvelle session de formation en janvier. Le programme, qui vise toujours la clientèle des femmes qui ont de la difficulté à intégrer le marché du travail, est maintenant d'une durée de huit semaines à temps plein, du lundi au vendredi.

La formation inclut une démarche d'orientation professionnelle, des activités pour bien connaître les possibilités du marché de l'emploi et des techniques pour effectuer une bonne recherche d'emploi. De plus, la formation prévoit un stage en entreprise d'une durée maximale de huit semaines. Les participantes sont éligibles à des frais de garde et de transport. Le nombre de places étant limité, les femmes intéressées à suivre la formation du COFFRE doivent s'inscrire dès maintenant en téléphonant au 347-6101.

Rappelons qu'après plus d'une décennie d'activités, le COFFRE a failli fermer ses portes l'été dernier, quand le ministère fédéral du Développement des ressources humaines lui a retiré sa subvention de fonction. Ce dernier a réorienté ses priorités qui vont maintenant aux chômeurs récents. C'est finalement du côté du gouvernement provincial que l'organisme a trouvé les fonds pour poursuivre ses activités.



Claude Boily

Nouveau directeur général de la Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux de la Montérégie

Longueuil, 20 décembre 1996 - Le président du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services de la Montérégie, monsieur Jean-Claude Beaudoin, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Claude Boily, au poste de directeur général de la Régie régionale.

Monsieur Boily occupait depuis dix ans, le poste de directeur général du Cégep de Saint-Laurent. Détenteur d'une maîtrise de psychologie, monsieur Boily est un citoyen de la Montérégie. Il a de plus occupé le poste de directeur général du Cégep de Jonquière pendant sept ans, et a fait partie de l'Exécutif de l'Association des directeurs généraux des collèges du Québec pendant sept ans.

Durant toute sa carrière, monsieur Boily s'est illustré par son dynamisme et son leadership. Il a su apporter un nécessaire renouveau tant dans les structures en place que dans les façons de faire de même que dans les interrelations avec son réseau et avec les autres réseaux. A titre de dirigeant, il a su composer avec des situations financières à redresser, avec des compressions à réaliser tout en élaborant des plans de développement à long terme.

Enfin, monsieur Boily a une expérience dans le domaine de la santé et des services sociaux, puisqu'il a œuvré, au Centre Domrémy, centre de réadaptation pour personnes toxicomanes, d'abord comme directeur des services professionnels et de réadaptation, puis à la direction générale.

Monsieur Boily entrera en poste à la mi-février 1997.



Louis Bernard devant la Chambre de commerce

Le vice-président exécutif de la Banque Laurentienne, M. Louis Bernard, sera le prochain conférencier de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, le mercredi 22 janvier, au Club de golf. Avocat de formation, diplômé de la *London School of Economic and Political Sciences*, M. Bernard est surtout connu pour sa carrière dans l'administration publique québécoise. Il a été sous-ministre, chef de cabinet du premier ministre et secrétaire général du Conseil exécutif, un titre qui en fait le premier fonctionnaire du gouvernement du Québec. Il a enseigné à l'École nationale d'administration publique en 1986. À la même époque, il a publié un ouvrage de réflexion sur l'administration publique québécoise. À la direction de la Banque Laurentienne, M. Bernard est responsable des affaires juridiques et du secrétariat général, du marketing, de la technologie et du support administratif. Lors de sa conférence, M. Bernard viendra parler de la Banque Laurentienne, qui est maintenant la propriété du Mouvement Desjardins.

Déjà le temps de s'inscrire aux Grands Prix québécois de l'invention

L'Ordre des ingénieurs du Québec vient d'ouvrir la période d'inscription au concours des Grands Prix québécois de l'invention. Pour sa troisième édition, le concours diffère sensiblement des deux premières années.

Rappelons que ce concours est parrainé par le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie. Il se tient cette année en collaboration avec l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, le Centre d'innovation et l'Institut de Design de Montréal. Les Grands Prix de l'invention vise à sensibiliser la population et l'industrie à l'apport de l'innovation dans le développement de l'économie. Il donne également de la visibilité aux inventeurs qui travaillent souvent dans l'isolement et il leur ouvre souvent des portes pour la commercialisation de leur innovation.

Les deux premières années, le concours comportait une étape au niveau régional avant de mettre en concurrence les lauréats des différentes régions du Québec. Cette année, les candidats seront regroupés dans trois classes, soit *Inventeurs autonomes*, *Inventeurs salariés* et *Inventeurs étudiants*, une nouvelle classe qui s'ajoute en 1997. Les participants ne s'inscriront plus au niveau régional, mais plutôt dans une catégorie d'invention. Le concours comporte cinq catégories d'inventions: -habitat et vie quotidienne; -sports, loisirs et culture; -transports; -énergie et environnement; -industrie et milieu de travail.

La structure des prix a également été modifiée. Dans chaque catégorie, le gagnant méritera une bourse de \$5,000. Un deuxième prix de \$2,500 sera remis dans chaque catégorie. Le Grand Prix du concours, assorti d'une bourse de

\$20,000, sera remis à la meilleure invention parmi les premiers de chaque catégorie. Le gagnant du volet *Inventeurs salariés* recevra une bourse de \$7,500 alors que le meilleur du volet *Inventeurs étudiants* recevra un prix de \$2,500.

La période d'inscription est en marche depuis le 23 décembre et elle se terminera le 7 février. Le nom des lauréats sera dévoilé lors d'une émission diffusée sur le réseau TVA au début de juin. Au cours des deux premières éditions, quelque 2,100 personnes ont soumis leur candidature. Lors de la première année, un résident de la région avait été parmi les lauréats de la Montérégie. Son invention l'avait d'ailleurs conduit au Salon de l'invention de Genève.

Les intéressés peuvent obtenir les documents de mise en candidature en appelant à l'Ordre des ingénieurs, au 845-6525.

Pas de congé de parcomètre

GILLES BÉRUBÉ

Il n'y a pas eu de congé de parcomètre dans le Vieux Saint-Jean, cette année. C'est une consommatrice qui a posé la question. «Est-ce qu'on doit mettre de l'argent dans les parcomètres, vu que c'est le temps du magasinage des Fêtes?», a-t-elle questionné. Comme d'habitude, durant les heures d'affaires. Comme l'an passé et l'année d'avant. Il est vrai que les consommateurs ont déjà eu congé de parcomètre, mais c'était en 1992, il y a déjà quatre ans.

Les parcomètres, faut-il le rappeler, sont maintenant exploités par Rues Principales. L'organisme n'avait pas besoin de permission de Ville pour suspendre les frais de parcomètres pendant la durée des achats des Fêtes. La coordonnatrice de Rues Principales, Mme Louise Leclerc, indique que l'exécutif a étudié la question, il y a quelques semaines. Ce n'est pas une question d'argent, mais d'efficacité qui a eu le dessus.

En décembre 1992, à la demande des «marchands-proprétaires», la Ville avait suspendu l'utilisation des parcomètres pendant la période des achats des Fêtes. Loin de profiter aux consommateurs, ce sont les employés des entreprises qui ont envahi les espaces de stationnement pendant cette période. Les consommateurs ont été perdants puisqu'ils devaient se stationner plus loin.

Actuellement, observe Mme Leclerc, Rues Principales ne possède pas les moyens techniques pour contrôler l'utilisation des stationnements par les employés des entreprises du centre-ville. Le parcomètre est le seul moyen. En suspendant les frais de stationnement, l'organisme craignait de répéter ce qui est arrivé en 1992. Rues Principales préfèrent faire payer les consommateurs, mais au moins leur garder des espaces de stationnement. Ça n'a rien à voir avec un éventuel manque à gagner, assure Mme Leclerc.

Place aux jeunes de la MRC de Rouville

Le Service d'aide aux jeunes entreprises du Commissariat industriel montérégien proposera au cours des premiers mois de 1997, le programme *Place aux jeunes* dans la région de Rouville. L'objectif est de contrer l'exode des jeunes qui vont s'établir ailleurs pour travailler.

Le programme *Place aux jeunes* trouve son origine dans des régions éloignées du Québec comme la Côte nord et la région de Char-

levoix. Il y a quelques années, la région des Jardins de Napierville l'a expérimenté. Cette année, il sera offert dans 42 régions du Québec, dont la MRC de Rouville, que dessert le Commissariat industriel montérégien.

Plus évident dans des régions comme la Gaspésie ou la Côte nord, le problème de l'exode des jeunes n'en demeure pas moins une réalité pour les localités peu peuplées en périphérie de la région

métropolitaine. Dès le cégep, parfois avant quand ils suivent une formation professionnelle, les jeunes quittent leur localité pour aller étudier dans une ville-centre. Par la suite, ils poursuivent leurs études à l'université.

Durant ces années, les jeunes établissent de nouveaux contacts, développent de nouvelles amitiés, découvrent de nouvelles communautés et un environnement socio-éco-

nomique plus vaste que celui de leur localité. Peu à peu, ils perdent le contact avec leur milieu. Leur sentiment d'appartenance s'émousse. Ils en viennent à ne plus même imaginer qu'il est possible de faire carrière chez eux. Tout au plus envisagent-ils un jour de rentrer dans leur patelin le soir pour y dormir. Ces localités perdent ainsi leur relève, souvent les jeunes les mieux formés. Elles perdent les forces vives qui devraient assurer l'avenir de la communauté.

C'est pour contrer ce phénomène que le programme *Place aux jeunes* a été pensé. Un sondage mené auprès d'une centaine de participants dans 33 régions du Québec montre que l'exercice est efficace. À travers trois ateliers de formation d'une journée, il vise à modifier la vision que les jeunes se font de leur région. Dans la MRC de Rouville, les rencontres se dérouleront, à raison d'une par mois, en janvier, février et mars. Un thème différent sera abordé à chaque séance, soit *Découvrir ou redécouvrir ma région*, *Me créer un réseau de contacts* et *Rêver de mon avenir ici au Coeur de la Montérégie*.

Il sera ainsi question du potentiel économique de la région et de sa qualité de vie. Les participants

seront mis en contact avec des leaders politiques et économiques de la région et on leur fera valoir la possibilité de se lan-

cer en affaires. Le programme vise principalement des étudiants qui en sont à leur dernière année d'études soit au col-

légal professionnel, soit au niveau universitaire. Les jeunes qui sont intéressés à participer à ce programme peuvent

contacter Mme Pascale Vincelette, au Commissariat industriel montérégien, au 460-0202 ou au 469-5731.

Pensions du Canada

Hausse de \$400 du plafond des gains

Revenu Canada vient d'annoncer que le plafond des gains donnant droit à la pension dans le cadre du Régime de pensions du Canada (RPC) sera de \$35,800 pour 1997. Cela représente une augmentation de \$400 par rapport au plafond établi pour 1996. Le montant de l'exemption de base pour lequel les particuliers n'ont pas à contribuer restera à \$3,500 pour 1997.

Les personnes qui gagneront plus de \$35,800 en 1997 ne seront pas tenues et ne pourront pas verser de cotisations supplémentaires au RPC.

Le Ministère a établi le nouveau plafond

suivant la formule prévue dans la Loi sur le Régime de pensions du Canada, qui tient compte des variations de la moyenne des traitements et des salaires hebdomadaires au pays.

Pour 1997, il y aura une augmentation du taux des cotisations salariales et patronales, qui passera de 2,8 pour 100 à 2,925 pour 100, ainsi que du taux de la cotisation des travailleurs indépendants, qui passera de 5,6 pour 100 à 5,85 pour 100. Le maximum des cotisations au RPC sera de \$944,78 pour les employés et de \$1,889,55 pour les travailleurs indépendants.

Les taux d'intérêt

| | 30 déc. 1996 | 23 déc. 1996 | Année dernière | |
|--------------------------------|--------------|--------------|----------------|------|
| Taux d'escompte | 3,25 | 3,25 | 5,79 | |
| Taux préférentiel | 4,75 | 4,75 | 7,50 | |
| Bons du Trésor | | | | |
| - Canada 91 jours | 2,78 | 2,90 | 5,55 | |
| Dépôts garantis fiducies | | | | |
| 30 jours | 2,25 | 2,25 | 4,75 | |
| 90 jours | 2,25 | 2,25 | 4,75 | |
| Semi-annuel | 1 an | 2,625 | 2,625 | 5,00 |
| Semi-annuel | 5 ans | 4,875 | 4,875 | 6,25 |
| Obligations | | | | |
| - Canada | 3 ans | 4,50 | 4,66 | 6,07 |
| - Canada | 5 ans | 5,20 | 5,36 | 6,40 |
| - Canada | 10 ans | 6,19 | 6,29 | 6,98 |
| - Québec | 5 ans | 5,57 | 5,73 | 6,80 |
| - Québec | 10 ans | 6,67 | 6,77 | 7,36 |
| Taux hypothécaires | | | | |
| 1 an | 5,20 | 5,20 | 7,25 | |
| 3 ans | 6,20 | 6,20 | 8,00 | |
| 5 ans | 6,90 | 6,90 | 8,45 | |
| Taux d'inflation | Nov. | Oct. | Nov. | |
| | 2,0% | 1,8% | 2,1% | |
| Cours change (\$ CAN en \$ US) | 73,09 | 73,09 | 73,29 | |
| Prix de l'or (\$ US) | 369,60 | 369,30 | 386,70 | |
| Taux d'escompte U.S. | 5,00% | 5,00% | 5,25% | |
| Taux préférentiel U.S. | 8,25% | 8,25% | 8,50% | |

Taux en vigueur à la fermeture des marchés vendredi dernier. Ces informations sont communiquées par M. Michel Ménard de la succursale de Saint-Jean de la Firme de courtage Tassé et Associés.

CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Excavation

LES EXCAVATIONS J.M. PRAIRIE & FILS INC.
PÉPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER
Champs d'épuration
Creusage de cave

BUREAU
907, chemin du Clocher, L'Acadie (Québec) J2Y1A4
Tél.: (514) 346-5063 - Fax: (514) 347-2620

GARAGE
445, chemin du Clocher
L'Acadie (Québec) J2Y 1A9
Tél.: (514) 358-1275

RÉSERVEZ VOTRE CARTE DES AUJOURD'HUI
et
ATTEIGNEZ UN RENDEMENT SUPÉRIEUR.
Plus de 50 000 lecteurs par semaine.
Renseignez-vous!

Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires, communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323

Achat d'un condominium

La déclaration de copropriété se compare aux règlements d'urbanisme de la municipalité

Ti-Mé a acheté une maison de ville dans un condominium. Selon ce qu'on lui a dit, chaque propriétaire a un usage exclusif de la cour arrière donnant directement vis-à-vis sa maison. La cour étant très étroite et Ti-Mé désirant protéger ses vidanges du regard envieux de ses voisins, décide de s'installer une clôture de dix pieds en tôle peinte d'un beau vert. Alors qu'il a à peine eu le temps de poser un panneau de tôle, ses voisins, propriétaires des autres unités de logements dans le même condominium, l'avertissent qu'il n'a pas le droit de poser cette clôture. Ti-Mé avec sa verve légendaire clame tout haut qu'il est dans son droit puisqu'il est chez lui. Qui a raison?

Pour répondre à cette question, il faut aller examiner la déclaration de copropriété. C'est-à-dire l'acte qui détermine les droits et obligations de chaque propriétaire sur les différentes parties du complexe domiciliaire.

Dans le cas des maisons de ville détenues en «condo», les

cours arrière sont très étroites et il est normalement prévu que la personne en ayant l'usage exclusif sera soumise à plusieurs restrictions. Le but principal de ces restrictions est d'éviter que les copropriétaires se voient imposer une clôture indésirable, un gros chien jappeur et mangeur de tout ce qui entre dans son territoire ou un réparateur maison de toutes les motos du voisinage.

Dans un tel complexe immobilier, il faut s'assurer que chaque propriétaire pourra profiter au maximum de la tranquillité de sa cour, sans passer son temps à devoir rappeler ses voisins à l'ordre. C'est la déclaration de copropriété qui planifiera cette organisation. Avant d'acheter une unité de logement détenue en copropriété divisée (condo), il est donc très important de prendre connaissance de cette déclaration.

Notre cher Ti-Mé, trouvant la devanture du complexe immobilier un peu fade, décide de l'agrémenter de quelques bouquets de vidanges. Encore une fois, il est rappelé à l'ordre par ses voi-

sins, qui lui braquent une copie de la déclaration de copropriété sous la barbe et l'enjoignent de la lire.

Encore une fois ce sont les voisins qui ont raison. Afin de maintenir une harmonie visuelle, la déclaration de copropriété contient toujours des restrictions sur l'usage du terrain de façade, ainsi que sur l'aménagement du mur de devanture de l'immeuble. Ces restrictions d'usage, qui peuvent paraître à prime abord extrêmement restreintes, sont instaurées pour l'avantage de tous les copropriétaires. En effet, il est primordial, afin que les propriétaires ne soient pas pénalisés par un de leurs copropriétaires au goût plus que bizarre, que toutes les portes et revêtements extérieurs soient soumis à une certaine homogénéité.

Imaginez-vous l'effet d'un ensemble de six maisons de ville, d'une largeur d'à peine dix-huit pieds, si tout à chacun pouvait peindre la porte à son goût et installer la clôture de son cru. On se retrouverait avec quelques belles portes de bon goût et peut-être une

lugubre porte noire avec l'impression d'une tête de mort au centre, ou si je suis plus réaliste, une belle porte qui a perdu le trois-quarts de sa peinture et dont le propriétaire est partisan de laisser la nature s'exprimer. Ce même voisin pourrait aussi être partisan du retour aux sources et l'exprimer à travers son gazon modèle grande prairie 1890. Que diriez-vous avec ça d'une belle clôture en broche à foin?

Vous pensez que j'exagère beaucoup? Malheureusement c'est à peine si je m'amuse. Alors si vous voulez vous assurer qu'une homogénéité sera de mise, courez vite prendre connaissance de la déclaration de copropriété.

Modification

Si la déclaration de copropriété ne répond plus aux besoins de ses copro-

priétaires, il est possible avec l'accord de tous les copropriétaires de faire des changements à la déclaration qui affecteront les droits de tous les copropriétaires.

Si les modifications proposées n'affectent que les droits d'un seul copropriétaire, alors la décision pourra être prise à la majorité des voix des copropriétaires plus le consentement du copropriétaire visé par les modifications.

Conclusion

Lorsque vous achetez un terrain pour vous bâtir une maison, vous devez obligatoirement vérifier les règlements municipaux de construction afin de vous renseigner sur ce que vous avez le droit de faire. Dans le cas d'un condominium, le complexe immobilier est déjà construit, pour savoir ce que vous pouvez faire, il vous faut vérifier les règlements de la maison et bien

lire la déclaration de copropriété: un condominium de plusieurs unités de logements c'est un peu comme un petit village en ville!

Me Katia Laprise

Pour toutes questions, veuillez faire parvenir vos questions directement au journal à mon attention ou directement à mes bureaux au 166, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6S8.

R E E R

l'échéance approche...

Êtes-vous satisfait des taux d'intérêts actuels? Vous voulez connaître des alternatives?

Saviez-vous qu'en réussissant à placer 10 000\$ à 9% de rendement plutôt qu'à 5%, on obtient, 12 ans plus tard, 28 126\$ au lieu de 17 958\$?

C'est 10 168\$ de plus!

Notre portefeuille équilibré «38» a eu un rendement annuel de 18.81% du 01/01/1995 au 30/11/1996!**



Pierre Paré
C. D'A. ASS.
A.V.C.

Assurances Émilien Paré inc.

veut faire

pour vous

En collaboration avec

Services Financiers Serge Rousseau et associés



Serge Rousseau
Adm. A. Pl. Fin.
Courtier en épargne collective

Dans un approche intégrée, nous travaillons avec

PLANI-GESTION COURTIER EN ÉPARGNE COLLECTIVE ET EN CONTRATS D'INVESTISSEMENTS
QUATRE-SAISONS INC.

FONDS D'INVESTISSEMENT DYNAMIQUE
Votre partenaire pour une performance Dynamique

Mackenzie Vers l'indépendance FINANCIÈRE

TRIMARK

Templeton Fidelity Investments Canada

CI MUTUAL FUNDS

AGE FONDS DE PLACEMENT

SPECTRUM UNITED



Jean-François Clément
B. Comm. Pl. Fin.
Courtier en épargne collective

Santé et prospérité pour 1997

* Cette publicité est partiellement défrayée par les compagnies sus-mentionnées ** Les rendements passés ne sont pas garants des rendements futurs
* Source PALTrak du 30 octobre 1996

845, boul. Iberville, Iberville
931, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

347-PARÉ ou 358-9362

Transaction récente



| VILLE | SECTEUR | RUE | TYPE | ÂGE |
|------------------|---|---------------|-------------|--------|
| St-Jean | Normandie | Desrochers | 36 Logis | +/- 78 |
| DIMENSIONS | # PIÈCES | #CHAMBRES | SOUS-SOL | |
| N/D | 31/2, 41/2, 51/2 | 1-2-3 | Entreposage | |
| FOYER | CHAUFFAGE | GARAGE | TERRAIN | |
| Nil | Électrique | Nil | 45,221 p.c. | |
| EXTRA | | | | |
| Toiture en tôle. | | | | |
| TAXES | PRIX DEMANDÉ | PRIX DE VENTE | | |
| 31,125\$. | 1,200,000\$ | 830,000\$ | | |
| DATE DE VENTE | SOURCE | | | |
| 8 octobre 1996 | MAISON DE COURTAGE ST-JEAN INC. MICHEL THIBODEAU: 359-6690 ERIC THIBODEAU: 947-0946 | | | |



Bryan Dubé et Alain Charbonneau, des espoirs pour le repêchage de la LNH

MARIO TREMBLAY

A quelques jours de Noël, deux joueurs de la région s'alignant avec les Saguenéens de Chicoutimi ont reçu un beau cadeau lorsqu'ils ont vu leurs noms apparaître sur la liste des joueurs québécois inventoriés par les dépisteurs de la Ligue Nationale de hockey en vue du prochain repêchage.



Le classement publié cette semaine fait état des 26 meilleurs espoirs québécois. Le défenseur Bryan Dubé, de Saint-Luc, se retrouve au 23^e rang alors qu'Alain Charbonneau, de Saint-Jean-sur-Richelieu, suit au 24^e rang.

Il ne faudrait pas conclure qu'ils seront assurément repêchés, mais s'ils poursuivent leur progression, leurs chances sont excellentes.

Dubé

Pour Bryan Dubé, qui a été ignoré par les Riverains du Richelieu midget AAA et qui a aussi eu des essais avec Magog et Gatineau avant de se retrouver au Lac St-Louis, ce classement constitue ni plus ni moins qu'une victoire.

«Je n'aurais jamais pensé me retrouver sur cette liste aussi tôt en saison. Je suis surpris et évidemment très heureux. Il y a sans doute certaines personnes qui ont fait une mauvaise évaluation de moi. Je prouve actuellement que tout est possible en travaillant fort».

Ce solide défenseur mesure plus de six pieds et pèse pas moins de 200 livres. Il a été choisi en 13^e ronde par les Saguenéens au dernier repêchage et très peu de gens lui donnaient une chance de se tailler une place.

«Laisais m'étais présenté dans le but de faire l'équipe. Je ne me laissais pas décourager par mon

rang de sélection», mentionne-t-il. Depuis le début de la saison, en raison des nombreux blessés dans le camp des Saguenéens, son entraîneur Réal Paiement l'utilise beaucoup en le faisant même jouer à l'attaque. Conscient de son rôle de «protecteur» auprès des petits joueurs de l'équipe, il tente malgré tout d'améliorer l'ensemble de son jeu, ce qu'il réussit assez bien.

Charbonneau

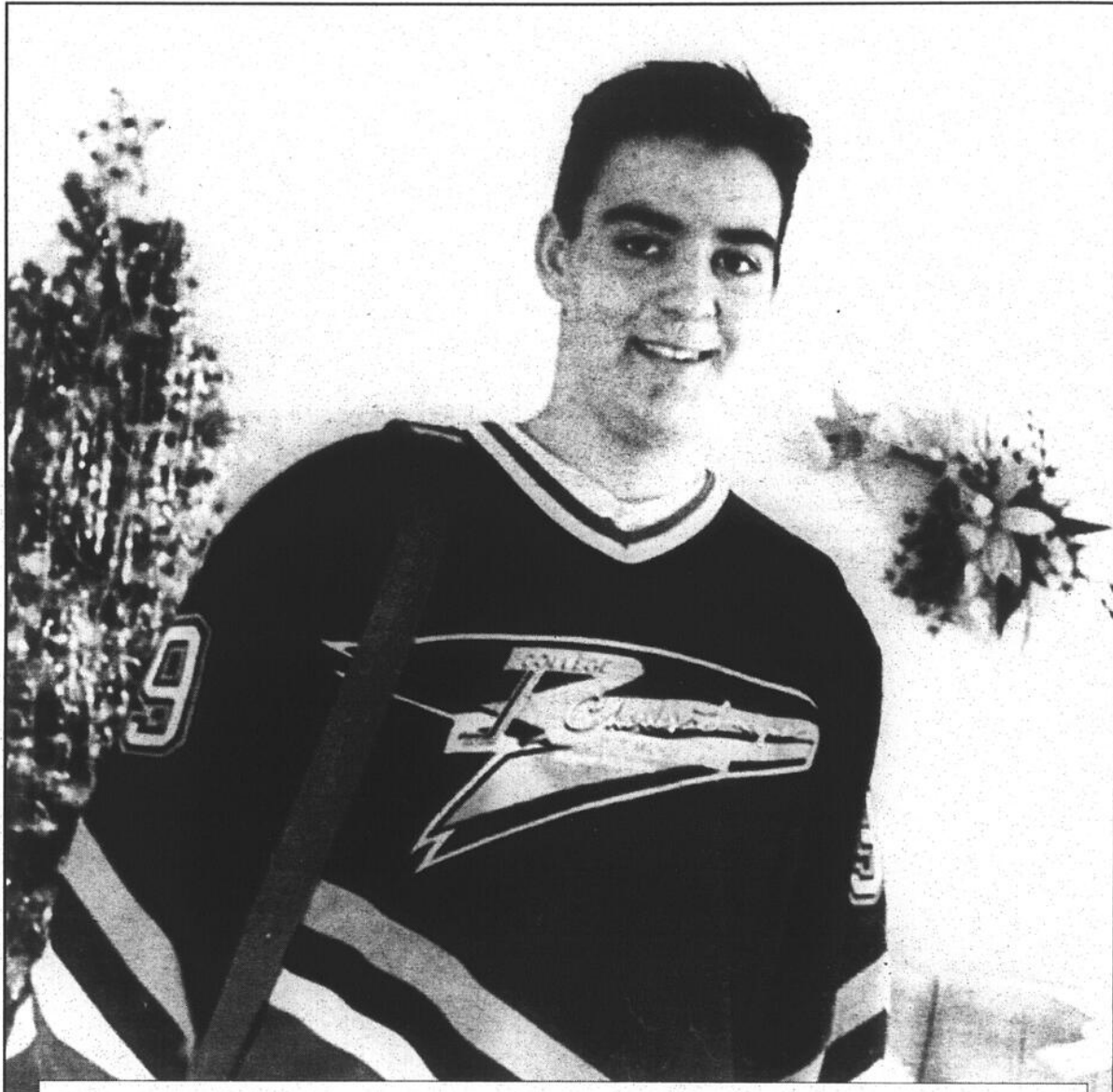
Blessé plus souvent qu'à son tour cette saison, Alain Charbonneau n'a tout de même pas été oublié par les dépisteurs de la LNH. En 11 matchs cette saison, il n'a récolté que trois points.

Il a subi deux graves blessures dont une luxation à l'épaule qui l'a tenu à l'écart du jeu pendant près de trois mois. À son retour au jeu, une autre blessure l'a rendu inactif pour environ deux semaines.

«Mon seul but pour l'instant est de reprendre la forme et de pouvoir intégrer l'alignement sur une base régulière».

Selon lui, les dépisteurs ont sans doute tenu compte de sa saison 1995-96 pour l'évaluer. «L'an dernier, j'ai connu une bonne saison. Je jouais régulièrement et tout allait bien. Je pense que les recruteurs ont pensé à cela».

S'il n'avait pas été blessé, Charbonneau croit qu'il aurait pu se retrouver parmi les 15 meilleurs



Alain Charbonneau fait partie des 26 meilleurs espoirs québécois en vue du prochain repêchage de la LNH.

espoirs québécois. Ce qu'il retient surtout de ce classement, c'est que son compagnon de trio, Mathieu Benoît, qui a 45 points cette année, ne le devance que de deux places. «Si je peux éviter les blessures, je

suis certain que je pourrais grimper de quelques places lors du prochain relevé», souligne-t-il.

Dubé et Charbonneau se disent très heureux à Chicoutimi, d'au-

tant plus que deux autres joueurs ayant évolué avec eux au hockey mineur de Saint-Jean jouent aussi avec les Saguenéens, soit le Johannais Marc Bouchard et l'attaquant Mario Favreau de Chambly. ☺

En raison des températures trop clémentes

La patinoire du canal sera fermée cette semaine

DANIEL G. HÉBERT

Rôle d'hiver que nous vivons là! Il se met à faire froid, on reçoit un peu de neige, puis le mercure remonte et on retourne en automne! Difficile, dans ces conditions, d'offrir aux gens de la région une patinoire naturelle sur laquelle ils pourront s'élaner en toute quiétude.

Rencontré à son lieu de travail surplombant le canal, M. Jean-François Coulombe, responsable des installations, nous a expliqué que, par mesure de sécurité, il était d'usage d'attendre une dizaine de jours froids avant d'autoriser l'accès à la patinoire. Le vent glacial n'ayant commencé à souffler sur notre région qu'hier (lundi), on ne peut donc s'at-

tendre à aucune activité sur le site cette semaine.

M. Coulombe nous apprend, toutefois, qu'il est parfois possible de hâter le processus, notamment à l'aide de moyens techniques fournis par la Ville. Les chances sont donc excellentes pour que les amateurs de sports d'hiver puissent chauffer leurs patins dès le début de la semaine prochaine.

Pour terminer, le responsable du site nous rappelle qu'il est possible en tout temps de profiter du charme des lieux - par voie de terre, bien entendu! - en bénéficiant au passage du confort des roulottes qui demeurent ouvertes. Au moins deux surveillants restent disponibles à tout moment pour assurer la sécurité de l'emplacement. ☺



Une vague de froid venant tout juste de s'installer dans la région (sans doute pour fêter le nouvel an avec nous...), les résidents du Haut-Richelieu devront patienter encore un peu avant de pouvoir patiner sur le canal Chambly.

Une première moitié de saison satisfaisante pour les équipes du Cégep

MARIO TREMBLAY

L'ensemble des équipes sportives du cégep de Saint-Jean ont atteint le cap de la mi-saison. Le bilan dressé par le Service des sports du Cégep s'avère très positif, notamment du côté de la formation masculine de basket-ball et de l'équipe AA de badminton.

L'équipe de basket-ball dirigée par Rostand Phaneuf est considérée jusqu'ici comme la formation recrutée de la ligue AA. À leur première année dans ce circuit, les Géants font partie de la troisième division qui regroupe aussi les formations de St-Jérôme, l'Assomption, Lionel-Groulx et Valleyfield. Les Johannais sont deuxièmes avec un dossier de trois gains et quatre revers, à deux points seulement de Saint-Jérôme. Avec sept matchs à faire au calendrier, tous les espoirs sont permis.

Le meilleur joueur des Géants cette saison est François Lemaire, qui occupe le quatrième rang des marqueurs de la troisième division avec 96 points. Il est le meneur de la ligue

au chapitre des panieriers de trois points avec 17. Martin Rouillard, Stéphane Payeur, Stéphane Dupont, Jocelyn Pesant et Kaven Lamarre se retrouvent parmi les 37 meilleurs marqueurs du circuit. La deuxième partie du calendrier s'amorcera le 26 janvier.

Badminton

En badminton, la formation du Cégep a accédé à la division 1 grâce à une très belle performance lors du dernier tournoi. Les trois victoires remportées à ce quatrième tournoi de la saison étaient essentielles. Une seule défaite aurait relégué Saint-Jean au groupe 2.

En dix matchs, Saint-Jean a un dossier de six gains et quatre revers. Il

s'agit là de la meilleure performance du Cégep en deux ans. L'an dernier, l'équipe n'avait pas réussi à se hisser au sein de la division la plus forte. Soulignons que les deux équipes finalistes au classement de la division 1 auront un laissez-passer pour les championnats provinciaux.

Lors de la deuxième portion du calendrier qui s'amorcera le 26 janvier, Saint-Jean, qui est actuellement quatrième, aura trois tournois pour tenter de se hisser parmi les deux meilleures formations.

Volley-ball

En volley-ball, l'équipe masculine dirigée par Louis Kelly poursuit sa tradition. Elle se retrouve encore une fois en première division. Actuellement, les Géants occupent la quatrième position de la division qui regroupe sept équipes. L'an dernier, à pareille date, Saint-Jean était sixième.

Compte-tenu que



À sa première saison, l'équipe de basket-ball du Cégep crée une belle impression.

leur place dans la première division était assurée, l'entraîneur Louis Kelly a opté pour la prudence lors des derniers tournois en faisant jouer davantage certaines recrues.

Les deux premières équipes de la première division auront un laissez-passer pour les championnats régionaux. Les Géants reprendront la compétition le 2 février pour le premier des quatre tournois qu'il reste à disputer.

Du côté féminin, Saint-Jean occupe le deuxième rang de la division 2, ratant de peu une place en première division.

Un classement fort acceptable compte tenu du fait que l'équipe ne compte que des recrues au sein de sa formation. Bien qu'elle n'a plus aucune chance de se qualifier pour les championnats provinciaux, la formation collégiale tentera à tout le moins de mettre la main sur la bannière de sa division. Les joueuses auront quatre tournois à compter du 26 janvier pour tenter leur chance.

Finalement en tennis, la saison de l'équipe du Cégep est terminée. Saint-Jean a fini deuxième en seconde division derrière le collège Jean-de-Brébeuf, remportant 50 des 107 sets joués. La ligue regroupait six collèges répartis en deux divisions.



L'équipe de badminton a connu une bonne première moitié de saison.

KARATÉ

AUTODÉFENSE

RICHARD POULIN

OSU KY KUSHIN



Richard Poulin,
Directeur
Affilié aux écoles
André Gilbert
Ceinture noire 6e DAN

Aimeriez-vous améliorer votre condition physique?

Commencez l'année du bon pied!



COURS DE JOUR ET DE SOIR

- Enfants à partir de 5 ans
- Adolescents
- Adultes • Mixte

LES COURS SONT AXÉS SUR

- Le conditionnement physique
- L'autodéfense
- Les katas
- La discipline
- La souplesse
- Le combat (contact contrôlé avec équipements de protection obligatoires: casque, protège-tibias et «punch»)

LE KARATÉ KYOKUSHIN AMÉLIORE:

- La concentration
- Les réflexes
- La force physique et mentale
- Procure un meilleur contrôle de soi
- Réduit le stress

SPECIAL DU MOIS
40\$/mois
KIMONO GRATUIT

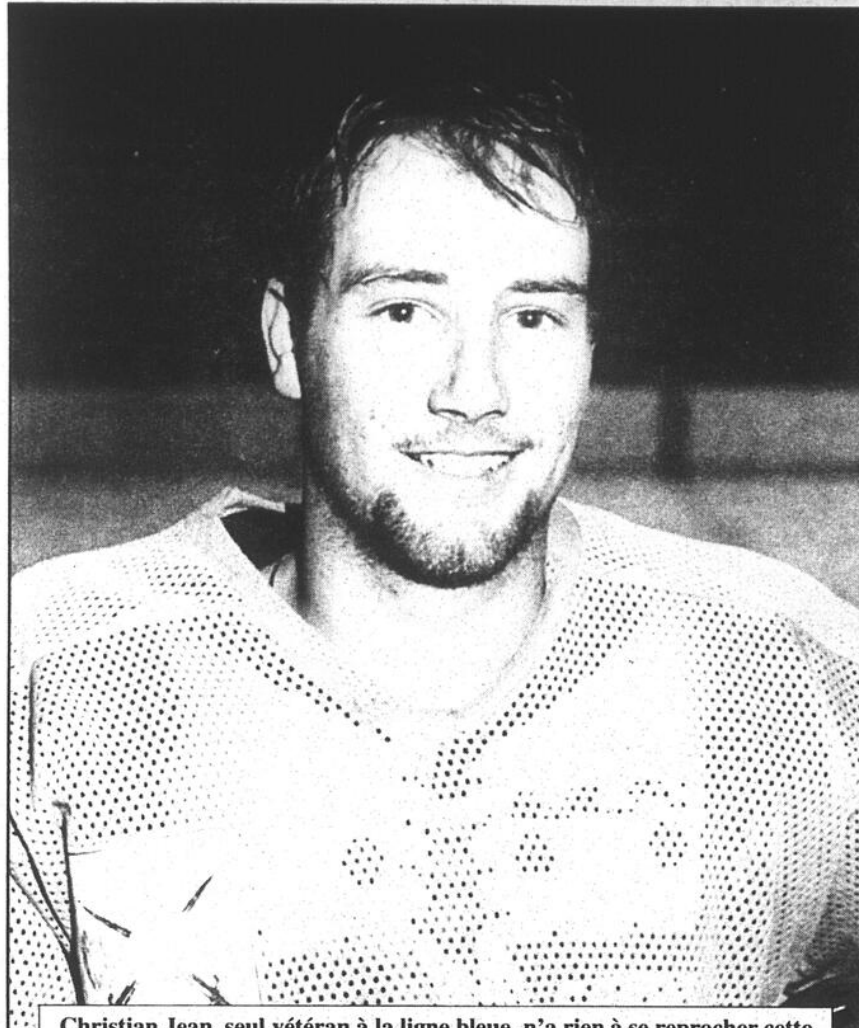
MAINTENANT AU COMPLEXE SPORTIF
15, rue Jacques-Cartier Nord, édifice 116
Saint-Jean-sur-Richelieu
(ancien Collège militaire)
Pour renseignements
Bureau: 358-1739 Rés.: 348-0671

Les Chevaliers au second rang à la mi-saison

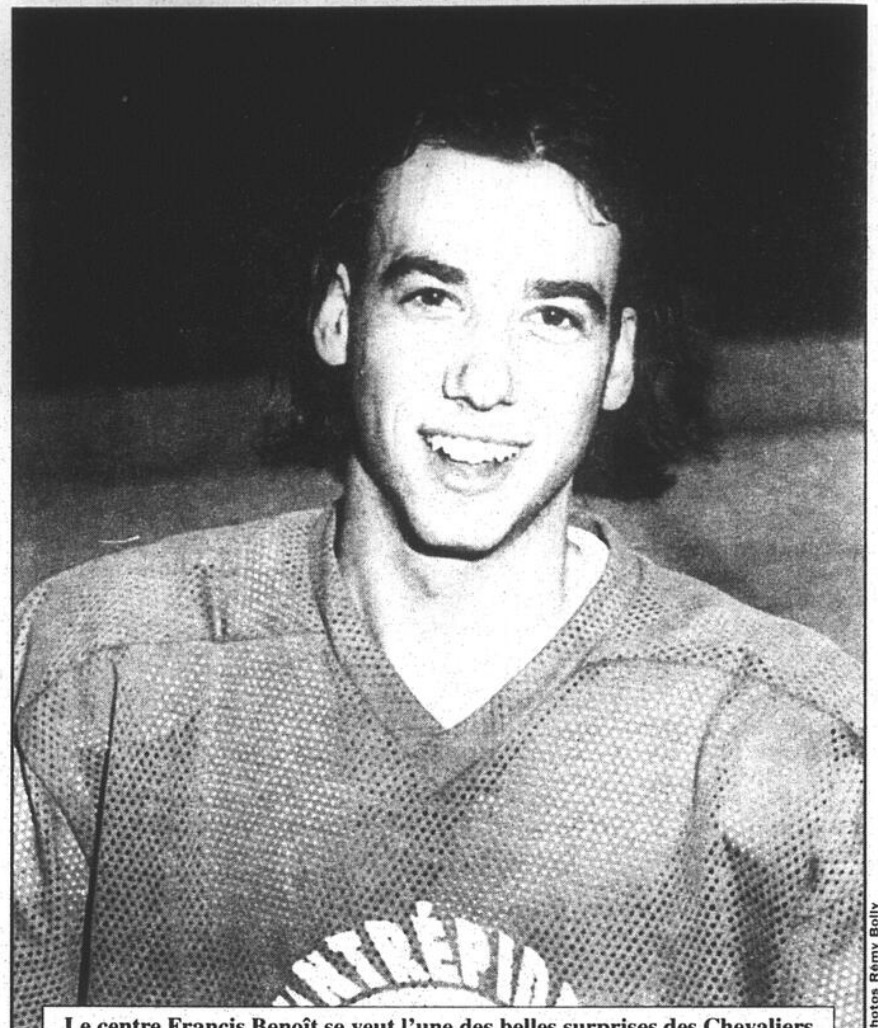
MARIO TREMBLAY

Bien qu'elle ait déjà renoncé à une participation aux Championnats provinciaux, la direction des Chevaliers dresse un bilan fort positif de la première moitié de saison malgré la présence d'un seul vétérán à la ligne bleue et d'un personnel décimé par les blessures. La troupe johannaise occupe le deuxième rang de la Ligue.

«Si nous avions pu compter un personnel complet toute la saison, l'histoire aurait été différente. Nous devions faire jouer des joueurs de quatrième ligne sur des deuxièmes ou troisièmes trios. Dans l'ensemble, je suis assez satisfait du travail de mes joueurs», souligne l'entraîneur Jacques Chapat.



Christian Jean, seul vétérán à la ligne bleue, n'a rien à se reprocher cette saison.



Le centre Francis Benoit se veut l'une des belles surprises des Chevaliers jusqu'à maintenant.



Revers des Chevaliers

Encore secoués par leur défaite face aux Broncos de Brossard la semaine dernière, les Chevaliers de Saint-Jean, décimés par les blessures, ont subi un revers de 2-0 dimanche dernier face aux Braves d'Ahuntsic. Marc Diamond, James Campbell et Dany Favreau, trois de leurs joueurs-clés, sont sur le carreau. Hier soir, les hommes de Jacques Chapat disputaient la victoire aux Broncos à Brossard.

L'aréna de Farnham passé au peigne fin!

MARIO TREMBLAY

La municipalité de Farnham a mandaté le Conseil régional des Loisirs pour procéder à une analyse relative à l'exploitation de l'aréna Madeleine-Auclair.

L'analyse sera globale. On se penchera sur les équipements en place, la rentabilité financière, la température de la glace, le taux d'humidité et la gestion de l'établissement. Depuis quelques années, la Ville de Farnham analyse chacun des dossiers afin

d'améliorer la qualité des services à la population et d'assurer une saine gestion des finances publiques.

Le CRL appuiera dans ce dossier le travail amorcé par la trésorière de la municipalité Maryvonne Saint-Denis. L'organisme approfondira le dossier de l'aréna grâce à une expertise développée dans ce domaine depuis quelques années. Le CRL gère actuellement l'aréna de Contrecoeur. Le rapport sera déposé d'ici trois à quatre mois.

La fiche de 12 victoires, neuf revers et quatre matchs nuls est plus que satisfaisante dans les circonstances. Le directeur-gérant, Fernand Brassard, croit que l'absence du gardien Martin Benoit, atteint d'une mononucléose, aura

été un point saillant jusqu'à maintenant. «Sa présence nous aura permis d'aller chercher quelques points supplémentaires, c'est certain. L'indiscipline aura aussi été un facteur négatif», note-t-il.

Il y a quelques points positifs

comme la tenue des attaquants Marc Diamond, Francis Benoit et Bryan Boulanger ainsi que du défenseur Christian Jean, seul vétérán en défense. Parmi les points négatifs, le travail des gardiens en l'absence de Martin Benoit, l'indiscipline de certains

joueurs et le travail collectif en zone défensive.

Pour la deuxième moitié de saison, l'entraîneur des Chevaliers souhaite simplement pouvoir compter sur un alignement complet pour mieux évaluer

son équipe. «J'aimerais pouvoir travailler avec mes 20 joueurs réguliers le plus souvent possible afin de bien se préparer pour les séries. Si je peux le faire, nous pourrions causer des surprises», conclut-il.

Trois buts en trois matchs

Les Remparts éliminés à Marieville

MARIO TREMBLAY

Avec une maigre production de trois buts en autant de matchs, les Remparts du Richelieu n'ont pu se qualifier pour les demi-finales AA du tournoi provincial midget de Marieville.

Ayant déjà perdu leur premier match la semaine dernière face à Lakeshore, les hommes de Stéphane Boyer ont été incapables de marquer avec régularité, si bien qu'ils n'ont inscrit aucune victoire en deux matchs pour ainsi être écartés des rondes éliminatoires.

Jeudi soir, les Remparts ont dû se contenter d'un match nul de 1-1 face aux



Les Remparts n'ont inscrit que trois buts en trois matchs au tournoi de Marieville.

Faucons d'Orford-Saint-François. Ils ont raté de nombreuses chances de marquer au cours de ce match qu'ils ont dominé. Puis, samedi soir, face à la puissante formation des Canadiens de Val d'Or, les Remparts ont perdu 4-2.

Pour se qualifier,

le Richelieu devait absolument l'emporter par au moins trois buts. On a alors joué du hockey ouvert ce qui a permis à Val d'Or de s'imposer. L'entraîneur Stéphane Boyer a même retiré son gardien avec six minutes à jouer, tenant ainsi le tout

pour le tout.

Déception

Confiants avant le début du tournoi, les Remparts midget AA n'ont pu atteindre leur objectif d'accéder, à tout le moins, à la finale. L'entraîneur Stéphane Boyer, qui souhaitait une

meilleure performance de ses hommes, est très déçu des résultats.

«Mes joueurs de premier plan n'ont pas produit. Ce sont mes joueurs de deuxième et de troisième trio qui ont le mieux joué. Je m'attendais à beaucoup plus de la part de mes joueurs. C'est un tournoi qui se joue chez nous et qui est important. J'aurais aimé gagner», souligne Stéphane Boyer.

Ce dernier verra à apporter certains correctifs en vue du prochain tournoi qui s'amorcera le 11 janvier prochain à Lachute. Cette fois, les Remparts n'auront qu'à terminer dans les trois premiers de leur division pour accéder à la ronde suivante.

Après une retraite de dix ans

Claude Larose revient au jeu et s'impose avec les Papetiers de Windsor

MARIO TREMBLAY

A 41 ans, Claude Larose est encore amoureux du hockey. Après une retraite de dix ans, ce Johannais d'origine effectue un retour au jeu pour le moins remarqué avec les Papetiers de Windsor de la Ligue semi-professionnelle avec une récolte de 28 buts depuis l'ouverture de la saison régulière.

Cet ancien joueur des Rangers de New York et de l'organisation du Canadien, maintenant représentant pour la compagnie Sherwood-Drolet, n'a pas raté son retour.

«J'avais envie de relever un nouveau défi. Je m'étais dit que si une équipe s'établissait dans la région de Sherbrooke, je tenterais ma chance. Jusqu'à présent, j'adore l'expérience», explique-t-il.

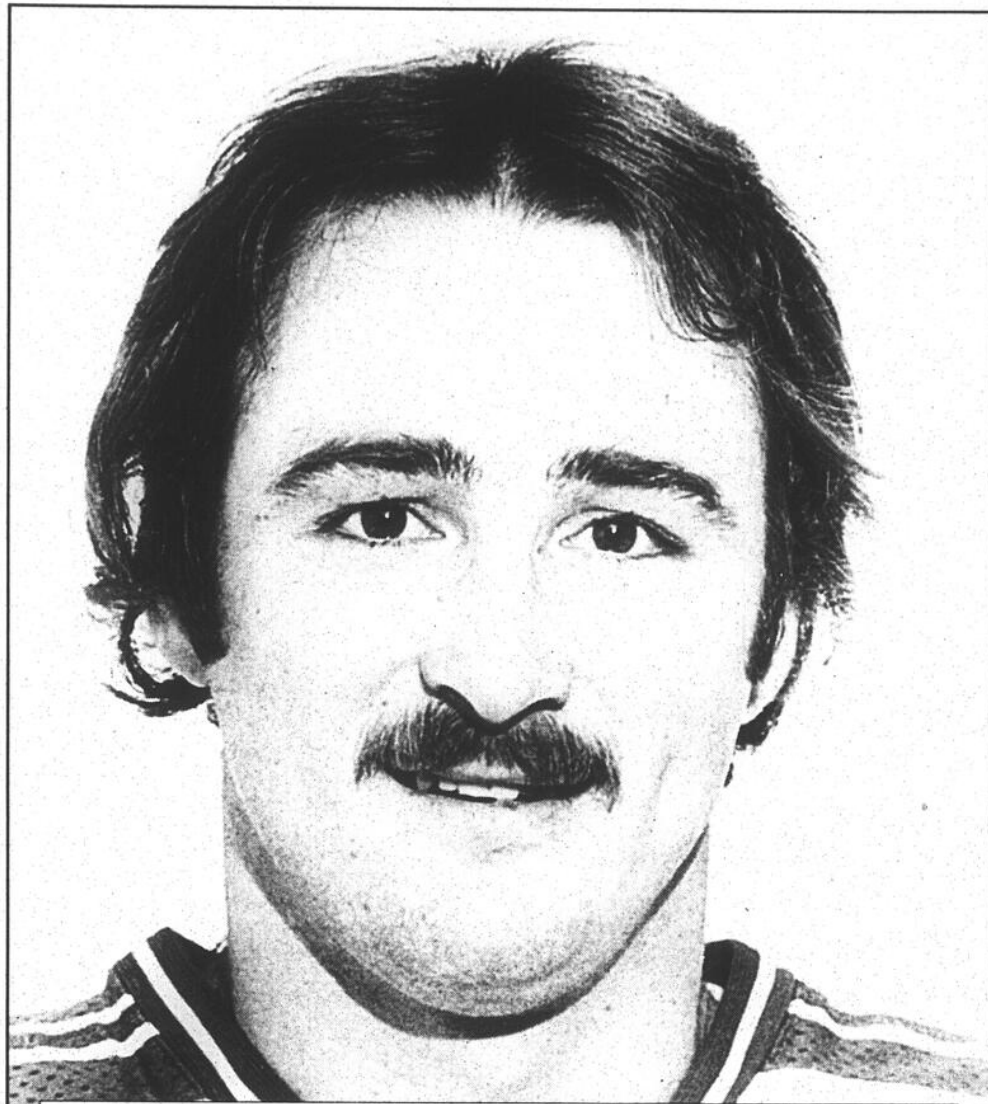
Jouant dans une ligue rapide, Larose tire bien son épingle du jeu. «J'ai pris mon retour très au sérieux. Je me suis entraîné durant quatre mois afin d'être prêt. Je suis la parade et mon lancer est bon. Je suis bien content de mes succès».

Maintenant domicilié dans la région de Sherbrooke, Claude Larose se dit quelque peu déçu de la mauvaise publicité qui entoure le circuit semi-professionnel. «On met beaucoup l'emphase sur les bagarres mais il y a de très bons joueurs au sein de la ligue. Les «toughs» se battent avec les «toughs» et les joueurs talentueux s'expriment. Le calibre est intéressant et plus fort que je ne le pensais».

Son équipe occupe le dernier rang au classement général, mais il a confiance de la voir se qualifier pour les séries éliminatoires. «Nous en sommes à notre première année. Il fallait donc s'adapter à la ligue. Je crois que nous causerons des surprises en deuxième moitié de saison».

Travail

Il n'y a pas que sur la glace que Claude Larose connaît le succès. Son travail lui rapporte aussi beaucoup de satisfaction. «Je suis représentant au niveau professionnel pour Sherwood-Drolet. J'ai côtoyé tous les grands joueurs de la Ligue nationale. Main-



Avec ses 28 buts, Claude Larose est un des meneurs à ce chapitre dans la Ligue semi-professionnelle.

tenant, je voyage un peu moins. J'ai cinq personnes qui travaillent pour moi en Amérique. Je vais tout de même au Centre Molson ou à Ottawa. Il n'y a rien de tel pour les joueurs que de rencontrer le représentant lui-même. J'adore ce que je fais», dit-il.

Claude Larose est à l'emploi de Sherwood-Drolet depuis 1990. Il a été approché

alors que le Canadien de Sherbrooke, pour lequel il avait travaillé quatre ans, a déménagé à Fredericton. Larose, qui a pris sa retraite comme joueur en 86, a joué une soixantaine de matchs avec les Rangers de New York et a aussi joué dans l'Association mondiale pour Cincinnati et Indianapolis. Il a aussi été champion marqueur dans la Ligue américaine.



Le capitaine des Chevaliers, Alexandre Audette, sera du match des étoiles le 5 janvier prochain.

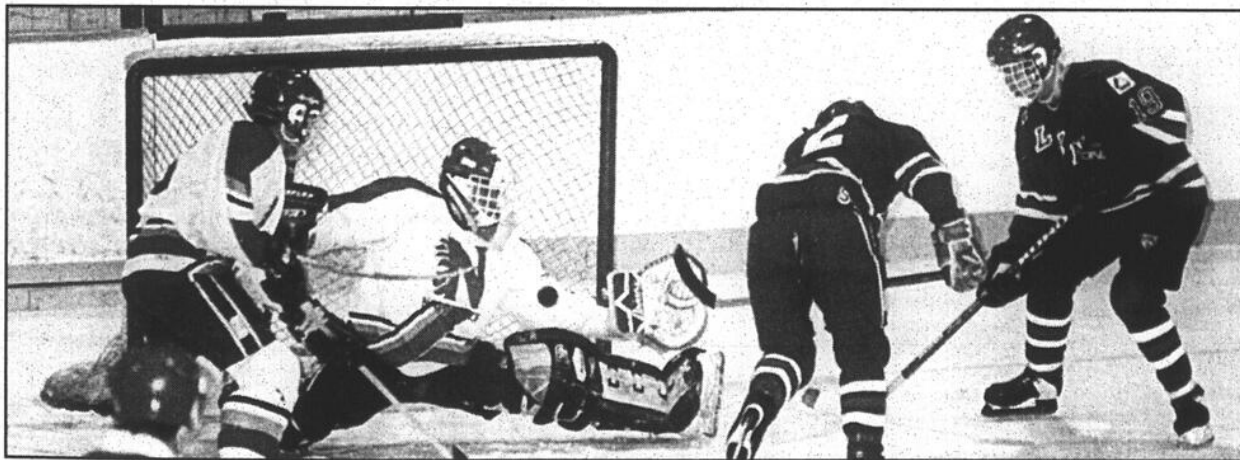
Six Chevaliers au match des étoiles

Au moins six joueurs des Chevaliers de Saint-Jean de même que l'entraîneur Jacques Chaput participeront au match des étoiles de la Ligue junior AA de Montréal qui sera joué le 5 janvier prochain, à l'aréna Étienne-Desmarceaux de Montréal.

En vertu de sa deuxième place au classement général, la formation johannaise a le droit de choisir cinq attaquants et un défenseur. Les deux meilleurs marqueurs de l'équipe, Marc Diamond et Francis Benoît, ont été sélectionnés tout comme les attaquants Benoît Parent, Alexandre Audette et Robert Martin et le défenseur Christian Jean.

Blessé, Marc Diamond pourrait rater l'affrontement. Il serait alors remplacé par Bryan Boulanger. En défense, Mathieu Gauthier pourrait être choisi par les entraîneurs.

L'entraîneur des Chevaliers, Jacques Chaput devrait, en principe diriger la formation tout étoile de la section Bruno-Lepore qui comprend aussi les joueurs de NDA et des Étoiles de l'Est. La section Roger-Pépin sera composée de joueurs étoiles de Brosard, Rosemère, Anjou et Ahuntsic.



Reprise des activités dans le Junior A

Les activités reprendront dimanche prochain dans la Ligue junior A de la Rive-Sud. Les Lynx de Saint-Jean seront alors à Varennes dans un match qui débutera à 21 heures. Le lendemain, lundi, les Lynx seront à Delsion. Saint-Jean jouera son prochain match local le 12 janvier face à Candiac au Colisée Isabelle-Brasseur. Ailleurs dans le circuit, Marieville recevra Saint-Basile dimanche à 20 heures alors que Napierville jouera deux matchs à l'extérieur, soit à Saint-Constant lundi et à Saint-Lambert mardi.

DR RETOUCHE

TIENT À REMERCIER SA FIDÈLE CLIENTÈLE ET PARTICULIÈREMENT LA MAISON ÉTHIER SAINT-JEAN, LE PALAIS DE LA RÉNOVATION, DÉMÉNAGEMENT BRAULT AINSI QUE L'ÉBÉNISTERIE ROBERT FOUCAULT POUR LA BELLE RELATION D'AFFAIRES MANIFESTÉE DURANT L'ANNÉE QUI S'ACHÈVE, ET QUE 1997 VOUS APPORTE LA RÉALISATION DE TOUTS VOS PROJETS.

LE SPÉCIALISTE DE LA FINITION DE TOUTS GENRES!

Tél.: (514) 349-5954

RÉSERVATIONS

ARÉNA FORT ST-JEAN

(ancien C.M.R.)

PATINAGE LIBRE

les samedis de 13 h à 14 h 20

HOCKEY LIBRE

les lundis et mercredis de 12 h à 13 h 20

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT POUR LA PÉRIODE DES FÊTES! RABAIS DE 25%

sur le taux horaire jusqu'au 3 janvier.

Venez patiner, jouer au hockey ou au ballon-balai en famille ou entre amis (équipements complets disponibles sur place)

Rens: 358-6651

Situé sur le site du CAMPUS DU FORT SAINT-JEAN

Cinq victoires d'affilée pour les Dragons... et Robert Hamel

MARIO TREMBLAY

Les Dragons du Haut-Richelieu sont demeurés invaincus sous la férule de leur nouvel entraîneur Robert Hamel. Après avoir battu les Dinosaures à Sorel 7-4 vendredi soir, ils ont comblé les 700 personnes réunies au Palladium dimanche soir en battant les Coyotes de Thetford Mines au compte de 5 à 2.

Norman Desjardins, avec un but et deux passes, a dirigé l'attaque des vainqueurs. Daniel Maurice, Nathan Morin, Martin Caron et Stéphane Côté ont inscrit les autres buts des vainqueurs. Marco Lachance a obtenu deux passes. Suspendu, Benoît Potvin et Sylvain Mayer n'ont pas joué alors que Patrick Rousselle disputait un deuxième match avec l'équipe. Les Dragons ont aussi

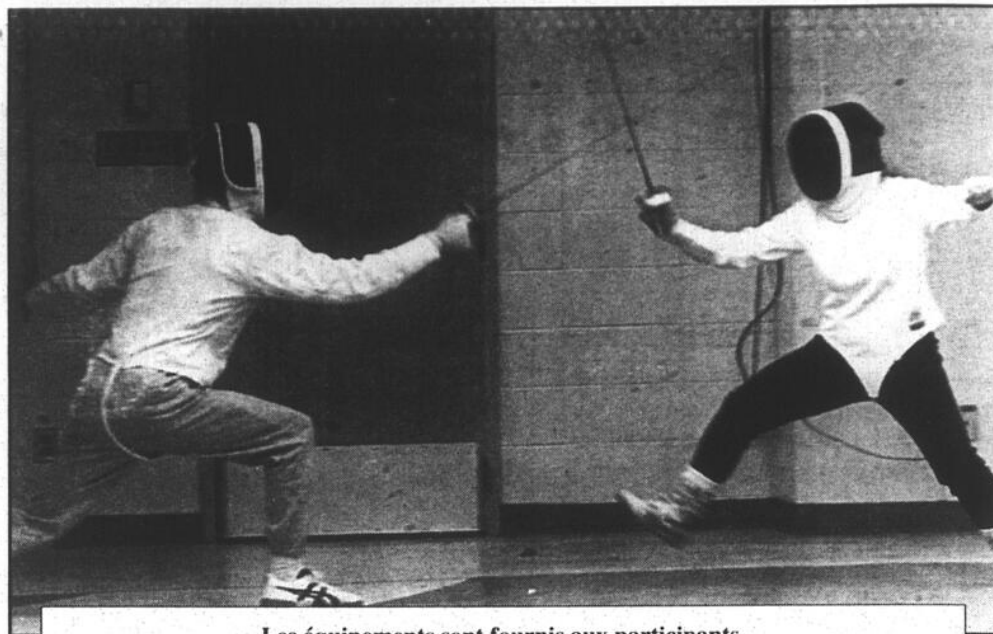
fait signer un contrat à Pierre Surprenant.

Le gardien des Dragons Martin Lanoue a été époustouffant, repoussant 50 lancers alors que ses coéquipiers lançaient à 48 reprises en direction de Yves Loubier, le gardien des Coyotes. Robert Hamel est donc cinq en cinq comme entraîneur des Dragons.

À venir

Le prochain match des Dragons aura lieu vendredi soir prochain, au Palladium, alors qu'ils affronteront les Chacals de la Rivière-Sud à 20h30. Le lendemain, samedi, les Dragons visiteront le 94 à Waterloo.

Au classement, les Dragons ont maintenant 36 points, quatre de moins seulement que le Nova d'Acton Vale qui a joué un match de plus. ☞



Les équipements sont fournis aux participants.

Dès le 14 janvier à Saint-Jean

Nouvelle session d'escrime

Le club d'escrime Fleuret de Iys de Saint-Jean-sur-Richelieu offre une nouvelle session de cours d'une durée de dix semaines à partir du 14 janvier, à l'école Saint-Lucien.

Les inscriptions se prennent le 8 janvier, de 19h30 à 21h30, et le 11 janvier, de 9 à 11 heures, au Complexe sportif Claude-Raymond.

Pour les adolescents, (débutants et intermédiaires), les cours ont lieu les lundis et mardis de 19 à 20 heures. Le coût d'inscription est fixé à \$45.

Pour les adultes, les cours seront donnés les lundis de 20 à 21 heures pour les débutants et les mardis de 19 à 20 heures pour les intermédiaires. Le coût est de \$45 par session.

Le club propose également un cours de

compétition tous les mardis, de 19h30 à 21 heures, au coût de \$50 ainsi que des séances libres les lundis et mardis, de 19 à 21 heures, au coût de \$30.

Pour les jeunes du groupe de compétition, des frais supplémentaires de \$30 sont exigés pour l'affiliation à la Fédération d'escrime du Québec. Quant aux coûts des différentes compétitions de la saison, ils sont défrayés par l'athlète.

Tous ces tarifs sont applicables pour les résidents et les non-résidents de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les équipements sont fournis (masque, gant, veste et arme). Les participants doivent prévoir le port du chandail avec col roulé, pantalon de sport et souliers de gymnase.

Pour information: il suffit de contacter Claude Corbeil au 347-3789 ou 346-0114. ☞



Les Dragons se rapprochent dangereusement du Nova en tête du classement général.

Voulez-vous patiner avec les Dragons?

Dans le but de se rapprocher de leur public, les Dragons du Haut-Richelieu tiendront une activité spéciale jeudi.

Les partisans de l'équipe pourront en effet patiner pendant une heure avec leurs joueurs favoris sur la glace du Palladium. L'événement se déroulera de 18h30 à 19h30.

Auparavant, l'équipe tiendra un exercice sur la glace du Palladium entre 17h30 et 18h30.

Les joueurs seront alors disponibles pour signer des autographes et discuter avec les partisans. Depuis quelques semaines, les gens viennent plus nombreux aux matchs des Dragons et on espère en attirer davantage en organisant de tels événements. ☞

À compter du 6 janvier

Un stage pour lanceurs et receveurs à Saint-Luc

Profitant de son passage dans la région, Mike Goyette dirigera une clinique pour les lanceurs et receveurs à compter du 6 janvier, à Saint-Luc. Les joueurs de catégorie Moustique à Pee-Wee y sont invités.

Le stage durera six semaines, tous les lundis, entre le 6 janvier et le 16 février à raison de trois heures par semaine. On y enseignera les rudiments d'un bon lanceur, en particulier

l'action du bras et l'équilibre de l'élan.

Une dizaine de joueurs par groupe sont requis. À la fin janvier, Mike Goyette devra s'absenter afin de participer à un stage d'entraîneurs au New Jersey en compagnie du personnel de l'équipe nationale américaine. Le stage aura lieu comme prévu.

Les coûts d'inscription ainsi que l'endroit du stage restent à être déterminés. Pour information: Georges Hamel de l'Association de baseball mineur de Saint-Luc au 348-6282. ☞

Soixante-quatre équipes au tournoi pee-wee de Chambly

MARIO TREMBLAY

À Chambly, 64 équipes prennent part jusqu'au 12 janvier au tournoi provincial pee-wee. Les six classes (A, B, C, AA, BB, CC) y sont représentées. Les équipes simple lettre se disputeront la victoire jusqu'au 5 janvier pour ensuite céder la place aux formations double lettres. Les finales AA, BB et CC seront jouées le 12 janvier. Soulignons qu'il y aura relâche les 6 et 9 janvier.

Évidemment, plusieurs équipes de la région sont inscrites à ce tournoi. Ainsi, dans la classe AA qui regroupe huit équipes, on retrouvera les Remparts du Richelieu dirigés

par Daniel Champagne. Ils joueront leur premier match mardi, à 19 heures, face à l'Avalanche de l'Estrie.

Dans la classe BB, les Patriotes du Haut-Richelieu disputeront leur premier match dimanche, à midi, face aux Cobras de Lasalle-Verdun. Ils affronteront ensuite les Caoutchouc d'Acton, mercredi, à 17 heures.

Dans la classe CC, Les Forts de Chambly et les Castors de Marieville représentent la région. Chambly jouera son premier match dimanche, à 10 heures, face aux Mariniers de Sorel-Tracy alors que mardi, il fera face au Collège Français à 17 heures. Pour sa part, Marieville ne jouera son premier match que le 10 janvier.

Dans la classe A, la compétition s'est amorcée samedi dernier. Ainsi, dans un match de premier tour, les Sharks de Saint-Jean ont perdu 2-1 face à Beauharnois. Hier, lundi, les Sharks jouaient leur match éliminatoire face à Drummondville. Quant aux Flames de Napierville, ils ont gagné 2-1 face à Granby et jouait dimanche face au C.J.R.

Les Remparts de Chambly disputaient leur match éliminatoire dimanche face à Beauharnois après leur revers de samedi, 5-2, face à Drummondville. Quant aux Citadelles de Chambly, leur premier match aura lieu vendredi prochain, à 11 heures, face à Saint-Augustin. La finale de la classe A sera jouée à 19h30 dimanche.

Dans la classe B, on retrouve quatre équi-

pes, soit les Capitals d'Iberville, les Vikings de Farnham, les Rapides de Chambly et les Cascades de Chambly. La finale de cette catégorie sera disputée dimanche soir à 18 heures.

Finalement, dans la classe C, soulignons la présence des Ducks de Saint-Jean qui ont perdu leur premier match 3-2, samedi, face aux Titans de Montréal. Saint-Jean affrontait hier soir les Sentinelles de Chambly, vainqueurs de Boucherville au compte de 3 à 2. Les Castors de Marieville et les Flames de Napierville sont aussi inscrits dans cette catégorie.

Soulignons que tous les matchs sont présentés à l'aréna Robert-Lebel. ☞

En quatre compétitions

Le C.P.A. Saint-Jean ajoute 14 médailles à sa collection

MARIO TREMBLAY

Un nombre impressionnant de 14 médailles, dont cinq d'or, ont été remportées par les membres du Club de patinage artistique de Saint-Jean lors de quatre compétitions présentées au cours des dernières semaines.

La récolte la plus importante a été enregistrée lors de l'invitation Marieville, où les jeunes patineuses ont obtenu sept médailles, dont deux d'or.

Ainsi, Caroline Grégoire et Éveline Lafaille du groupe P.C.P.A. ont chacune remporté une médaille d'or. Sophie Girard en a

obtenu une d'argent alors que Mylène Daigle, Caroline Landry, Susanne Perron et Julie Ricard quittaient les lieux avec une médaille de bronze autour du cou.

Les trois autres médailles d'or furent par ailleurs remportées par Julie Richard, Vanessa Martel et Natasha Power lors de l'«Invitation Longueuil» le 15 décembre dernier.

À Rivière-des-Prairies, Sophie Girard a mérité une médaille d'argent alors que Julie Ricard remportait le bronze. Finalement lors de l'«Invitation Guy-Scott» à Châteauguay, Véronique Granger et Marie-Ève Chaume obtenaient des médailles d'argent.

Autres performances

Par ailleurs, les membres du Club de patinage artistique de Saint-Jean ont aussi signé de solides performances lors de deux compétitions tenues récemment dans la région de Montréal.

Ainsi, lors de l'«Invitation Repentigny» le mois dernier, Véronique Granger a remporté une médaille d'or. Ses coéquipières, Véronique Casey, Marie-Pier Lizotte, Valérie Robitaille, Anne-Marie Tougas et Catherine Dubuc (absente sur la photo) ont pour leur part remporté des médailles d'argent alors que Julie Bessette, Sophie Girard et Caroline Landry méritaient des mé-

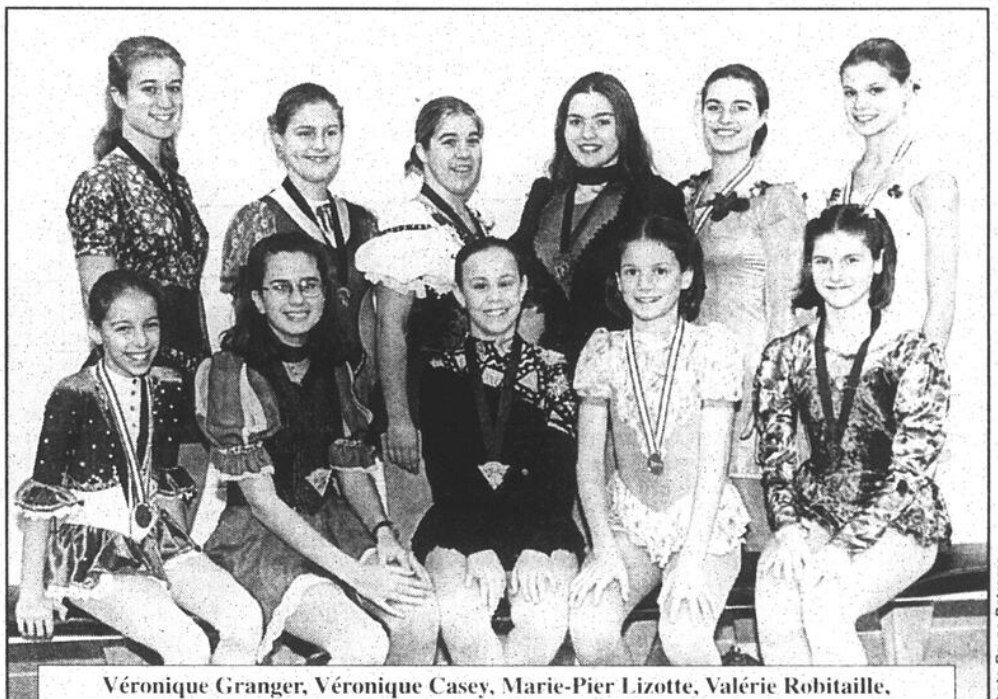
dailles de bronze.

Puis, à St-Timothée, le C.P.A. s'est imposé avec une récolte de cinq médailles d'or. L'équipe junior-argent composée de Marie-Ève Courville, Caroline Landry et Anne-Marie Tougas ainsi que l'équipe senior-bronze formée de Marie-Christine Bibeau, Mylène Daigle et Marie-Ève Chaume ont remporté des médailles d'or.

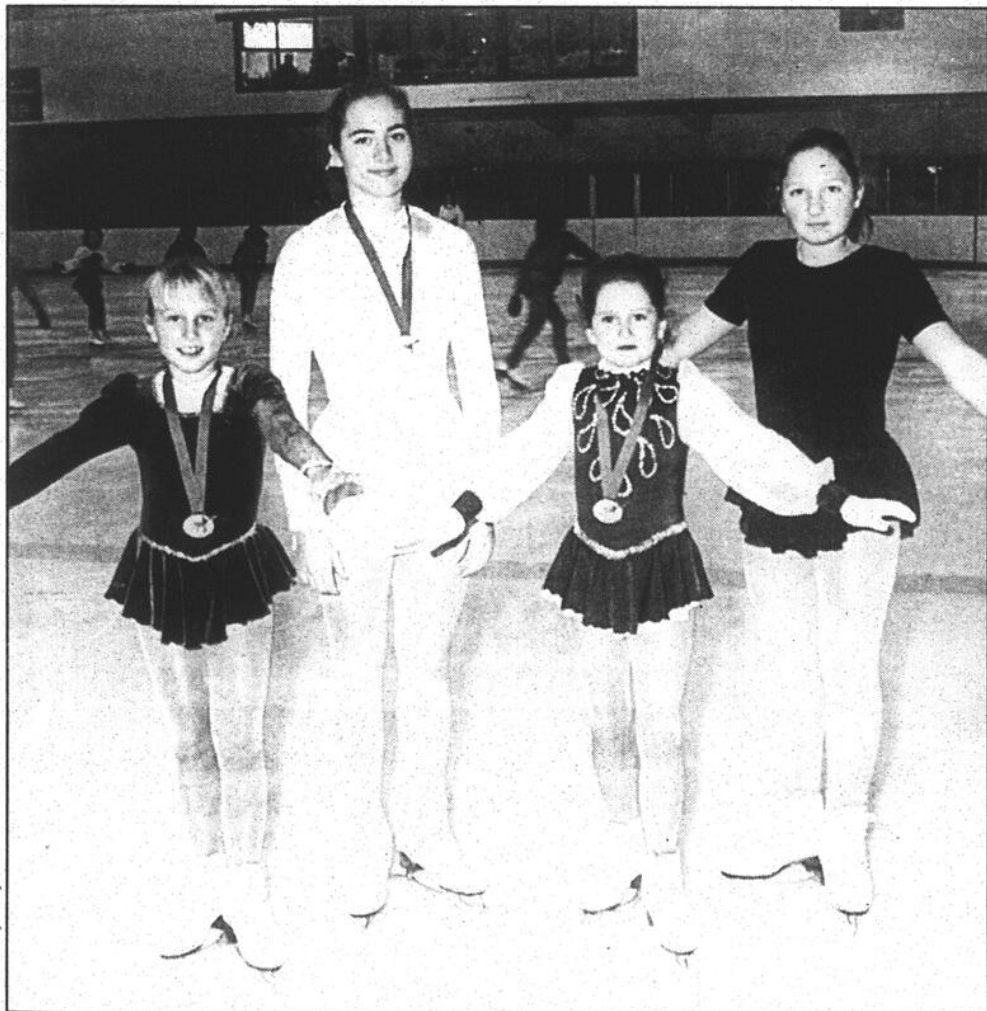
Sur le plan individuel, Marie-Ève Courville, Véronique Granger et Marie-Pier Lizotte ont fait de même. Mylène Daigle, elle, a remporté l'argent alors que Caroline Landry et Catherine Dubuc enlevaient le bronze.



Quatorze médailles en quatre compétitions pour les filles du CPA St-Jean.

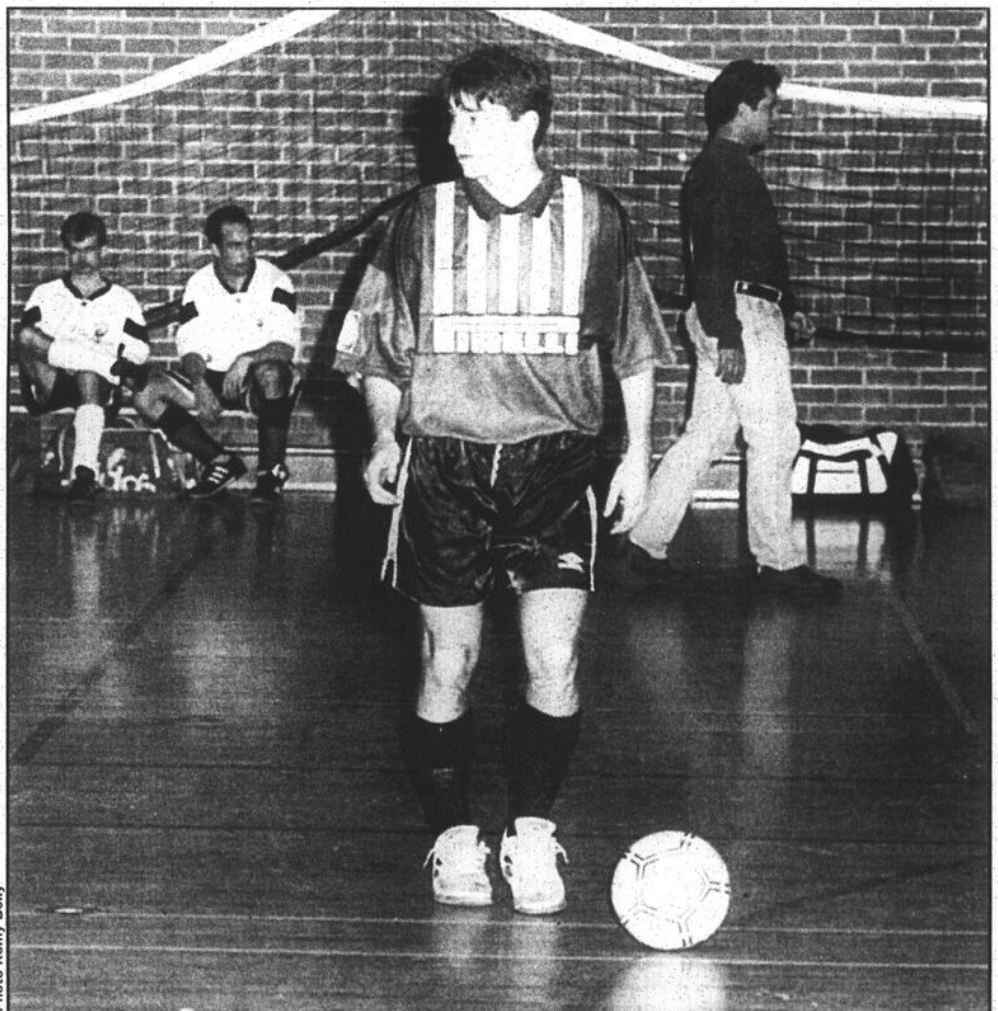


Véronique Granger, Véronique Casey, Marie-Pier Lizotte, Valérie Robitaille, Anne-Marie Tougas, Julie Bessette, Sophie Girard et Caroline Landry se sont de nouveau illustrées.



Quatre médailles à Châteauguay

Quatre patineuses du Club de patinage artistique d'Iberville ont remporté des médailles lors de la compétition «Invitation Châteauguay» les 7 et 8 décembre derniers. Audrey Robitaille a enlevé l'or chez les senior-bronze. Jessika Denis et Katherine Lamontagne ont de leur côté remporté l'argent dans les catégories préliminaire et prépréliminaire alors que Stéphanie Normandeau terminait troisième en prépréliminaire.



Le soccer intérieur reprend ses activités dimanche

Après une pause de deux semaines, la Ligue intérieure de soccer de la Voie Maritime reprend ses activités dimanche prochain avec la présentation de cinq matchs au Campus du Fort Saint-Jean. Ainsi, à 16h30, le Celtix, auteur d'un dossier de trois victoires et deux défaites, affrontera le Septembre de Beloeil. Une heure plus tard, le Saint-Jean Inter se frottera à la formation de Sainte-Julie. Trois autres matchs suivront à compter de 18h30.



Place aux nouvelles fourgonnettes 1997

Au cours des dernières semaines, nous vous avons présenté les nouvelles voitures américaines et japonaises 1997. Maintenant, passons en revue les nouvelles fourgonnettes de l'année.

Chevrolet/GMC/Pontiac

Le dévoilement des nouvelles mini-fourgonnettes Chevrolet Venture et Pontiac Trans Sport permet enfin à GM de pouvoir donner une réplique sérieuse aux produits de Chrysler et de Ford. Depuis l'année 1984, soit au moment du lancement de la catégorie des mini-fourgonnettes par Chrysler, GM n'a jamais été en mesure, sauf à partir du moment où elle a abaissé considérablement le prix de ses véhicules par rapport à la concurrence, de rivaliser avec les mini-fourgonnettes de Chrysler et de Ford. Pour 1997, les choses devraient changer puisque la Venture et la Trans Sport semblent posséder les caractéristiques nécessaires capables de faire pencher la balance des acheteurs du côté de GM.

Au menu de la Venture et de la Trans Sport, soulignons qu'il s'agit de véhicules à traction avant équipés d'un moteur V6 3,4 litres de 180 chevaux. La carrosserie en acier est désormais plus conven-

tionnelle et délaisse l'allure futuriste du modèle précédent de même que les matériaux en matière synthétique qui composaient la carrosserie. Autre bonne nouvelle, il sera possible de commander une portière arrière de gauche coulissante.

Quant aux fourgonnettes grand format, la Chevrolet Express et la GMC Savana, les changements les plus importants des 25 dernières années ont relancé leurs carrières en 1996. À l'instar des grosses camionnettes C/K, leurs moteurs sont plus puissants et l'emplacement a pris quelques centimètres, ce qui permet notamment de transporter jusqu'à 15 passagers. En terminant, les mini-fourgonnettes Chevrolet Astro et GMC Safari demeurent disponibles malgré le dévoilement de la Venture. De vocation plus commerciale, ces véhicules misent sur un puissant V6 4,3 litres de 190 chevaux et sur la possibilité d'opter pour une motricité à deux ou quatre roues motrices.

Chrysler/Dodge/Plymouth

L'an dernier, l'enfant prodige de Détroit, Chrysler, a relevé avec succès l'impressionnant défi qui représentait le renouvellement de sa mini-fourgonnette. A prime abord, même si Ford et GM ont

lancé de nouveaux produits intéressants, le manufacturier Chrysler n'a rien à craindre de la concurrence puisque sa mini-fourgonnette semble encore se situer un cran au-dessus de ses rivales.

Cependant, même si Chrysler semble avoir déjà remporté la bataille au niveau de la conception et de la qualité de ses produits, la guerre pourrait se jouer à un autre niveau où Chrysler semble vulnérable, soit celui du prix. En effet, il faut avouer que l'Auto-beaucoup n'est pas donné et il n'est pas assuré que les petites familles du Québec soient capables de déboursier une telle somme, environ 30 000\$, pour se procurer un tel véhicule.

Pour 1997, les modèles Chrysler Town & Country, Dodge Caravan et Plymouth Voyager offrent des nouvelles teintes de carrosserie, quatre freins à disque avec le système AWD et des améliorations au niveau de la boîte automatique, du système ABS et de la chaîne stéréo. De plus, la traction intégrale sera disponible dans les versions à empattement court.

Ford/Mercury

Pour 1997, c'est la grosse Econoline qui prend la vedette de la gamme des fourgonnettes Ford.

A souligner que l'Econoline est la fourgonnette la plus populaire de sa catégorie. Parmi les améliorations apportées à l'Econoline, nous remarquons un moteur V10 Triton de 6,8 litres développant 265 chevaux et dont le couple atteint 405 lb-pi à 4 000 tr/mn. Des modifications ont également été apportées tant à la carrosserie qu'à l'habitacle.

De plus, pour ne pas être laissé pour compte par sa clientèle qui serait tenter de faire le saut chez Chrysler ou GM qui offre une deuxième porte coulissante à l'arrière, Ford s'appête à dévoiler une Windstar équipée d'une cinquième porte. En attendant la venue de ce modèle, les ingénieurs de Ford ont concocté une portière avant gauche, celle du conducteur, 15 cm plus longue afin de faciliter l'accès à bord.

Malgré cette ingénieuse trouvaille de dernière minute, on peut se demander si la Windstar deviendra la bête noire des stationnements dans les centres commerciaux alors que les conducteurs irresponsables égratigneront à qui mieux mieux tous les véhicules qui sont voisins de leur Windstar.

Si la Windstar souffre de quelques complexes par rapport à la concurrence, elle peut se tenir le

torse bombé quand il s'agit de la puissance. On se rappelle que l'an dernier, Ford a introduit un puissant V6 3,8 litres de 200 chevaux sous le capot de la Windstar.

En terminant, la Mercury Villager et la Ford Aerostar ont reçu

quelques améliorations.

Mazda

Au cours des dernières années, la MPV a perdu beaucoup de terrain au profit de ses concurrentes japonaises Honda Odyssey, Nissan Quest et Toyota Previa. Pour reprendre le dessus, les dirigeants et les ingénieurs de Mazda ont traficoté une nouvelle MPV à quatre portières en 1996. Les modifications apportées à la MPV touchent la partie avant de la carrosserie qui adoptent une nouvelle calandre, un nouveau pare-chocs et des nouveaux phares. À l'intérieur, le tableau de bord a légèrement été redessiné.

Quant à la quatrième portière, elle est située derrière celle du conducteur. Immense, cette porte pivotante permet aux passagers d'avoir accès plus facilement aux places arrière et ce, sans sacrifier la robustesse du châssis. Du côté de la mécanique, seul le V6 3,0 litres est disponi-

ble et le mode de propulsion à quatre roues motrices demeure disponible sur la version LX et All-Sport.

Nissan

L'an dernier, la Nissan Quest a été l'objet de modifications importantes sur

le plan de l'esthétique. Toutefois, pour 1997, elle demeure inchangée.

Toyota

La mini-fourgonnette Previa a été inaugurée en 1990. Pour 1997, elle reçoit deux coussins gonflables de série et des

freins avant plus résistants.

Volkswagen

Aucun changement. Toutefois, il est possible que la version européenne à moteur V6 soit importée chez nous au milieu de l'année 1997. ☛

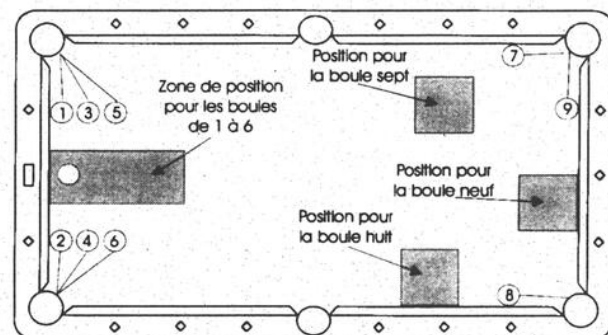
CHRONIQUE



par DAVE DUPUIS

Conseil de la semaine

Avant de commencer à jouer, vous devriez toujours vous exercer en frappant quelques boules.



Cette semaine, je vous propose un exercice de pratique qui mettra votre jeu de position à l'épreuve.

L'exercice est, très simple, il faut réussir à empocher les neuf boules dans l'ordre numérique et dans les poches désignées. Pour débuter, vous placez la blanche où vous le désirez et recommencez dès que vous ratez une boule.

Les zones sur le diagramme représentent les positions idéales, il est tout de même possible de réussir l'exercice avec des moins bonnes positions.

Afin de mieux vous situer, un joueur professionnel devrait réussir cet exercice au moins sept fois sur dix, tandis qu'un bon amateur devrait avoir du succès environ trois fois sur dix essais. Même si un joueur débutant ne réussissait presque jamais cet exercice, il est conseillé de le pratiquer.



De bonnes performances

Le Club de patinage artistique d'Iberville a ajouté cinq médailles à sa collection lors de l'«invitation Longueuil» le 15 décembre dernier. Katherine Lamontagne et Mélissa Ratté, en préreliminaires, et Catherine Denicourt, en P.C.P.A., ont remporté des médailles d'argent. Stéphanie Normandeau en préreliminaires et Myriam Lavallée en novice II, absentes sur la photo, ont respectivement mis la main sur des médailles de bronze et d'argent.

O'TIPS BILLARD

RESTO-BAR CASINO

Tous les jeudis soirs

SOIRÉE DES DAMES

(Samuel pour vous servir)

BILLARD 1/2 PRIX + «SHOOTER» MAISON GRATUIT

Hé! Les joueurs de billard

PARTICIPEZ AU DÉFI CAGE AUX SPORTS

avec Dave Dupuis - Plusieurs prix à gagner!

24 TABLES PROFESSIONNELLES POUR VOUS DIVERTIR!

87, boul. Saint-Luc, Saint-Luc 359-POOL

7 6 6 5

Cours de navigation de plaisance en janvier

Pour une 20^e année consécutive, l'Escadrille Fort Saint-Jean, une unité des Escadrilles canadiennes de plaisance, dispensera un cours de natation de plaisance en janvier. Ces cours sont axés sur la sécurité nautique et la navigation de plaisance en général.

Plusieurs catégories de cours seront offer-

Jeux du Québec

Le Haut-Richelieu accueillera trois finales régionales en janvier

MARIO TREMBLAY

La région du Haut-Richelieu accueillera trois finales régionales des Jeux du Québec lors du week-end des 25 et 26 janvier prochain.

Ainsi, l'école de gymnastique du Haut-Richelieu recevra une centaine de gymnastes à son local du Campus du Fort Saint-Jean les 25 et 26 janvier. En même temps, le 25 janvier, se tiendra la finale régionale en handball à la polyvalente Armand-Racicot de Saint-Jean. Finalement, à Iberville, on tiendra la finale régionale en badminton. Dans ce dernier cas, l'endroit et la date restent à déterminer.

Par ailleurs, le Conseil régional des Loisirs de la Montérégie tiendra une série de sept stages théoriques du programme national de certification des entraîneurs (P.N.C.E.) à Saint-Jean au cours de la prochaine année. Au printemps, les stages auront lieu les 1^{er} et 2 mars prochain, les 3 et 4 mai ainsi que les 24 et 25 mai prochain.

À l'automne, les stages se dérouleront les 18 et 19 octobre, les 31, 1^{er} et 2 novembre, les 15-16 novembre ainsi que les 29 et 30 novembre. Ces stages doivent se dérouler comme à d'habitude au cégep de Saint-Jean.

Tableaux indicateurs

HOCKEY

Sémi-professionnelle du Québec

| Classement Section Est | PJ | V | D | BP | BC | Pts |
|------------------------|----|----|----|-----|-----|-----|
| Pont-Rouge | 25 | 17 | 5 | 134 | 87 | 37 |
| Thetford Mines | 26 | 14 | 10 | 111 | 111 | 30 |
| Rive-Sud | 25 | 10 | 12 | 107 | 114 | 23 |
| Vanier | 25 | 6 | 17 | 92 | 154 | 14 |
| Section Centrale | | | | | | |
| Acton Vale | 27 | 19 | 6 | 145 | 108 | 40 |
| Waterloo | 26 | 13 | 12 | 151 | 142 | 27 |
| Louiseville | 26 | 11 | 12 | 142 | 170 | 25 |
| Windsor | 24 | 5 | 17 | 92 | 160 | 12 |
| Section Ouest | | | | | | |
| St-Gabriel | 27 | 18 | 6 | 135 | 92 | 39 |
| Haut-Richelieu | 26 | 16 | 6 | 135 | 111 | 36 |
| Lachute | 27 | 15 | 10 | 144 | 116 | 32 |
| Sorel | 24 | 14 | 9 | 107 | 107 | 29 |
| St-Lin/Laurentides | 26 | 9 | 15 | 107 | 130 | 20 |

tes. Le cours principal de base à une durée d'environ 35 heures. Ces cours touchent notamment l'équipement obligatoire à bord d'une embarcation, le compas magnétique, les cordages et les noeuds, les manoeuvres d'un bateau, la météorologie, les responsabi-

lités du chef de bord, le règlement sur les abordages, le système canadien d'aide à la navigation (bouées, phares et balises), les cartes marines, les ancres et ancrage, les situations d'urgences, le traçage, le point relevé et des exercices de croisières.

La première session débutera le mardi 7 janvier, alors que la seconde s'amorcera le lendemain, 8 janvier.

Pour de plus amples informations ou pour s'inscrire, on rejoint Jocelyne Nadeau, au 348-0811.

L'ÉVÉNEMENT P'TIT TAUX TAUX

Sur tous les véhicules neufs 1996-97

| COMPTANT | MENSUALITÉS |
|----------|-------------|
| 0\$ | 222\$ |
| 1000\$ | 192\$ |
| 2000\$ | 162\$ |



Cavalier Z-22 1997 ou 4 portes
222\$ /MOIS*

CAVALIER Z-22

- Aileron arrière moteur 2,2 litres
- Boîte manuelle à 5 rapports avec surmultipliée

CAVALIER 4 PORTES

- Freins antiblocage aux 4 roues, 2 sacs gonflables, boîte manuelle à 5 rapports avec surmultipliée

L'ÉVÉNEMENT P'TIT TAUX TAUX SE POURSUIT DANS LE

PRESQUE NEUF

5,9%*

«On fait échec à la compétition avec notre CAVALIER»



1996 Cavalier Z-22 5 vitesses, régulateur de vitesse, 24 168 km

1996 Cavalier Z-22 automatique, cassette, 11 973 km

1996 Cavalier Z-22 5 vitesses, climatiseur, roues «mags», 26 765 km

1995 Cavalier Z-22 5 vitesses, toit ouvrant électrique, 41 223 km

1995 Cavalier Sedan automatique, cassette, 42 480 km

1996 Cavalier Z-22 automatique, climatiseur, 12 215 km

1996 Pontiac Sunfire automatique, climatiseur, 55 300 km

1995 Cavalier Sedan LS automatique, climatiseur, 20 443 km

1995 Cavalier Z-22 5 vitesses, climatiseur, 32 400 km

AUSSI PLUSIEURS LUMINA VAN 1995-1996 EN INVENTAIRE



* Sur approbation du crédit
* Voir détails chez votre concessionnaire



200, RUE MOREAU ST-LUC 359-5900

Assistance ROUTIÈRE



OFFRE VALIDE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES SEULEMENT

PROFITEZ D'UN P'TIT TAUX TAUX



HÂTEZ-VOUS

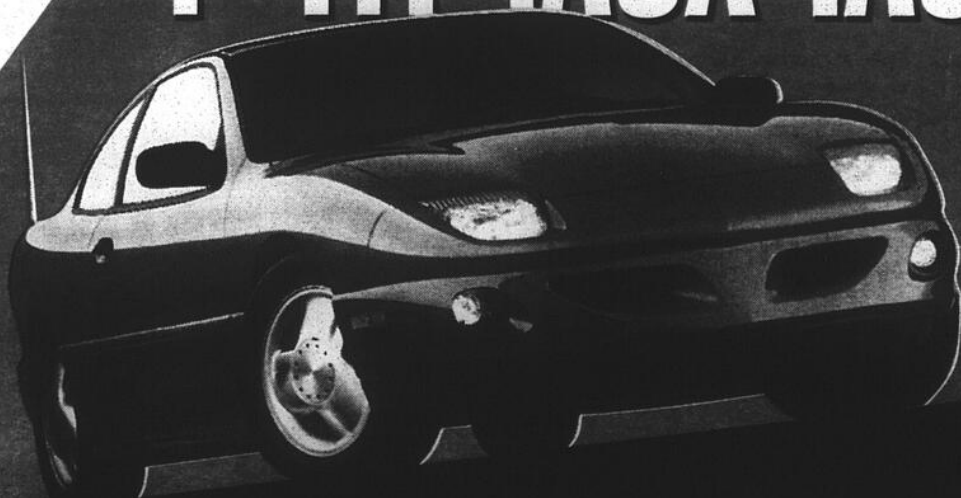
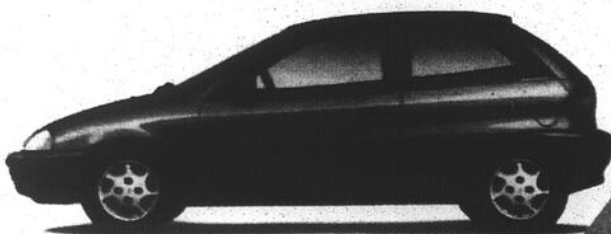
L'OFFRE SE TERMINE
LE 10 JANVIER 97

SUR TOUS LES VÉHICULES NEUFS

TAUX DE FINANCEMENT

3,9%

JUSQU'À 48 MOIS



l'autre événement P'TIT TAUX TAUX

* Sur approbation du crédit.
Valable sur achat seulement.
Photos à titre indicatif
seulement

Sunfire 97

À partir de 232\$/mois*

Location 36 mois
0\$ comptant

| COMPTANT | MENSUALITÉS |
|----------|-------------|
| 0 \$ | 232 \$ |
| 1000 \$ | 202 \$ |
| 2000 \$ | 172 \$ |

RONDEAU

PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Liée

**OUVERT
3 JANVIER**

180, Rue Moreau, St-Luc • 359-9990

WEEK-END



Sol s'en vient persifler et singer!

B-2

MICHEL PHANEUF

« Je persifle et je singe... Tel est le titre du nouveau spectacle que Sol présentera au Théâtre des Deux Rives le 11 janvier prochain. Dans une entrevue exclusive au journal, Marc Favreau, le « père » de Sol, nous parle de cette création toute récente.



SOMMAIRE

| | |
|------------------|------|
| Cinémas | B-7 |
| Dates à retenir | B-22 |
| Horoscope | B-14 |
| Lecture plus | B-6 |
| Musique Plus | B-7 |
| Petites annonces | B-16 |
| Plaisir du vin | B-11 |
| Vidéo plus | B-4 |

Un hiver chargé au Centre culturel

B-2

MICHEL PHANEUF

Avec Richard Desjardins, Grand-père Jive, Marie-Andrée Ostigny, Stéphanie Deslauriers et bien d'autres, la saison d'hiver au Centre culturel Fernand-Charest aura des couleurs de la chanson, de la musique classique, des contes et de l'humour.

Conférenciers de prestige à la bibliothèque

B-3

MICHEL PHANEUF

La bibliothèque Adélard-Berger propose également une saison d'activités des plus chargées pour les adultes et les enfants. Georges-Hébert Germain est au nombre des invités qui y tiendront des conférences dans les semaines et les mois à venir.

Bonne et Heureuse Année



CASA GRECQUE

APPORTEZ VOTRE VIN

315, rue MacDonald, Saint-Jean-sur-Richelieu 359-4066

MENU POUR

DU DIMANCHE AU VENDREDI (sauf les jours de fête et les jours fériés)

2 PERSONNES

À partir de

13.95\$

POUR 2 PERSONNES

OFFRE VALIDE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES SEULEMENT

PROFITEZ D'UN P'TIT TAUX TAUX



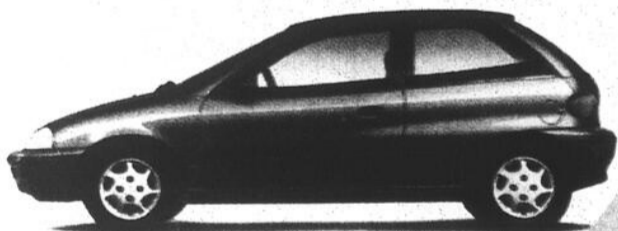
HÂTEZ-VOUS L'OFFRE SE TERMINE
LE 10 JANVIER 97

SUR TOUS LES VÉHICULES NEUFS

TAUX DE FINANCEMENT

3,9%

JUSQU'À 48 MOIS



L'autre événement P'TIT TAUX TAUX



* Sur approbation du crédit.
Valable sur achat seulement.
Photos à titre indicatif
seulement

Sunfire 97

À partir de **232\$/mois***
Location 36 mois
0\$ comptant

| COMPTANT | MENSUALITÉS |
|----------|-------------|
| 0 \$ | 232 \$ |
| 1000 \$ | 202 \$ |
| 2000 \$ | 172 \$ |

* Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec ou sans comptant (ou échange équivalent) - voir tableau. Préparation incluse. Frais de transport (320\$), taxes, immatriculation et assurances en sus. Dépôt de sécurité de 300\$ requis. Première mensualité exigée à la livraison. Frais de 8¢ du km après 60 000 km. Sujet à l'approbation du crédit. Rabais aux diplômés taxable et réduite selon les critères établis par le manufacturier.

RONDEAU

PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Liée

**OUVERT
3 JANVIER**

180, Rue Moreau, St-Luc • 359-9990